

PROCÈS DES FRÈRES KOUNINEF

Le verdict prononcé le 23 septembre P.3

Koléa : le procès de Karim Tabou reporté au 26 octobre P.2

Notre supplément
AUTOUR
DU MONDE
Avec la
collaboration de
PROJECT SYNDICATE
P. 12 à 15

Octobre, le moment le plus périlleux de la pandémie
PAR BARRY EICHENGREEN
Professeur à l'université de Californie à Berkeley

Quelle est la cause du manque de dépistage de la Covid-19 ?
PAR SACHIN SILVA¹ ET JUERGEN BRAUNSTEIN²
1- Doctorant et boursier de la faculté T. H. Chan de Santé publique de l'Université Harvard
2- Boursier de l'Université Harvard du Centre Belfer pour la Science et les Affaires internationales

Les leçons de la frontière économico-épidémiologique
PAR CHRISTIOPHER A. PISSARIDES¹, PIETRO GARIBALDI² ET ESPEN R. MOEN³
1- Professeur d'économie à la London School of Economics
2- Professeur d'économie à l'université de Turin
3- Chercheur à la Norwegian Business School

Prévenir une crise de la santé mentale au sein des médias
PAR HANNAH STORM
Ancienne directrice de l'International News Safety Institute

MOSTAGANEM
Des agresseurs de policiers arrêtés
P. 10

EL BAYADH
Deux frères meurent ensevelis dans une tranchée
Lire l'article de Hadj Mostefaoui page 4



Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

**SYNDICAT
DES ENSEIGNANTS
ET CHERCHEURS
UNIVERSITAIRES**

«Nous sommes abandonnés et lassés par les promesses»

Lire l'article de Z. Mehdaoui page 3

Les nouveautés de la prochaine rentrée universitaire

Lire l'article de Houari Barti page 4



**AMMAR BELHIMER
À PROPOS DE LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE**
«Ne pas participer au débat participe du cataclysme radical»

Lire l'article de R. N. page 2

Ammar Belhimer à propos de la révision constitutionnelle «Ne pas participer au débat participe du cataclysme radical»



R. N.

Dans un entretien accordé à l'APS, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, estime que «ne pas participer au débat qui se veut large, pluriel et inclusif, sur le projet de révision constitutionnelle ou encore ne pas participer aux prochaines consultations prévues autour du texte, participe du cataclysme radical», a-t-il ajouté.

Pour le ministre de la Communication, «la couverture médiatique, consacrée au référendum populaire s'articulera autour» de «l'explication et la vulgarisation, la sensibilisation, le déroulement du scrutin et les réactions». Ammar Belhimer ajoute que la «campagne d'explication et de vulgarisation portera» sur les «six axes» du projet de révision constitutionnelle. Il s'agit, selon lui, des «droits fondamentaux et les libertés publiques», du «renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs», «l'indépendance de la Justice», «l'indépendance de la Cour constitutionnelle» «la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption», et «l'Autorité nationale indépendante des élections». Quant à la «sensibilisation» elle est assurée, ajoute le ministre, «par la couverture du faituel, la réalisation d'interviews et de reportages vivants». La couverture des «aspects liés» au déroulement de la «phase du scrutin» concerne «l'organisation du scrutin et à son bon déroulement», le «vote de la communauté algérienne établie à l'étranger et celle des populations nomades», le «jour «J» avec toutes les couvertures prévues : le déroulement du scrutin, le suivi des taux de participation, les reportages vivants dans les bureaux de vote», et les «réactions des différents acteurs, notamment de la société civile, des partis et personnalités politiques, des experts et des citoyens». M. Belhimer estime qu'elle «doit dégager des perspectives d'avenir qui rendent effectives les constructions juridiques». Interrogé sur les aspects du «respect des règles d'éthique et de déontologie» pendant la «campagne électorale», il rappelle concernant le secteur de l'audio-visuel, que «l'ARAV dispose des moyens de veille et de suivi qui l'autorisent à sanctionner toute violation des règles éthiques et déontologiques». Quant à la presse écrite et électronique, le ministre de la Communication «fait appel aux nobles valeurs de civisme et de patriotisme, au professionnalisme et au sens de responsabilité des titres existants (...) afin de faire du rendez-vous du 1^{er} novembre un grand tournant dans la construction de la nouvelle Algérie».

A une question sur «le rôle de ces médias dans la campagne d'explication et de sensibilisation qui sera menée en prévision du référendum», M. Belhimer affirme que «l'enjeu pédagogique de la campagne» n'est pas de «revenir sur l'option institutionnelle retenue pour entreprendre les réformes multisectorielles profondes requises par la situation, au profit d'un quelconque autre scenario «transitionnel»». «Faire l'impassé sur le jeu insti-

tutionnel, comme ne pas participer au débat, qui se veut large, pluriel et inclusif, sur le projet de révision constitutionnelle ou encore ne pas participer aux prochaines consultations prévues autour du texte, participe du cataclysme radical».

Pour le ministre de la Communication, «la couverture médiatique, consacrée au référendum populaire s'articulera autour» de «l'explication et la vulgarisation, la sensibilisation, le déroulement du scrutin et les réactions». Ammar Belhimer ajoute que la «campagne d'explication et de vulgarisation portera» sur les «six axes» du projet de révision constitutionnelle. Il s'agit, selon lui, des «droits fondamentaux et les libertés publiques», du «renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs», «l'indépendance de la Justice», «l'indépendance de la Cour constitutionnelle» «la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption», et «l'Autorité nationale indépendante des élections». Quant à la «sensibilisation» elle est assurée, ajoute le ministre, «par la couverture du faituel, la réalisation d'interviews et de reportages vivants». La couverture des «aspects liés» au déroulement de la «phase du scrutin» concerne «l'organisation du scrutin et à son bon déroulement», le «vote de la communauté algérienne établie à l'étranger et celle des populations nomades», le «jour «J» avec toutes les couvertures prévues : le déroulement du scrutin, le suivi des taux de participation, les reportages vivants dans les bureaux de vote», et les «réactions des différents acteurs, notamment de la société civile, des partis et personnalités politiques, des experts et des citoyens». M. Belhimer estime qu'elle «doit dégager des perspectives d'avenir qui rendent effectives les constructions juridiques». Interrogé sur les aspects du «respect des règles d'éthique et de déontologie» pendant la «campagne électorale», il rappelle concernant le secteur de l'audio-visuel, que «l'ARAV dispose des moyens de veille et de suivi qui l'autorisent à sanctionner toute violation des règles éthiques et déontologiques». Quant à la presse écrite et électronique, le ministre de la Communication «fait appel aux nobles valeurs de civisme et de patriotisme, au professionnalisme et au sens de responsabilité des titres existants (...) afin de faire du rendez-vous du 1^{er} novembre un grand tournant dans la construction de la nouvelle Algérie».

Koléa Le procès de Karim Tabou reporté au 26 octobre

Le tribunal de Koléa (Tipaza) a décidé, hier lundi, de reporter le procès de Karim Tabou, porte-parole officiel de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), au 26 octobre prochain.

Le report du procès de Karim Tabou, poursuivi pour «atteinte au moral de l'armée» depuis septembre 2019, intervient sur

la demande de sa défense. Il s'agit du cinquième report consécutif. La défense de l'accusé, placé sous contrôle judiciaire, a motivé sa demande de report par «la nécessité d'une bonne préparation du procès», selon les déclarations d'un de ses avocats en marge de l'audience.

Le parquet du tribunal de Koléa avait renvoyé l'affaire de-

vant le juge d'instruction qui a ordonné le 11 septembre 2019 le placement en détention provisoire de Karim Tabou qui a été arrêté le 12 septembre 2019.

La chambre d'accusation de la Cour de Tipaza avait décidé le 25 septembre 2019 de placer l'accusé sous contrôle judiciaire et ordonné sa libération.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le phénomène de la triche au bac qui occupait ces quatre dernières années les devants de l'actualité passe cette année au second plan, ou presque, vu l'attention exceptionnellement concentrée sur les conditions organisationnelles et mesures sanitaires préventives appliquées dans le cadre de la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Enfin, presque au second plan, car sans qu'on y force l'intérêt, la triche au bac est dans toutes les discussions, dans tous les foyers, les moyens de transport, les entreprises, les administrations et les services. Malgré tout le battage médiatique qui l'a entouré, depuis le mois de juillet dernier, et qui l'entourera certainement tout au long de la semaine en cours, le protocole sanitaire spécial, portant mesures de prévention à mettre en place au sein des centres de déroulement des examens du baccalauréat session 2020, pèse moins que la triche au bac au sein de l'opinion. Une opinion focalisée sur le blocage des réseaux sociaux (Facebook, Twitter et WhatsApp...), inaccessibles, par intermittence, dans tout le pays dès la première heure de la matinée du dimanche 13 septembre, premier jour de l'entame des épreuves du baccalauréat, qui s'étaleront jusqu'au 17 septembre.

Et si par le passé, le gouvernement parlait de ce blocage ou de coupure temporaire d'Internet, par le biais de communiqués officiels rendus publics par l'opérateur public Algérie Télécom, notamment en 2018, où des détails très précis sur les horaires de coupures ont été publiquement signalés aux internautes, surtout aux administrations et aux services dont le fonctionnement est intimement lié à l'accès à Internet, cette fois-ci, aucune information sur la coupure des réseaux sociaux n'a été donnée par les autorités, du moins durant ces deux premières journées des épreuves du bac. S'agit-il d'un hiatus ? Tout le monde en parle, y compris dans les comptes rendus de la presse étrangère, pourquoi alors le gouvernement ne communiqué-t-il pas au sujet de ce blocage

des réseaux sociaux et du débit Internet à l'«escargot» tout au long de la journée, pénalisant dans ce sillage plusieurs branches d'activités, dans le secteur des services notamment, sans aucune explication ni aucun mot d'excuse ? Le recours systématique au blocage des réseaux sociaux comme solution contre la fraude ne devait pas être reproduit chaque année, depuis 2016, sans qu'on n'ait trouvé mieux, un autre moyen qui ne sanctionnerait pas tous les internautes, voire tout le pays sur le plan économique, pour lutter contre la triche à l'examen du bac.

La fraude high-tech demande, certes, des moyens perfectionnés, mais ce n'est pas du domaine de l'impossible si on y pense sérieusement. D'autres pays, puisque le phénomène de la triche aux examens n'est pas le propre de l'Algérie, sans mettre à mal Internet, ont actionné des moyens techniques accessibles pour lutter contre ce phénomène, à l'exemple des portails détecteurs de métaux, des brouilleurs d'ondes, des détecteurs permettant de révéler la présence de micros ou d'ondes wifi et autres dispositifs de vidéosurveillance. La réforme ou la réorganisation du bac fait également partie des pistes à emprunter pour éliminer la fraude. Mais cette piste, considérée comme la plus concluante en matière de lutte contre la triche, qu'on a commencé à défricher, justement, au lendemain de la fraude massive enregistrée au bac session 2016, qui a pris des proportions scandaleuse, a été abandonnée comme par lassitude face aux résistances au changement. Pourtant, en sus des efforts consentis dans le domaine de la prévention/sensibilisation et l'adoption de sanctions pénales pour des faits liés à la triche, il faudrait bien réfléchir à des solutions meilleures, dont cette réorganisation du bac, avec intégration de l'évaluation continue, qui devait normalement prendre effet durant l'année scolaire 2019/2020, ainsi que la réduction des jours des épreuves écrites, pour effacer ce cauchemar d'une semaine à passer avec les difficultés d'accès à Internet.

Tamanrasset Deux candidates exclues du Bac pour arrivée tardive au centre d'examen

Deux candidates à l'examen du baccalauréat ont été exclues, car s'étant présentées dimanche en retard à leur centre d'examen, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Chohra et Nassima Akwar se sont présentées dimanche matin en retard, précisément à 9 heures, à leur centre d'examen «Lycée Bachir Chihani», dans la commune d'Abalessa (100 km

de Tamanrasset), a-t-on précisé. La Directrice de l'Education de Tamanrasset, Sekou Bousbiat, s'est rendue dimanche au centre d'examen en question, où elle a tenu une rencontre en présence du représentant de l'association des parents d'élèves de la commune d'Abalessa, d'élus locaux et du chef de centre d'examen, a-t-on fait savoir. Selon un communiqué de

la direction de l'Education de la wilaya, cette exclusion, suite à l'application de la réglementation, est définitive, en raison de l'absence des deux candidates à l'épreuve de la langue arabe, sachant qu'elles habitent à une vingtaine de mètres du Centre et qu'elles y sont arrivées en retard, une fois les plis ouverts et les questions d'examen distribuées aux candidats.

Syndicat des enseignants et chercheurs universitaires

«Nous sommes abandonnés et lassés par les promesses»

«L'amélioration de la qualité des soins passe, au préalable, par l'établissement d'un système de prévention et de dépistages fiables des maladies mais également par une éducation des citoyens. Des aspects qui auraient dû être encadrés par la Loi sanitaire instituée, en 2018, mais qui, depuis, n'a jamais été appliquée», a déclaré hier, Rachid Belhadj, le président du Syndicat national des enseignants et chercheurs universitaires.



Z. Mehdaoui

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le professeur dira qu'il devient urgent de se pencher sur tous ces problèmes, d'autant plus, affirme-t-il, que de nouvelles pathologies ont fait leur apparition et d'autres se sont développées à l'instar du cancer, des maladies cardiovasculaires et autres toxicomanies.

Rachid Belhadj considère que pour faire face à la situation épidémiologique actuelle les décideurs politiques doivent tenir leurs promesses en se penchant, sérieusement, sur le secteur de la Santé et faire appel à toutes les compétences. «Nous sommes abandonnés et lassés par les promesses», s'est-il insurgé, en rappelant que le système de Santé continue de fonctionner avec les structures de soins obsolètes, laissées par la colonisation.

L'invité de la radio, pointe clairement du doigt la qualité des soins prodigués, dans certains établissements hospitaliers algériens. « Je comprends pourquoi les nationaux préfèrent aller se faire soigner à l'étranger, notamment en Tunisie et se faire traiter par des médecins que nous avons formés durant les années 1970 », a-t-il déclaré en soulignant que le système de Santé en Algérie a conti-

nué de «végéter» et ce, depuis de longues années. Selon l'intervenant la qualité des soins laisse à désirer mais ce n'est pas pour autant qu'il faut baisser les bras, en appelant les décideurs à respecter leurs promesses et leurs engagements.

Par ailleurs, abordant la question du statut des médecins pratiquants dans le secteur public et celui des paramédicaux, le chef de service de médecine légale, à l'hôpital Mustapha Bacha juge légitime de révaloriser conséquemment leurs rémunérations, si on ne veut pas, dit-il, les voir aller offrir leurs services sous d'autres cieux.

Rachid Belhadj a tenu à dénoncer le manque de reconnaissance et de respect envers ces nombreux médecins spécialistes qui, dépités, empruntent le chemin de l'exil pour aller offrir leurs services dans des hôpitaux à l'étranger.

Il signale, à ce propos, que des médecins généralistes et des internes, sont contactés avant la fin de leur formation, pour se préparer à aller passer leurs concours en France, pour être recrutés dans des hôpitaux du Golfe ou bien en Allemagne ou au Canada. «Nous ne pouvons pas tenir», résume-t-il, avec un système de soins où tout le monde se plaint et dont la dépendance, ajoute-t-il, est totale en matière d'équipements et de consommables, en particulier.

Procès des frères Kouninef

Le verdict prononcé le 23 septembre

Le verdict du procès des frères Kouninef, jugés pour diverses affaires de corruption, sera prononcé le 23 septembre au Tribunal de Sidi M'hamed, a annoncé lundi la présidente de la séance après la fin des plaidoiries de la défense.

Le procès des frères Réda, Abdulkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef et le soeur Souad-Nour (en fuite à l'étranger), ainsi que le gérant du groupe KouGC dont ils sont les propriétaires, Keddour Ben Tahar, a débuté mercredi dernier.

Ils sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont «trafic d'influence», «blanchiment d'argent», «obtention d'indus avantages», «détournement de fonciers et de concessions», et «non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics».

Invités à s'exprimer, les trois

frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC ont plaidé leur «innocence» et demandé à être «jugés dans le respect de la loi» tout en affirmant leur «confiance» en la justice algérienne.

Samedi, le parquet général du Tribunal de Sidi M'hamed avait requis des peines allant de 15 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et l'extérieur du pays et une amende de 8 millions de DA à l'encontre des Kouninef et le gérant du groupe KouGC.

Le parquet général a requis 18 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans à l'encontre de Tarek-Noah et Abdulkader-Karim et 10 ans à l'encontre de Keddour Ben Tahar avec une amende de 8 millions de DA pour chacun des quatre accusés.

La peine la plus lourde a été requise contre leur soeur Souad-Nour avec 20 ans de prison fer-

me, une amende de 8 millions de DA et le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle.

Selon la défense de la partie civile, le groupe KouGC, à travers ses filiales, a causé au Trésor public des pertes estimées à «plus de 270 milliards de dinars algériens, dont 186 milliards de DA dues aux crédits injustifiés octroyés au groupe par des banques publiques, et 75 milliards de DA aux indus privilégiés obtenus par le même groupe».

Des peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme avec des amendes d'un million DA ont été requises à l'encontre de dix personnes impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC avait obtenu des marchés.

Coronavirus : 242 nouveaux cas et 8 décès enregistrés

Deux cents quarante deux (242) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 167 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 496, dont 242

nouveaux cas, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1620 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 34204, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 6 autres ont enregistré plus de dix cas,

tandis que 21 wilayas n'ont enregistré aucun cas.

Par ailleurs 27 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Raïna Raïkoum
Belkacem Ahcene-Djaballah

Corrupteur-corrompu, «rassa ouahda !»

l'autre, les deux étant hors la loi et immoraux.

Il ne faut pas se faire d'illusions, ni croire ou faire croire que les valeurs dites authentiques de notre société -les religieuses en tête- sont et seront des remparts solides contre toute tentation. Elles n'ont rien empêché par le passé et vont, hélas, continuer en ce (mauvais) sens.

Il y a, bien sûr, la justice, revue et corrigée. Il y a, aussi, la presse qui « rapporte » et dénonce. Il y a une vie démocratique faite de vérités et de transparence. Il y a l'éducation civique et citoyenne à l'école publique. Il y a la culture citoyenne du bien.

Mais, il y a, surtout, la conduite exemplaire et sans tache des décideurs et des « responsables » désignés ou élus. Ils doivent, une bonne fois pour toutes, apprendre, très vite, sinon tout de suite, à « gérer le miel d'autrui (et même le leur) sans tentation d'en manger ni même d'en goûter » et sans asperger les proches, collaborateurs et autres parents, par esprit de clan et, surtout, pour mettre tout le monde dans le même bain. Une stratégie diabolique bien rôdée lors de ces dernières décennies. Virus pour virus, tout le monde doit être atteint !

Ils doivent, aussi, savoir que les armes de la société que sont la justice, la presse et les réseaux sociaux aujourd'hui, la vie démocratique, l'esprit civique et la culture citoyenne du bien sont, à moyen et long termes, mortelles. Bien plus encore, elles laissent des traces dans la mémoire collective et les descendants « paieront », aussi, hélas pour eux, pour des crimes qu'ils n'auront pas commis.

Les nouveautés de la prochaine rentrée universitaire

Houari Barti

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a annoncé, hier, sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio publique, le rallongement, à l'occasion de la nouvelle année universitaire 2020-2021, de la liste des choix pouvant être formulés dans la fiche de vœux soumise aux nouveaux bacheliers. Ces derniers auront donc, à partir de cette année, la possibilité de formuler, par ordre de priorité, dix (10) vœux au lieu de six (06), a expliqué le ministre, avant d'annoncer, dans ce même ordre d'idées, l'introduction à compter de cette année de nouvelles spécialités dédiées, principalement, a-t-il révélé, aux domaines des technologies, grâce notamment à des formations, introduites par deux années de tronc commun et sanctionnées par des diplômes d'ingénieur. Une décision, a-t-il dit,

qui traduit les orientations du président de la République dans le cadre de la nouvelle politique générale visant à valoriser la filière industrielle. M. Abdelbaki Benziane a, en outre, annoncé l'ouverture, à l'occasion de cette même rentrée universitaire 2020-2021, de trois nouvelles Ecoles supérieures nationales. Il s'agit, a-t-il rappelé, de la nouvelle Ecole de Khemis dédiée au secteur des forêts, d'une nouvelle Ecole consacrée aux énergies renouvelables à Batna et d'une Ecole d'informatique et de la numérisation à Bejaïa.

Par ailleurs et s'agissant de la date relative à la rentrée universitaire 2020-2021, le ministre de l'Enseignement supérieur dira que jusqu'à l'heure, « aucune date n'a été retenue ». Pour M. Benziane, la date du 19 septembre, annoncée préalablement n'a pas été fixée, définitivement, et fait partie des propositions qui ont été soumises par son département au Premier ministre.

Tourisme et Artisanat

L'Algérie et la Suisse veulent renforcer leur coopération

L'Algérie et la Suisse ont convenu d'intensifier les efforts pour renforcer la coopération bilatérale et concrétiser leurs objectifs communs en matière de Tourisme et d'Artisanat, a indiqué lundi un communiqué du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial. Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou et l'ambassadeur de la Suisse à Alger, M. Lukas Rosenkranz ont procédé dimanche à un échange de vues sur nombre de questions d'intérêt commun ainsi que sur les voies et moyens nécessaires au renforcement des relations de coopération bilatérale, a précisé le communiqué. Dans ce contexte, les deux parties ont débattu du cadre juridique de coopération en matière de tourisme, d'artisanat et du travail familial, du renforcement de la formation notamment les stages pratiques à travers la formation des formateurs en hôtellerie et catering, outre la promotion de la destination touristique Algérie par la participation des opérateurs algériens aux manifestations

touristiques organisées en Suisse, a poursuivi le communiqué. La rencontre a porté également sur l'appel des spécialistes en communication et promotion touristique notamment numérique à œuvrer pour promouvoir le patrimoine touristique algérien sous toutes ses formes, renforcer la coopération en artisanat notamment dans son volet formation et accompagnement en terme de technique de commercialisation des produits, et à tirer profit de l'expérience suisse dans le travail familial. Le parachèvement du dossier relatif à la classification des structures hôtelières conçues par l'architecte Fernand Pouillon patrimoine universel, était également au menu de la rencontre. A cette occasion, le diplomate suisse a mis en avant les atouts touristiques diversifiés dont recèle l'Algérie. Pour sa part, le ministre du Tourisme a déclaré que les deux parties œuvrent "de concert" pour valoriser ces capacités à travers "la mise en place d'un plan d'action commun" pour rechercher des opportunités de coopération bilatérale.

Annaba

Le maire de Sidi Amar suspendu en raison de «poursuites judiciaires»

Le wali d'Annaba a suspendu lundi le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sidi Amar en raison des poursuites judiciaires dont ce dernier fait actuellement l'objet, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. "Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Amar et membre du parti du Front de libération nationale (FLN), Ali Siad, lequel fait l'objet de poursuites judiciaires, a été suspendu de ses fonctions sur décision du wali Djameleddine Berimi", a révélé la même source sans donner davantage de détails. Les services de wilaya ont, par ailleurs, rappelé que l'édile, président de l'APC de Sidi Amar est le deuxième président de cette collectivité locale à

avoir fait l'objet d'une telle mesure après la suspension en 2019 de l'ancien président de la même APC. Il est à noter que cette suspension intervient conformément à l'article 43 du code communal stipulant que "tout élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour un crime ou un délit en rapport avec les deniers publics, pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires, ne peut poursuivre valablement son mandat électif, et est donc suspendu par arrêté du wali jusqu'à l'intervention du jugement définitif de la juridiction compétente." Le même article stipule encore qu'"En cas de jugement définitif l'innocentant, l'élu reprend automatiquement et immédiatement l'exercice de son activité électorale."

El Bayadh Deux frères meurent ensevelis dans une tranchée

Hadj Mostefaoui

Deux personnes, en l'occurrence des frères âgés respectivement de 28 et 32 ans, travaillant dans un chantier de creusement de tranchées pour la pose de conduites du réseau d'assainissement au quartier Ouled Yahya ont péri, ce lundi, en milieu d'après midi.

Les éléments de la Protection civile qui ont déployé de gros moyens de sauvetage n'ont pu dégager, dans un premier temps, qu'une seule personne décédée, ensevelie sous le poids des gravats, après l'affaissement des parois de la tranchée tandis que la seconde victime n'a été retirée qu'après d'intenses efforts de fouille, plusieurs mètres plus loin.

Les deux victimes travaillaient dans un chantier ouvert dans les futurs lotissements sociaux. Les dépouilles mortelles ont été déposées à la morgue de l'hôpital «Mohamed Boudiaf» et une enquête a été aussitôt ouverte par la police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya, afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident mortel.

Aïn Témouchent

Un réseau de passeurs démantelé

La Brigade de recherche et d'investigation (BRI) du service de wilaya de la police judiciaire de Aïn Témouchent a démantelé, en coordination avec une unité des garde-côtes du port de Bouzedjar, un réseau national spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par voie maritime à partir des côtes de l'ouest du pays, a-t-on appris lundi auprès de la Sûreté de wilaya. L'opération a eu lieu après que les gardes-côtes de la station maritime du port de Bouzedjar aient mis en échec un plan d'émigration clandestine en interceptant une embarcation au large à 5

miles au nord-ouest du Cap Figalo, avec à son bord 12 personnes, a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les 12 personnes interceptées ont été transférées aux services de police pour une enquête, a-t-on ajouté. Les investigations menées par la BRI de la Sûreté de wilaya ont démontré que les mis en cause dans cette affaire ont été attirés à travers les réseaux sociaux par l'organisateur de traversées clandestines à partir d'Oran, qui a été identifié par les enquêteurs, de même que quatre autres complices. Cinq (5) suspects ont été arrêtés dans la wilaya d'Oran après extension de la compétence. Une perquisition au niveau d'une ferme à M'saïd (Aïn Témouchent) exploitée par le chef de la bande du matériel utilisé dans les traversées clandestines, a permis la saisie d'une citerne de carburant et deux véhicules, en plus de plusieurs téléphones mobiles et une somme de 5.330 euros. Présentés devant le parquet du tribunal d'El Amria, trois suspects ont été placés en détention provisoire et trois autres sous contrôle judiciaire. Le restant des mis en cause ont écopé d'une amende de 30.000 dinars chacun, a-t-on indiqué.

La thèse de «la mort naturelle» confirmée

La cour de Blida met fin à la polémique

Le Parquet général près la Cour de Blida a affirmé, dimanche, que la femme répondant aux initiales «I. A.», décédée récemment à Blida et dont l'affaire est largement relayée sur les réseaux sociaux, était décédée de «mort naturelle», suite à «une hémorragie cérébrale» et «ne porte aucune trace de violence sur son corps». «Selon les informations relayées récemment sur les réseaux sociaux, concernant le décès d'une femme répondant aux initiales «I. A.», et en vertu de l'article 3/11 du Code de procédure pénale, le Parquet général près la Cour de Blida précise qu'en date du 14/06/2019 aux

environs de 11:00, les services de Sûreté de la Daïra de Bouguerra ont été notifiés de la réception de la dame surnommée au niveau de la polyclinique qui a également notifié son décès», précise le communiqué de la cellule de Communication du Parquet. «Les services de sécurité ont ouvert une enquête préliminaire, suivie d'une enquête judiciaire diligentée par le Procureur de la République près le Tribunal de Boufarik», ajoute la même source.

Lors de l'enquête «l'époux de la défunte, ses parents et sa belle mère ont été auditionnés, ainsi que la responsable du service de médecine légale à l'Hôpital de Boufarik a rendu, en janvier 2020, une décision de non lieu, confortée par la décision rendue par la Chambre d'accusation le 04/03/2020".

Chlef

Un bus dérape, 4 morts

Le bilan de l'accident de la route survenu, lundi matin, dans la commune de Brira (Chlef) a été porté à quatre morts, suite au décès de deux autres personnes à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Ténés, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. Selon le chargé de la communication auprès de ce corps sécuritaire, le

capitaine Yahia Messaadia, le bilan de l'accident survenu aux environs de 7H30 de la matinée au niveau du Douar "Ikdar" de la commune de Brira, où un petit bus de transport de voyageurs a dérapé et s'est renversé, a été porté à quatre morts. Les deux victimes, âgées de 74 et 76 ans, ont rendu l'âme à l'EPH de Ténés, des suites de la gravité de leurs blessures à la tête, a-t-il ajouté. Le premier bilan annoncé pour cet accident était de deux morts, un adolescent de 17 ans, mort sur place, au moment où la 2ème victime (80 ans) a été transférée à la clinique de Beni Haoua, où elle a rendu l'âme, est-il précisé de même source. Le même accident a causé des blessures plus ou moins graves à 15 autres personnes.

Accidents de la route

Cinq morts et 148 blessés en 24 heures

Cinq (05) personnes sont décédées et 148 autres blessées dans des accidents de la route dans plusieurs wilayas du pays durant les dernières 24H, indique lundi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Constantine avec 01 personne décédée et deux (02) autres blessées suite à une collision entre 03 véhicules légers et 02 camions, survenue sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune d'Aïn Semara.

Concernant le dispositif de surveillance des plages, les

agents de la Protection civile ont effectué 243 interventions qui ont permis de sauver de la noyade 161 et assuré les premiers secours nécessaires à 75 autres personnes, aussi 07 personnes ont été évacuées vers les établissements de santé.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 31 opérations de sensibilisation à travers 05 wilayas (18 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Les mêmes unités ont effectué 151 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas (55 communes) touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Dans ces opérations la Protection civile a mobilisé 249 agents, 19 ambulances, 44 engins, ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillances dans 02 sites d'hébergements destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers les wilayas d'Alger et Illizi.

Bélarus

Des dizaines de milliers de manifestants à Minsk

Des dizaines de milliers de manifestants ont défilé à Minsk dimanche à l'appel de l'opposition, une mobilisation qui ne faiblit pas pour protester contre le président Alexandre Loukachenko malgré la répression et l'arrestation de 400 personnes. L'opposition, qui a fait descendre chaque weekend depuis la présidentielle du 9 août plus de 100.000 personnes dans les seules rues de la capitale, a fait une nouvelle fois face dimanche à un déploiement massif des forces de sécurité, équipées de blindés et de canons à eau, notamment devant la présidence où les manifestants ont tenté de se rendre avant d'être bloqués par la police. Plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient visibles dans le centre de Minsk, formant une colonne de plusieurs kilomètres de long, selon un journaliste de l'AFP.

Des milliers de manifestants se sont aussi rassemblés dans d'autres villes du pays. La police a annoncé avoir procédé à l'arrestation de 400 personnes à Minsk lors de ce défilé baptisé «marche des héros» en référence aux victimes de la répression. Le ministère de l'Intérieur a aussi justifié un tir de sommation, en l'air, par un policier, selon lui pour repousser un groupe de manifestants qui s'opposaient à l'arrestation d'autres protestataires. L'ONG de défense des droits humains Viasna a aussi rapporté l'arrestation de plus de 200 personnes dans d'autres villes du pays. «Je suis venu défiler pour la liberté et je

compte toujours venir défiler, tant que nous ne l'obtenons pas par des moyens pacifiques», a déclaré à l'AFP l'un des manifestants, Oleg Zimine, 60 ans. «Nous sommes prêts à marcher jusqu'à ce que le pouvoir change, tant que nous pouvons marcher physiquement.

Nous n'avons jamais manqué un dimanche», abondent deux autres participants, les frères Matveï et Zakhar Kravtchenko, âgés d'une vingtaine d'années. Le weekend dernier, plus de 600 personnes avaient été arrêtées en marge d'un tel rassemblement à Minsk et dans d'autres villes. Plusieurs dizaines de femmes, participant à une marche féminine, ont aussi été brutalement arrêtées samedi.

«COMBAT POUR LA LIBERTÉ»

Svetlana Tikhanovskaïa, candidate à la présidentielle qui revendique la victoire face à M. Loukachenko et qui est désormais exilée en Lituanie, a salué dans une vidéo «un peuple véritablement héroïque» qui continue son «combat pour la liberté». La semaine passée a été marquée par l'arrestation rocambolesque d'une de ses proches, Maria Kolesnikova. Elle a été enlevée par des hommes masqués au lendemain de la manifestation du 6 septembre, après quoi elle a résisté aux agents qui tentaient de l'exiler de force en Ukraine.

Elle est désormais détenue, accusée d'atteinte à la sécurité nationale».



Un seul membre de la direction du «conseil de coordination» créé par l'opposition pour négocier une transition au pouvoir est encore au Bélarus et en liberté. Il s'agit de la prix Nobel de littérature Svetlana Alexievitch, qui a fait l'objet d'intimidations.

Malgré l'ampleur de la contestation, M. Loukachenko, au pouvoir depuis 1994, a exclu tout compromis significatif, n'évoquant qu'une vague réforme à venir de la Constitution. Il accuse les Occidentaux de soutenir la protestation, se tournant vers Moscou pour garder son emprise. Des milliers de personnes

ont été arrêtées depuis le début du mouvement et les accusations de torture de prisonniers se sont multipliées. L'Union européenne et les Etats-Unis ont prévu de sanctionner les cadres du régime.

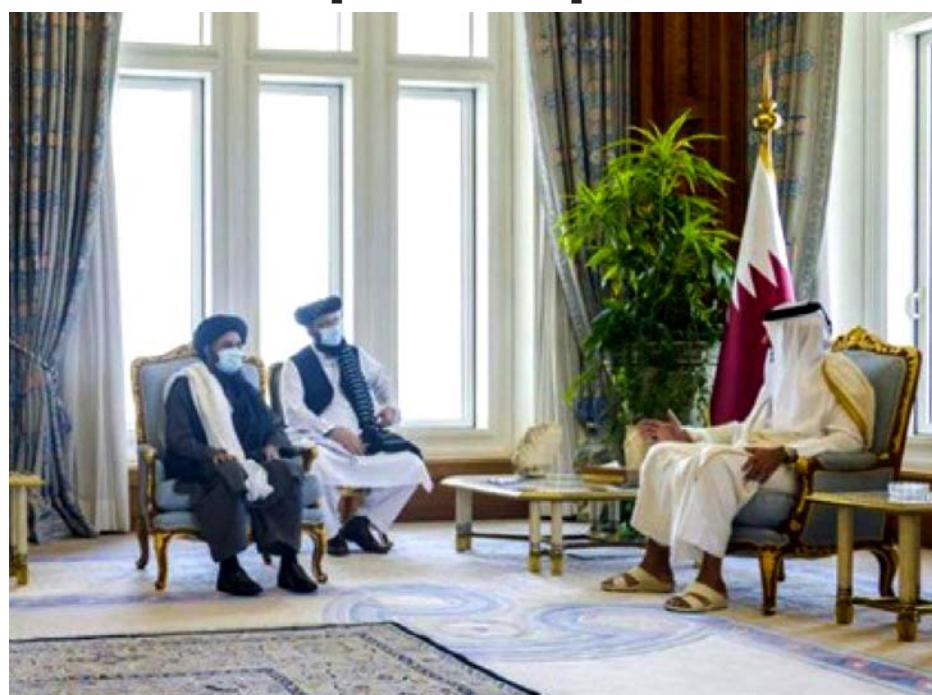
MONNAYER SON SOUTIEN

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé vendredi à «un dialogue large et inclusif» au Bélarus, ce à quoi le président se refuse. La Russie a elle graduellement accru son appui à M. Loukachenko, Vladimir Poutine allant finalement jusqu'à promettre une

intervention sur place si les manifestations devaient dégénérer en violences. Lundi, les deux hommes doivent se voir en Russie, pour la première fois depuis le début de la crise, sur fond de discussions pour une intégration plus poussée entre les deux pays, déjà membres d'une union économique et d'une alliance militaire. Après avoir résisté pendant des années aux pressions de Moscou, Alexandre Loukachenko, a fait un virage à 180 degrés dès le début de la contestation, se présentant comme le dernier rempart de la Russie face à une offensive occidentale.

Afghanistan

Optimisme prudent au début des négociations de paix



Les négociateurs du gouvernement afghan ont exprimé dimanche un optimisme prudent concernant des progrès sur les questions épineuses comme le cessez-le-feu, avant d'entrer dans le vif du sujet avec les talibans lors de pourparlers de paix historiques à Doha. A la cérémonie inaugurale samedi en présence du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, le gouvernement afghan a appelé à un cessez-le-feu. Les talibans qui combattaient le gouvernement et les Etats-Unis depuis qu'ils ont été chassés du pouvoir en 2001 n'ont, eux, pas fait mention d'une trêve.

Toutefois, le responsable du processus de paix du côté du gouvernement, Abdullah Abdullah, a ensuite affirmé à l'AFP que les talibans pourraient accepter un cessez-le-feu en échange d'une nouvelle libération

de prisonniers. «Cela pourrait être une de leurs demandes», a-t-il ajouté avant de repartir comme prévu pour Kaboul dimanche soir. «Il devrait d'abord y avoir une réduction significative de la violence, plus un cessez-le-feu humanitaire et enfin un cessez-le-feu global et permanent.»

CODE DE CONDUITE

La première réunion «entre les groupes de contact des équipes de négociation a eu lieu dimanche», a tweeté l'équipe de négociation du gouvernement, ajoutant que le «calendrier et le code de conduite» pour les discussions, dont la durée n'a pas été précisée, avaient été abordés. Le porte-parole côté talibans Mohammad Naeem a confirmé le début des

discussions techniques. «Nous allons sans aucun doute relever de nombreux défis lors des pourparlers dans les prochains jours, semaines et mois», a reconnu Mike Pompeo lors de sa brève visite à Doha samedi, après avoir exhorté les deux belligérants à «saisir l'occasion» de faire la paix pour les générations futures. Mais 19 ans après l'intervention internationale menée par les Etats-Unis dans le sillage des attentats meurtriers du 11 septembre 2001, qui a chassé les talibans du pouvoir, la guerre tue encore quotidiennement des dizaines de personnes. Quelques heures après la séance inaugurale, six policiers ont été tués dans la nuit lors d'une attaque des talibans à Kunduz dans le Nord et cinq officiers ont péri lors d'une attaque dans la province de Kapisa, près de Kaboul. L'explosion d'une mine artisanale à Kaboul a en outre blessé deux civils. «Causer plus d'effusion de sang (pendant les pourparlers) est une erreur car aucune partie ne peut gagner la guerre», a commenté M. Abdullah.

«TROP TÔT»

Le négociateur en chef des talibans, Abdul Ghani Baradar, a rappelé à la cérémonie d'ouverture la volonté des insurgés de voir l'Afghanistan régi par un «système islamique» où la loi serait dictée par un islam rigoriste. Le gouvernement du président Ashraf Ghani insiste pour maintenir la jeune république et sa Constitution, qui a consacré de nombreux droits, notamment pour les minorités religieuses et les femmes, qui seraient les grandes perdantes d'un retour aux pratiques en vigueur sous le joug des talibans (1996-2001). Quatre femmes figurent parmi les 21 négociateurs gouvernementaux. Aucune côté talibans. «Les talibans ont mis en place une équipe assez diversifiée représentant à la fois

les partisans de la ligne dure et les modérés, ainsi que des personnes ayant de solides références islamiques», a déclaré à l'AFP Ashley Jackson, chercheur à l'Overseas Development Institute. Si certains experts ont suggéré que les deux camps pourraient évoquer un possible intérim ou une coalition gouvernementale intégrant toutes les factions afghanes, d'autres ont tempéré, affirmant qu'il était trop tôt pour aborder la question. «De nombreux autres sujets (...) doivent être abordés avant de rentrer dans le détail du gouvernement», a souligné sur Al Jazeera Sultan Barakat, directeur de recherches à l'Institut de Doha.

RETARD

MM. Abdullah et Baradar ont été reçus séparément par l'émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, qui a évoqué avec eux les perspectives de paix en Afghanistan, selon les médias officiels. Les pourparlers de paix avaient été retardés de six mois en raison de désaccords sur l'échange de prisonniers. Quelque 5.000 insurgés ont depuis été relâchés par Kaboul contre un millier de membres des forces afghanes dans le cadre d'un échange prévu dans l'accord américano-talibans signé en février, déjà à Doha. Ce texte a entériné le départ des forces étrangères d'Afghanistan d'ici mi-2021 en échange de vagues garanties talibanes, dont la tenue du dialogue interafghan de Doha. Beaucoup d'Afghans craignent le retour au pouvoir, partiel ou total, des talibans, qui contrôlent la moitié du territoire et sont en position de force dans ces négociations après l'accord avec Washington. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, dont 2.400 soldats américains, et fait fuir des millions de personnes. Il a coûté plus de mille milliards de dollars aux Etats-Unis.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AGENCE DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERES
URBAINES DE LA WILAYA D'ORAN (AGERFOR)

N° NIF 000 431 010 756191

3^{ème} AVIS DE VENTE PAR ADJUDICATION

L'Agence Foncière de la Wilaya d'ORAN, lance un troisième Avis de vente par adjudication des locaux à usage commercial :

Programme	Mise à prix en DA/TTC/m ²
15 locaux commerciaux programme 200 logements promotionnels à Haï Khemisti -Bir El Djir Oran	180 000.00 DA

- Les personnes physiques ou morales intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Division Commercial, contre paiement d'une somme de 3000.00 DA.
- Les soumissionnaires doivent verser une caution d'un montant de 300.000.00DA.
- Les soumissionnaires intéressées par le présent avis peuvent soumissionner pour un ou plusieurs locaux mais il ne sera retenu que pour un seul local (à son choix)
- les soumissions seront déposées sous double plis cachetées à l'adresse suivante :

Direction de l'agence foncière de la wilaya d'ORAN
Zone des siège -ilot 27 - USTO- ORAN

-l'enveloppe extérieure devra être fermé et anonyme et comportera la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission de vente aux enchères »
3^{ème} Avis de Vente par adjudication de 15 locaux à usage commercial
Programme : 200 logements promotionnels
à Haï Khemisti Bir El Djir ORAN

- l'enveloppe intérieur devra comporter :
 - le cahier des charges dument rempli, signé et légalisé
 - le reçu de versement du retrait du cahier des charges
 - le reçu de versement de la caution d'adjudication (copie originale) ou le chèque certifié
 - un extrait d'acte de naissance
 - copie de la CNI
- la date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** de la première parution de l'avis de vente dans les journaux avant 14 h 00 mn.
- l'ouverture des soumissions aura lieu le **Quinzième jour à 14 h 00 mn**, en séance publique, au niveau du siège de l'Agence Foncière de la wilaya d'ORAN (AGERFOR) en présence d'un huissier de justice.
- si la date de dépôt et ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant les mêmes horaires.

ANEPE N° 2031006044 Le Quotidien d'Oran 15/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya D'Oran
Daira D'Es-Senia
Commune Sidi Chami

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE POUR LA 3^{ème} FOIS

N°25/2020

Le président de l'assemblée populaire communal de SIDI CHAMI lance un avis D'une appelle d'offre ouvert : **Travaux d'aménagement des écoles primaires au niveau de la commune de sidi chami(02 lots)**

Lot 02 : école Nedjma 01, école Nedjma 02, école Nedjma 03, école Nedjma 04

Les entreprises qualifiées dans le domaine des **BATIMENT** activité principale ou secondaire catégorie 01 et plus peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre ouvert dans la presse nationale auprès la commune de sidi Chami de la wilaya d'Oran contre paiement de 10.000,00 DA .

Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours à partir de la première publication.

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATURE:

- la quittance de paiement du Retrait du cahier des charges (copie)
- Déclaration de probité datée et signée
- Déclaration de Candidature dument remplie datée et signée
- Copie de registre de commerce visé par CNRC
- copie du statut de l'entreprise pour les sociétés
- copie de la déclaration des comptes sociaux pour les sociétés de l'année 2018
- extrait du cassier judiciaire original en cours de validité(originaire) du signataire de la soumission
- copier de l'extrait de rôle ou un échéancier de paiement
- copie de la carte identification fiscale NIF
- une copie des attestations de mise à jour : CNAS, CASNOS et CACOBAPTH en cours de Validité
- la liste des références professionnelles appuyée par des attestations délivrées par les services contractants publics
- Une copie des bilans fiscaux des trois dernières années (2016/2017/2018) visés par les services des impôts
- Mémoire technique justificatif.

NB: Les copies des documents fournie doivent être dument lisibles en cours de validité.

OFFRE TECHNIQUE:

- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques sans référence au montant de l'offre
- Déclaration à souscrire, remplie, datée et signée
- Liste de moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet(quantitativement et qualitativement)appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS, et les diplômes pour encadrement technique .
- copie de certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie 01 et plus activité principale ou secondaire en bâtiment
- liste moyens matériel à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises ou factures d'achat +assurance)
- un planning détaillé des travaux avec les délais par lot
- Mémoire technique justificatif.

NB: Les copies des documents fournie doivent être dument lisibles en cours de validité.

OFFRE FINANCIERE:

- lettre de soumission selon modèle ci-joint, datée et signée
- La Bordereau des prix unitaires daté et signé par l'entreprise
- Le détail quantitatif et estimatif daté et signé par l'entreprise.
- Décomposition des prix globales et forfaitaires.

Toute offre comportant des sur charge sur bordereau des prix unitaires est rejetée.

Les offres accompagnées des documents cités ci-dessus doivent être déposés au siège l'APC SIDI CHAMI (secrétariat générale) sous plis anonyme contenant deux plis séparés l'un pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière.

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale n°/2020
SA ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ≥

Projet :.....

Le lot indiqué ci-dessus avec la mention à ne pas ouvrir et adresser à M^e le président de l'APC de SIDI CHAMI
La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis aura lieu le à : 12 H au siège de l'A.P.C de SIDI CHAMI.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours de la date limite de dépôt des offres.

2020 10

Sidi Chami le :

Le Président de L'A.P.C

ANEPE N° 2031006041 Le Quotidien d'Oran 15/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE MASCARA
COMMUNE DE MASCARA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de MASCARA dont l'identification fiscale est 0984290150 41135 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé, à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 14/2020 insérée dans les journaux nationaux -B.O.M.O.P – et QUOTIDIEN D'ORAN et -B.O.M.O.P – en date du : 25-08-2020 (première parution) relatif au Projet :

. Réalisation d'un réseau d'Assainissement douar Si Belaid *.*

Après l'étude et l'analyse des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement au soumissionnaire :

N°	Désignation du projet	Soumissionnaire et N° du NIF	Montant proposé en TTC	Délai	Note de l'offre technique	observation
01	Réalisation d'un réseau d'Assainissement douar Si Belaid	TEHAMI MOHAMMED 148294500662133	DA17.044.846,00	(05) cinq mois	44/80	Moins disant

Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre indiqué ci-dessus, sont invités à se rapprocher du service des marchés de la commune de Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis afin de consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Commune dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou B.O.M.O.P, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Date de la première parution :

Mascara le : 2020 09 05

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

ANEPE N° 2031006066 Le Quotidien d'Oran 15/09/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITATET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE RELIZANE
NIF : 0994 4801 9000 131

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE
(AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N° 005/2020)

OPERATION : VRD Primaires et Secondaires (P/S) Des Logements Publics Achevés

Ou En Volet'Achevement

LOT: Travaux d'Achèvement de voirie et Aménagement des trottoirs 250 logts (100/1300 RHP2011 + 100/4400 LPL/2011 + 50/3000 LPL /2011) commune de Mendes

Conformément à l'article 65 décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Relizane, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacites minimales N° 005/2020 par le 06/08/2020 relatif au projet cité en dessus, Que les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

PROJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC(DA)	DELAI	CRITERES DE CHOIX
LOT: Travaux d'Achèvement de voirie et Aménagement des trottoirs 250 logts (100/1300 RHP2011 + 100/4400 LPL/2011 + 50/3000 LPL /2011) commune de Mendes	E.T.P.H AROUDJ OMAR	8 760 483.69 DA	06 Mois	Moins disant

NIF : 174 0201 036021 78

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Relizane commission compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les Quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

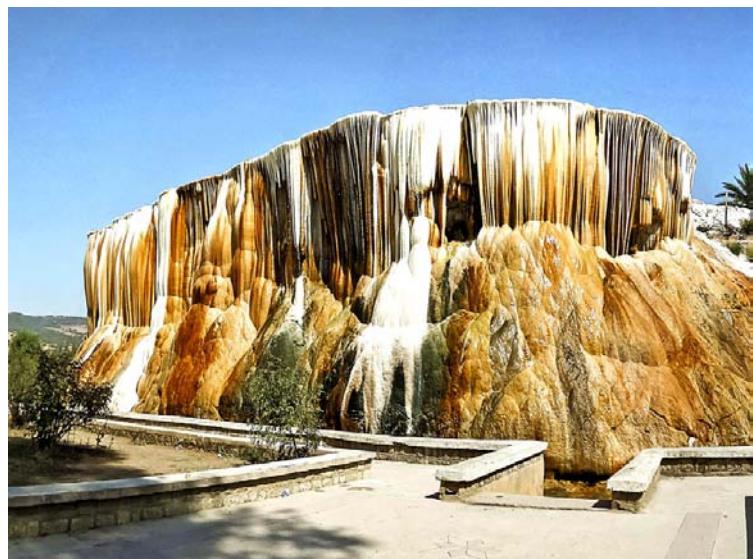
Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invité de se rapprocher de nos services, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présente attribution provisoire afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières.

ANEPE N° 2031006067 Le Quotidien d'Oran 15/09/2020

GUELMA

Un immense potentiel touristique à valoriser



Mohammed Menani

La wilaya de Guelma évolue dans un schéma directeur de l'aménagement territorial qui se fond dans l'échiquier touristique national, à partir de la zone nord-est du pays qui englobe huit (8) wilayas du Tell, avec un large front maritime et ses grandes métropoles côtières. La wilaya de Guelma située à moins de 40 km de la mer, constitue pour cette zone un arrière-pays doté d'un immense potentiel de haute facture touristique, une offre divine qui mérite le respect pour être une source à divers pôles d'excellence pouvant s'intégrer dans un développement durable qui favorisera la projection de véritables vitrines symbolisant la «destination Algérie» avec ses attributs de durabilité, de compétitivité, d'innovation et d'originalité. Le schéma directeur local élaboré depuis 2010, instaure une vision axée sur une interactivité de l'organisation structurelle de l'offre touristique vers les marchés interne et externe, la valorisation des atouts du territoire et la hiérarchisation des actions de prospective du secteur sur les segments du tourisme urbain, rural, culturel, historique, thermal ou encore l'écotourisme dans sa diversité.

Le plan d'action sur ce schéma directeur est personnalisé et singulisé autour de dix sites naturels de la wilaya qui, par leur envergure, accentuent sa seconde vocation après l'Agriculture, pour l'aiguiller sur le développement du tourisme thermal, de santé et de bien-être, eu égard aux gigantesques réserves thermo-minérales, suivi du tourisme rural et culturel adossés à la richesse des vestiges historiques et archéologiques, un autre magma déterminant nos profondes strates civilisationnelles.

Intégré au schéma national, adopté par les pouvoirs publics, se fixant les horizons 2035, le schéma direc-

teur local définit la stratégie du développement à adopter en focalisant les considérants sur les enjeux structurels d'un programme à long terme et les objectifs à atteindre, via la mise en oeuvre d'actions concrètes préalables, telles l'évaluation initiale, l'identification des potentialités et enfin l'exécution des programmes. Ainsi, l'on déduit que cette projection ambitieuse tend à consolider l'offre touristique, dans tous ses compartiments, en vue de développer un tourisme durable, respectueux de l'originalité environnementale et le génie créateur de l'élément humain, pouvant mettre en valeur une promotion effective de la «destination Algérie» et son attractivité productive.

UNE TOPOGRAPHIE AUX RELIEFS VARIÉS

La wilaya de Guelma est située dans un carrefour d'échanges économiques stratégiques sur une superficie de 3.687 km², favorisée par des attributs d'une topographie nord-atlasienne aux reliefs variés, entre massifs, piémonts, hautes et basses plaines et autres vallées, transcendée par une potentialité hydrique consistante. La région dispose aussi de milieux naturels variés de chantiers de la biodiversité qui offrent toute la gamme utile au tourisme climatique et de montagne, le tourisme de découverte, de curiosité et d'altitude ou encore l'écotourisme assorti du segment des loisirs et détente.

Les massifs les plus importants constituent un patrimoine forestier de grande valeur eu égard à la variété du tissu végétal et arboricole. Les plans sylvestres sont agencés dans des altitudes culminant à plus de 1400 m sur des monts denses ayant abrité, hier, des hauts faits d'armes historiques pendant la lutte de Libération nationale ou, enfin, la réserve protégée des monts de Beni Salah qui s'étend sur une

superficie de 12.750 ha, recelant une panoplie d'écosystèmes d'une valeur environnementale avérée. Ce site classé abrite l'une des plus importantes forêts récréatives de la wilaya après celles d'Ain Safra sur les monts de la Mahouna et les monts de l'Arabâa à Oued Zenati, qui abritent des espaces biotiques aux ressources cynégétiques. Le patrimoine culturel, historique et archéologique s'exprime à travers plusieurs sites considérés comme des musées à ciel ouvert, notamment la grande nécropole mégalithique de Roknia qui compte plus de 3.000 dolmens, le Théâtre romain de l'antique Calama, édifié au IIIe siècle sous le règne de la dynastie des Sévères (193-235), la ville de Thibilis à Sellaoua Anouna, le Théâtre régional édifié en 1880, la Zaouia 'El Hafnaoui' près de Nador et la mosquée Ibn Khaldoun édifiée en 1824 et récemment réhabilitée dans son décor architectural originel. Le potentiel thermo-minéral de la wilaya, qui est d'une réputation mondiale, est mis en exergue à travers la multitudes des sources thermales aux propriétés thérapeutiques prouvées, à Hammam Debagh, Hammam Ouled Ali, Hammam N'bails, Hammam Guerfa, Hammam Belhachani, où l'eau en état d'ébullition constante, jaillit des entrailles de la terre, à une température oscillant entre 54°C et 96°C. Les sites environnants très pittoresques, façonnés par la continue action des eaux sulfureuses, ont donné naissance à des panoramas géologiques légendaires comme la «vallée des cônes» à Hammam Debagh et sa cascade insolite pétrifiée, qui présente les accumulations perpétuelles de sédiments colorés sur des parois irriguées par le ruissellement constant des eaux chaudes. L'exploitation économique s'appuie sur le tourisme thermal et les efforts d'accompagnement des pouvoirs publics sont concentrés sur cette filière à créneau porteur, en adoptant les approches idoines dans la promotion de l'industrie hôtelière, en vue d'augmenter les capacités d'accueil touristique et conjointement, actionner la mise en valeur des différents sites touristiques en favorisant l'augmentation du portefeuille foncier dans une optique de booster la filière de la santé thermale ou le tourisme du bien-être.

En l'état actuel des choses, la wilaya de Guelma qui comptait, hier, une capacité d'accueil de 1.500 lits, attend la réception de plusieurs investissements homologués et en cours de réalisation, qui vont générer plus de 1.200 nouveaux postes d'emplois et porter la capacité d'accueil à plus de 4.000 nouveaux lits.

EL TARF

Des coupures d'électricité qui font grincer les dents

A. Ouélaa

Dès le premier jour du Bac, les choses ont très mal débuté pour les candidats de cet examen crucial pour leur avenir qui ont été désagréablement surpris, en constatant à leur corps défendant que l'électricité ait fait volte-face. C'était juste, après la prière du Fadjr, aux environs de 05h30', moment propice pour une petite révision mati-

nale. Le désarroi et le désappointement étaient à leur comble, chez bon nombre de candidats qui se sont retrouvés, dans le noir et ont dû faire usage de la lampe torche de leur portable. Ce n'est que, vers 07h, que le courant a été rétabli à peine pendant un quart d'heure puis une deuxième coupure, suivie du même scénario vers de 12h30 à 13h15.

Entre temps, la colère ne cessait d'enfler chez les commerçants com-

me les cafés maures, les boulangeries, les pâtisseries et autres commerces, sans oublier les ménagères qui ne savaient plus où donner de la tête craignant la pire pour leurs appareils électroménagers. Il nous était impossible de savoir l'origine et les raisons de ces impondérables combien même les équipes d'intervention étaient mobilisées pour rétablir cette énergie utile et indispensable pour tout le monde.

BOUIRA

44 nouveaux postes transformateurs pour le réseau électrique



Farid Haddouch

de bénéficier du confort de l'électricité, une commodité vitale pour améliorer ses conditions de vie.» Notre interlocutrice poursuivra «un projet qui a coûté à notre direction une enveloppe financière de 1.829 millions de DA.» Elle nous fera savoir également que «malgré ces efforts, d'autres postes et lignes électriques souffrent des oppositions de diverses origines et aussi du manque du foncier pour l'implantation des postes électriques.»

Priée de nous donner plus de détails sur la nature des projets touchés par les oppositions, cette dernière précisera que «ces oppositions concernent le passage de lignes devant raccorder deux postes transformateurs sur supports électriques, dans les villages Ikhadachen dans la commune d'Ath Laâziz et Mergueb dans celle d'Aïn Turk, et la parcelle de terrain qui devra abriter un génie civil au village de Takerboust, dans la commune d'Aghbalou.» Par contre, pour la réalisation d'autres postes transformateurs et l'implantation des génies civils dans le village de Saïd Abid, cité des 338 logements et Ouled Boutoula dans la commune de Bouira, ces projets sont freinés par l'absence du foncier.

7 blessés dans 2 accidents de la route

Sept blessés ont été dénombrés lors de 2 accidents de la route qui se sont produits avant-hier, à la tombée de la nuit, sur le réseau routier de la wilaya de Bouira. Le premier accident est une collision entre un camion et une voiture qui a eu lieu sur l'Autoroute Est-Ouest, dans la localité de Ben-Haroun située à une trentaine de kilomètres, à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Il est à déplorer des blessures à 3 personnes.

Les éléments de la Protection civile du secteur de la commune de Djebahia sont intervenus sur les lieux de l'accident

pour évacuer les 3 blessés aux urgences du Centre hospitalier 'Amar Ouamrane' de la daïra de Lakhdaria.

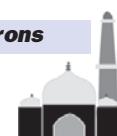
Le deuxième accident est survenu vers 21h sur le CW20, à proximité du village Larbi Cherif, dans la commune de Sour El Ghazlane, à une cinquantaine de kilomètres, au sud de Bouira. Une collision entre 2 voitures a fait 4 blessés parmi les passagers. Ces derniers âgés entre 22 et 27 ans, ont été évacués aux urgences du Centre hospitalier 'Frères Yahiaoui' de Sour El Ghazlane.

Farid Haddouche

Horaires des prières pour Alger et ses environs

27 moharram 1442

El Fedjr 05h03	Dohr 12h43	Assar 16h14	Maghreb 18h58	Icha 20h18
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Annoncée pour juin dernier L'entrée en service des nouvelles délégations communales traîne toujours

D. B.

Annoncées pour le mois de juin dernier, les nouvelles délégations communales de l'APC d'Oran, ne sont toujours pas entrées en service. Sur les trois délégations à savoir Akid Lotfi, Nasiria et Hammou Boutlélis, seule celle de la commune de Akid lotfi est opérationnelle. Selon des sources proches de la commune d'Oran, la mise en service des délégations communales bute sur un problème d'équipements et de personnel. En mai dernier, des sources proches de la commune avaient annoncé l'entrée en service de trois nouvelles délégations communales, en application des dernières directives du gouvernement. Il s'agit des secteurs urbains Akid lotfi, Nasiria et Hammou Boutlélis. Des délégués devaient être affectés pour la gestion de ces nouvelles délégations. Selon ces mêmes sources, trois autres délégations communales seront opérationnelles au courant de l'année prochaine à savoir El-Khalidia, Fellaoucène et Haï Mahieddine. Mais, là aussi, des sources bien informées ont affirmé que la mise en service de ces délégations risque d'être retardée pour indisponibilité des locaux. Le mois d'avril dernier et en application du dernier décret exécutif, portant création de Délégations communales dans les communes des wilayas de Constantine et d'Oran, approuvé par le gouvernement, une réunion a été tenue au siège de la commune d'Oran, pour le lancement effectif de cette opération. Ainsi, Oran connaîtra une nouvelle organisation, à travers la création de 18 Délégations communales, sur la base des besoins de la

population qui ont fait objet d'une étude élaborée par les autorités locales et approuvée par l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran. « A ce titre, Haï Akid Lotfi, Haï Derb, Hammou Boutlélis, El-Khalidia, Fellaoucène et Haï Mahieddine seront les nouvelles délégations communales (secteurs urbains) qui seront opérationnels, suite à la promulgation de ce décret exécutif. La mise en service de ces nouvelles délégations se fera, au fur et à mesure, de la disponibilité des locaux et surtout des moyens humains. Cette organisation administrative permettra aux communes de prendre en charge, efficacement, les missions du Service public local et de mieux répondre aux exigences du développement local, dans le cadre du renforcement de la décentralisation et de la démocratie participative, ainsi que le rapprochement de l'Administration du citoyen. Le nombre de secteurs urbains actuels (12), ayant été déterminé, lors du découpage administratif de 1994, a été, ainsi, revu à la hausse.

Chaque nouveau secteur devra, aussi, bénéficier des équipements nécessaires, sièges administratifs et autres structures communales d'accompagnement, conformément aux articles 133 et 134 du code communal, en l'occurrence : « La commune peut créer des délégations communales et/ou des antennes communales, dans les limites de sa compétence. Les règles d'organisation et de fonctionnement sont fixées par voie réglementaire » et « la délégation communale a vocation d'assurer les missions de service public et dispose des moyens nécessaires à leur prise en charge. La délégation com-

munale est animée par un élu, appelé délégué communal, désigné par délibération de l'Assemblée populaire communale, sur proposition du président de l'Assemblée populaire communale. Il est assisté d'un administrateur nommé par le président de l'Assemblée populaire communale, sur proposition du secrétaire général de la commune ». « Le dossier inhérent à la création de ces 6 nouvelles secteurs urbains en plus des 12 autres déjà existants, dans la commune d'Oran a été ficelé et adressé au ministre de l'Intérieur, il y a plus de 2 années ; les élus n'attendaient plus que la promulgation du décret exécutif portant la création de ces 6 nouvelles délégations. A ce titre et conformément au nouveau découpage administratif, effectué par les services de la commune, les secteurs urbains Akid Lotfi sera détaché du secteur urbain El Menzeh (ex-Canastel) ; El Khalidia, rattachée à Ibn-Sina sera érigée en secteur urbain. Il en est de même pour Hammou Boutlélis qui dépendait de Seddikia ; le secteur Fellaoucène d'El Makkari et Haï Mahieddine qui était rattaché au secteur urbain El Badr. Enfin, la nouvelle délégation communale En Nasr (ex Haï Derb) se détachera du secteur urbain Sidi El Bachir (ex-Plateau) » ajoute la même source. Il s'agira, à travers cette nouvelle organisation, de doter les capitales de l'Ouest de structures administratives à même de prendre en charge, efficacement, les missions de service public et de mieux répondre aux exigences du développement local, dans le cadre du renforcement de la décentralisation et de la démocratie participative, ainsi que le rapprochement de l'administration du citoyen.

L'incivisme frappe la forêt de Madagh Un site récréatif transformé en décharge à ciel ouvert

J. Boukraâ

La forêt de Madagh, un des plus importants sites récréatifs en plein air d'Oran, vit une situation désastreuse. Cette forêt est devenue une poubelle à ciel ouvert, à la suite d'amoncèlement d'immondices en tout genre, sur presque sa totalité. Des énergumènes font preuve d'un incivisme et d'un manque d'éducation flagrants. Après avoir passé un moment de détente ou après un bon repas préparé au feu de bois, leurs déchets sont laissés tels quels sur place sans aucun souci de préservation de la nature. Endroit de prédilection des amoureux de la nature et de détente loin de la ville et ses désagréments, a déçu cette année plus que d'autres, les citoyens. Pire, les braises sont déversées encore fumantes à proximité des troncs d'arbres, dont certains ont été consumés par le feu, au grand risque de provoquer de graves incendies. Pour les autres, qui se tordent de peine, se demandent pourquoi les pouvoirs publics ne prennent pas des mesures urgentes et des décisions draconiennes pour la préservation de ce site. Ce volet doit impliquer les responsables et les visiteurs. Ils souhaiteraient voir l'endroit confié à une entité, pourquoi pas une coopérative de jeunes issue du dispositif d'insertion de demandeurs d'emploi ou des dispositifs Ansej ou Cnac, afin d'être mieux protégé et géré de façon écoresponsable. Cela permettrait selon Laid, un gendarme en retraite, rencontré sur place, samedi dernier, de



créer une dynamique à ce site. Il pourrait y avoir des échoppes en bois qui proposeraient des services, forts utiles aux familles ou aux groupes qui fréquentent cet endroit paradisiaque, comme des commerces d'alimentation générale avec fruits et pains, des kiosques de souvenirs et d'artisanat pour promouvoir la région ou encore la vente de produits du terroir comme le miel, les fruits et légumes de saison.

Cette forêt de loisirs est une destination privilégiée pour les férus du tourisme de montagne compte tenu de son étendue et son paysage magnifique. Les familles oranaises préfèrent se rendre dans cette forêt du fait de sa proximité de la plage qui porte le même nom. Un flux de plus de mille voitures venant des différentes wilayas du pays est enregistré quotidiennement. Malheureusement l'endroit se trouve dans une situation catastrophique. Un autre point noir à soullever et qui est considéré comme pénalisant à la forêt de Madagh est l'état catastrophique des jeux pour enfants. Ils sont, dans leur grande majorité, hors d'usage du fait de leur dégradation par des actes malveillants ou à cause des aléas climatiques, sans parler du mobilier qui a besoin soit de réfection ou remplacé par du neuf. Il est à signaler que les sanitaires de ce site sont inutilisables ce qui indispose les visiteurs. Un point d'eau potable est également souhaité par l'ensemble des familles rencontrées sur place.

Pour rappel la forêt de Madagh a été rouverte, durant la saison estivale 2011, après avoir fait l'objet de réaménagement. Un montant de plus de 30 millions de DA a été octroyé à l'aménagement de 2.056 ha sur un total de 3.292 ha. Le programme de réhabilitation de cet espace a nécessité des actions de reboisement, de désherbage et de création d'aires pour accueillir les familles et installer les équipements de loisirs. Quarante kiosques ont été réalisés, tout au long de la forêt, ainsi que deux cafétérias et sept aires de jeux.

TOLÉRANCE ZÉRO
POUR LES TRICHEURS !



Pour garantir le bon déroulement des examens de BAC

La gendarmerie déploie son dispositif

K. Assia

Une série de mesures a été prise par le groupement de la gendarmerie d'Oran, afin de sécuriser les examens du Bac 2020, à l'heure de la pandémie du Covid-19. Dans ce registre, un dispositif de sécurité exceptionnel, a été déployé à l'occasion de ces épreuves, avec pour objectif : garantir une couverture sécuritaire des quatre centres de surveillance qui relèvent de la compétence de ce corps sécuritaire.

Dans chaque centre, un déploiement de gendarmes a été déployé afin de sécuriser les candidats au Bac, surveillants et aussi parents d'élèves et garantir le bon déroulement de ces épreuves.

Le dispositif prévoit la sécurisation de l'opération d'acheminement des sujets d'exams vers les centres et porte aussi sur la fluidi-

té de la circulation de sorte que des escadrons de la gendarmerie ont été déployés avant et aussi pendant et après les examens et ce, sur toutes les routes communales et de wilaya. Des tournées sont aussi effectuées par les gendarmes, en collaboration avec les éléments de la brigade de la Protection des mineurs et ce, pour motiver les candidats et les sensibiliser sur le respect des dispositions sanitaires dont le port de bavette. Ainsi et pour accompagner ce dispositif, les gendarmes ont opté, le premier jour des épreuves, pour une sensibilisation sur le respect du protocole sanitaire au lycée Djaffal Miloud. Le but est d'offrir et de réunir toutes les conditions favorables et adéquates qui permettent aux élèves candidats de passer leurs examens dans de bonnes conditions sanitaires et sécuritaires, indique-t-on.

Aucun cas de fraude ou de coronavirus au 1^{er} jour du Bac Près de 26% des candidats libres absents

J. Boukraâ

Dans des conditions particulières et un protocole sanitaire strict, les épreuves du baccalauréat de la session 2020 se poursuivent. Pour le deuxième jour de l'examen une grande partie des candidats ont estimé que les épreuves des mathématiques n'étaient pas trop faciles à aborder particulièrement pour les filières scientifiques et gestion et science-économie. Les sujets traitaient seulement les cours présentés en présentiel. C'est-à-dire les programmes présentés lors des premier et deuxième trimestres, selon les candidats. Toutefois les candidats qui animaient les petits groupes devant le lycée Maraval, estiment que le sujet n'était pas « un gâteau ». D'autres jugent, que « ce n'était pas facile, mais abordable en général ». Cette appréciation n'est pas partagée par tout le monde. Une candidate considère l'épreuve comme trop dure et qu'elle n'était pas à la portée des élèves moyens». Dans l'après-midi d'hier, les candidats avaient rendez-vous avec l'épreuve d'anglais ». Restent, maintenant, les troisième et quatrième journées décisives pour les candidats avec des matières comme les Sciences naturelles et la Physique pour les filières scientifiques, la Phi-

losophie pour les filières littéraires et la Comptabilité pour les filières gestion et comptabilité ». D'autre part les candidats libres ont brillé, par un fort taux d'absentéisme. Selon la direction de l'Education le taux global d'absentéisme a atteint lors de la première journée 25,78 %, chez les candidats libres et 1,15 % chez les scolarisés. Selon la même source pour les candidats libres, sur quelque 5.923 inscrits, 1.526 ne se sont pas présentés aux centres d'examen, dimanche. Pour les candidats scolarisés 172 se sont absents, le 1^{er} jour.

La direction de l'Education affirme que pour le 1^{er} jour, aucun cas de coronavirus et aucun cas de fraude n'ont été enregistrés à travers les 68 centres d'exams.

Rappelons qu'à Oran, quelque 20.939 candidats sont inscrits aux épreuves du baccalauréat de la session 2019/2020. Dans le cadre de la lutte contre la fraude aux examens, la préservation de leur crédibilité et la consécration du principe d'égalité des chances, les autorités ont criminalisé toute forme de fraude et de triche, aux examens scolaires, en introduisant des sanctions dans le Code pénal. Ces sanctions qui dépassent dorénavant les peines administratives sont devenues également judiciaires.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

Benzouine Nourdiné, 58 ans, Sananes

Abid Mohamed, 64 ans, Mediouni

Okbi Houari, 81 ans, Oran

Benfreha Abdelkader, 56 ans, Tiaret

Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 Moharram 1442

El Fedjr
05h21

Dohr
12h58

Assar
16h29

Maghreb
19h13

Icha
20h32



Boudé par les courtiers et les vendeurs Vers la location du marché de véhicules d'El-Hamri

D. B.

Pour une meilleure rentabilité, le marché des véhicules pourrait faire l'objet d'une concession en location, après sa réouverture, a-t-on appris, hier, auprès d'élus de l'AOPC d'Oran. Cette proposition qui date de l'année dernière, sera relancée suite à un constat établi sur place faisant état du peu d'engouement des courtiers et des clients pour ce nouveau site. Nos sources indiquent que la mise en location, par avis d'adjudication au plus offrant, sera proposée aux élus de l'Assemblée lors de la prochaine session de l'APC d'Oran.

Selon nos interlocuteurs il s'agit, d'une opération qui s'inscrit dans le cadre des mesures prises par la collectivité pour renflouer ses caisses. A ce titre, nos sources indiquent qu'un cahier des charges sera élaboré par les services de la commune, pour déterminer les modalités et la durée de la location.

Cette procédure sera suivie par le lancement d'un avis d'adjudication au plus offrant. Géré depuis son ouverture par les services de la division des Affaires économiques de la commune d'Oran, le nouveau mar-

ché de véhicules d'El-Hamri, sera cédé en concession pour une durée que déterminera le cahier des charges. Nos sources indiquent que la décision de recourir à la concession en location à un privé, fait suite à un constat faisant état de la faible rentabilité de cet espace, pratiquement boudé par les courtiers et les clients. En effet, l'ouverture du nouveau marché de véhicules ne semble pas susciter un engouement pour les courtiers d'Oran qui préfèrent de loin occuper l'espace public, au marché informel des Castors. Ce «Souk» qui est à l'origine de nombreux désagréments pour les riverains, devait être éradiqué. Toutefois les ruelles de ce quartier sont toujours squattées par de nombreux courtiers. Abordés à ce sujet, des courtiers ont affirmé qu'ils boudent le nouveau marché à cause des taxes d'entrée.

Pourtant et de l'avis de sources proches de la commune, les taxes fixées par l'APC ont été minutieusement étudiées pour permettre l'accès à un maximum de courtiers. Même les potentiels clients en quête d'un véhicule ne semblent pas attirés par ce nouveau marché et semble plutôt privilégier le marché in-

formel. « Outre le problème des taxes d'accès, il faut signaler que les clients se sont habitués au marché des Castors, et beaucoup ignorent même l'existence de ce nouveau marché », affirme un courtier. Ce dernier indique que l'achat et la vente de la majeure partie des voitures s'effectue dans les marchés informels. Après plus de huit mois de travaux d'aménagements, le nouveau marché d'El Hamri, totalement aménagé, a été ouvert il y a près de deux années. La mise en exploitation de ce site a été décidée à l'issue d'une visite effectuée par le maire d'Oran et les membres de son exécutif, pour un constat de visu.

En parallèle, les marchés illicites de vente de voitures au quartier de l'hippodrome, à Courbet et au 2^e périphérique devaient être interdits par arrêté du président de l'APC. Pour interdire toute activité sur ces sites des dispositions devaient être prises conformément à la loi pour interdire tout stationnement de véhicules en dehors des espaces réservés légalement aux salles des fêtes ou autres commerçants. Avant l'ouverture du marché, la commune a arrêté les tarifs relatifs au droit d'accès de véhicules.

Face aux retombées néfastes de la pandémie Les gérants des auto-écoles en appellent au ministre des Transports

K. Assia

Une correspondance de rappel de toutes les préoccupations des gérants des auto-écoles affiliées à l'organisation nationale des auto-écoles ONAE a été adressée, avant-hier, au ministre des Transports a-t-on appris auprès de M. Yagoubi, président de l'organisation. Le collectif espère une réponse aux différentes correspondances envoyées, ces derniers mois, à la tutelle et qui portent sur une prise en charge réelle de leurs doléances. Celles-ci s'articulent autour de l'exonération, pendant cette année, de toutes les charges fiscales et également les cotisations via la CASNOS, la CNAS. En effet, l'arrêté de l'activité, pendant trois mois, a eu des conséquences fâcheuses sur le quotidien des 8.000 gérants que compte l'ONAE dont 300 à Oran.

A cela vient s'ajouter le personnel dont les moniteurs et d'autres employés qui se sont également retrouvés en chômage. Toutefois, malgré la reprise de l'activité, en juin dernier, le problème de la cherterie des loyers a contraint de nombreux professionnels à cesser provisoirement leur activité. Ce problème est vécu malheureusement, dans les grandes villes où les loyers sont excessivement hors portée.

En réclamant, hier, l'aide des pouvoirs publics, l'ONAE rappelle que des salaires sont prévus dans le programme du gouvernement pour les gérants des auto-écoles, en plus de crédits ce qui permettra de remonter la pente et faire face aux différentes charges résultant de l'arrêt de l'activité.

Ils réclament des crédits pour le renouvellement de leurs véhicules. Rappelons qu'avant la reprise de leur activité, l'ONAE avait adressé

un communiqué au ministre des Transports et des Travaux publics pour dénoncer la situation dramatique que traversait le collectif. Celui-ci se retrouve, selon notre interlocuteur, confronté à d'énormes charges qu'il devra payer dont les prix des loyers puisqu'il s'agit d'une activité commerciale donc soumise à une réglementation et un cahier des charges. Il est aussi question de régler et s'acquitter des charges et des frais de stationnement des différents véhicules des auto-écoles, de verser les salaires des moniteurs et des autres employés dont les secrétaires, de s'acquitter des cotisations auprès de la CASNOS et la CNAS, de payer des factures d'électricité, d'eau et aussi les impôts. Dans la correspondance de rappel adressée avant-hier, l'organisation réitère son appel et réclame une prise en charge réelle et efficace de ses préoccupations.

Aïn El Turck Le BEM et le Bac diminuent grandement l'affluence sur les plages

Rachid Boutlelis

Dans un contexte légendaire, les épreuves du BEM et du Bac ont nettement diminué la fréquentation des plages en cette deuxième semaine du mois de septembre, à Aïn El Turck. En effet, selon le constat établi par 'Le Quotidien d'Oran', de nombreuses familles, qui séjournent dans le chef-lieu, et dont les enfants étaient inscrits pour passer ces épreuves, ont commencé à regagner leurs résidences permanentes à Oran et ses villes limitrophes, au cours du week-end dernier. Notons que la grande majorité de ces familles ont constitué une grande partie du considérable rush de vacanciers qui a convergé vers cette contrée côtière dès l'annonce de l'ouverture des pla-

ges, le 15 août dernier, date coïncidant, ironie absurde du sort, avec la fête des plages, qui était célébrée autrefois à travers l'organisation d'un éventail d'activités culturelles et sportives, dont la grande majorité était concoctée au bord même de la grande bleue.

Ces vacanciers, australiens indépendamment de leur volonté, qui ont eu auparavant à surmonter un été caniculaire, majoré d'un éprouvant, stressant et étouffant confinement dans le béton, avaient, à priori, grand besoin de respirer un peu d'air iodé au bord de la mer et/ou de séjourner dans l'une des localités de la contrée côtière d'Aïn El Turck. En dépit du risque de la propagation de la pandémie de Covid-19, toujours suspendu sur les têtes telle l'épée de Damoclès, des fa-

milles, des jeunes et moins jeunes, en quête d'une bouffée d'oxygène, n'ont pas hésité à prendre d'assaut les plages de cette partie de la wilaya d'Oran et ce, dès la levée de l'interdiction de leur accès. Du coup c'est une ambiance singulière, avec la présence remarquée des forces de sécurité sur les plages pour veiller à l'application des mesures édictées par les autorités sanitaires, qui s'est installée sur les plages de cette contrée. La zone englobant le site des Andalous, Bomo-plage, les lieudit la Grande plage et l'Etoile, de part la beauté de leurs paysages, ont constitué le point de ralliement de familles venues de différentes zones de la capitale de l'Ouest et de ses localités limitrophes.

Certaines d'entre elles ont exploité cette occasion pour entamer des

L'Institut français à Oran reprend ses activités



Après plusieurs mois de fermeture, suite aux mesures restrictives visant à limiter la propagation du coronavirus, l'Institut français à Oran reprend progressivement ses activités. Des mesures particulières ont été prises pour assurer la sécurité du public, comme on pourra le constater en consultant le site de l'Institut <https://www.if-algerie.com/oran> et la page Facebook <https://www.facebook.com/institutfrancaisoran/>. Les usagers peuvent d'ores et déjà revenir à la médiathèque, en nombre limité et sur inscription au 041 40 35 41, rapporter ou emprunter les ouvrages et documents, dans le plein respect des consignes sanitaires. Les amoureux du cinéma peuvent pour leur part s'inscrire aux deux projections cinéma des mardi (jeune public) et mercredi surevenements.if.oran@if.algerie.com. Deux films sont à l'affiche ce mois de septembre : l'adaptation émouvante d'un classique de la littérature jeunesse, Sans famille, d'Hector Malot, et Une intime conviction, inspiré d'un fait divers réel et d'une célèbre affaire judiciaire.

En revanche, les étudiants devront patienter encore un peu pour être reçus comme avant dans les locaux de l'Institut pour obtenir des renseignements. Ils peuvent en revanche le faire à distance,

comme expliqué sur la page de l'Espace Campus France. Enfin, les ré-inscriptions et inscriptions aux cours de français ont repris le 12 septembre sur le site de l'USTO, en commençant par les réinscriptions (du 12 septembre au 1er octobre).

Elles seront suivies des inscriptions de nouveaux apprenants du 20 septembre au 1er octobre. Les cours eux-mêmes reprendront le 3 octobre.

Ils permettront à tous, petits et grands, d'améliorer rapidement leur maîtrise de la langue française. La réussite de cet enseignement repose sur des méthodes d'apprentissage adaptées aux objectifs de chacun et sur une équipe d'enseignants expérimentés, recourant à des méthodes pédagogiques à la fois performantes et ludiques. Là encore, les consignes sanitaires seront strictement appliquées : respect de la distanciation physique entre les personnes, obligation du port du masque, désinfection régulière des salles de cours et mise à disposition de gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains, nettoyage régulier des locaux et des équipements.

Une première étape vers un retour à la normale que l'on espère prochain et qui permettra à l'Institut français d'Oran de mettre en œuvre une riche programmation, d'ores et déjà en préparation.

pour leur progéniture et ce, pour pouvoir faire face dans de bonnes conditions à la rentrée des classes. « Mes enfants avaient grandement besoin de souffler après plusieurs mois de confinement. Ils étoffaient dans le béton. Un petit séjour sur la côte ne pourrait que leur faire du bien » avait commenté avec humour, l'un de nos interlocuteurs. Toujours est-il que les épreuves du BEM et du Bac ont presque vidé, comme par enchantement, les plages de cette contrée et ce, aussi rapidement qu'elles ont été prises d'assaut. Mais cependant, nombre de vacanciers ont promis de revenir après les examens, pour profiter de la période baptisée « l'été indien », si évidemment les conditions météorologiques s'y prêtent pour un dernier séjour au bord de la mer.

TLEMCEN

Les carrières de toutes les nuisances



Khaled Boumediene

Via une lettre adressée au président de la République, aux ministres de l'Environnement et de l'Agriculture et de la Pêche, ainsi qu'au wali de Tlemcen, les exploitants des terres agricoles et habitants de Tegma (commune d'Aïn Fezza) réclament une commission d'enquête pour s'enquérir des nuisances (poussières, fumées, bruits, circulation dangereuse d'engins et camions) engendrées par les carrières d'agrégats (sables et graviers de différents calibres), implantées dans cette localité et l'usage abusif de l'explosif qui dérangent leur quiétude et menacent l'environnement. Ils exigent, en outre, des mesures immédiates de la part des responsables concernés, afin de mettre fin à la dégradation de leurs champs agricoles plantés d'oliviers, cerisiers, grenadiers, amandiers et de pommiers, et qui s'étendent sur des centaines d'hectares. Dans leur courrier, les responsables de neuf grandes exploitations agricoles ainsi que des fellahs, signataires de cette pétition lancée aux pouvoirs publics, ne cachent pas leur « déception », leur « désar-

roi » et même leur « colère » de « découvrir encore qu'une autre autorisation d'exploitation de carrière a été délivrée dans leur localité ! » et ce, malgré leurs incessants appels résonnant forts adressés à tous les responsables concernés. Cette nouvelle carrière, indique M. Merad Mohamed Yazid, un agriculteur de la région, va encore aggraver les souffrances des habitants et détériorer les terres agricoles mitoyennes de Tegma. « Nous vivons actuellement une grande catastrophe provoquée par la multiplication des carrières dans notre localité et ce, malgré une série de démarches initiées au niveau des autorités concernées depuis l'année 2007. Nous ne sommes pas contre ces exploitations minières, mais elles doivent être implantées au bon endroit et loin des terres agricoles et des habitants pour éviter les désagréments et protéger les terres agricoles. Nous avons construit des hangars agricoles et des bassins d'eau et utilisé de grands moyens matériels, humains et financiers pour la mise en valeur de nos terres pour la plantation d'arbres fruitiers dans le cadre du programme FNDRA de l'Etat, mais ces efforts sont aujourd'hui hypothé-

qués par l'impact et nuisances de ces carrières. Nous demandons l'intervention du président de la République pour arrêter les nuisances que nous subissons et qui portent un gros préjudice au potentiel agricole de la région qui s'amoindrit de plus en plus ! » ajoute M. Merad, très agacé par cette situation préoccupante. Notre interlocuteur dont l'exploitation agricole a eu le mérite de décrocher le trophée « Oléomed » lors de la 8^e édition du Salon international de l'agriculture « Agro-Expo Filaha » organisé en 2012 à la SAFEX d'Alger pour récompenser le travail professionnel effectué par son exploitation, notamment en matière de respect de l'itinéraire technique de production ainsi que la qualité de ses produits oléicoles, s'interroge aussi sur le sort des dizaines d'employés activant dans les exploitations agricoles de cette localité, qui sont, selon lui, menacés par la perte de leurs emplois à cause de la baisse des rendements des champs arboricoles et l'envahissement continu des carrières au détriment de l'agriculture. Il déplorera le silence des autorités locales comme celui des directions de wilaya concernées.

BÉCHAR

Les coordinateurs de l'ANIE de quatre wilayas installés

Les coordinateurs de quatre wilayas dans le Sud-ouest et les membres de la délégation de wilaya relevant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans les wilayas de Bechar, Tindouf, El-Bayadh et Naâma ont été officiellement installés lors d'une cérémonie présidée dimanche par Mohamed Seighir Saâdaoui, membre du bureau national de cette instance.

Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée au siège de la délégation de wilaya de Bechar, Mohamed Seighir Saâdaoui, a indiqué que « l'ANIE aura pour rôle au cours du prochain référendum sur la révision de la Constitution, prévu le 1er no-

vembre, de garantir dans la transparence la réussite de ce rendez-vous électoral, aussi bien au niveau central que local, à ce à travers les coordinations de wilaya.»

« L'ANIE à travers ses délégations de wilaya est là pour la protection du choix et de la souveraineté populaire dans le respect des lois de la République», a-t-il souligné.

« Notre devoir est de contribuer à la protection du choix du peuple, lors du prochain référendum sur la révision de la Constitution, proposée par le Président de la République M. Abdellmajid Tebboune», a-t-il ajouté.

« Les coordinateurs de wilayas de Bechar, Tindouf, Naâma et El-

Bayadh, auxquels le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, vient de leur renouveler la confiance, ont pour devoir et missions de faire réussir le prochain référendum sur la Constitution pour qu'il soit un véritable rendez-vous du choix des citoyens en un Etat fort et stable», a fait savoir M. Saâdaoui à la fin de cette cérémonie, en présence des responsables de la wilaya dont les Directions ont un lien direct avec le déroulement du référendum.

Ces coordinateurs de wilayas dans le sud-ouest sont Abdallah Fassi (Bechar), Mahmoud Cherrad (Tindouf), Fethi Bendjedid (Naâma) et Boubekeur Hamiane (El-Bayadh).

MASCARA

Ils utilisent les réseaux sociaux pour piéger leurs victimes

Mohamed Belkecir

L'exploitation des réseaux sociaux par des malfaiteurs pour commettre leurs forfaits prend de l'ampleur. En effet, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Mascara viennent de neutraliser deux individus auteurs d'une escroquerie et vols avec menace à l'aide

d'armes blanches. Ces individus ont fait au total quatre victimes dont trois issues de wilayas limitrophes. Les plaignants indiquent avoir répondu à une annonce de vente d'une moto-cyclette postée sur les réseaux sociaux par des inconnus. Rendez-vous fut pris pour conclure la transaction, mais en fait, il s'agissait d'un guet-apens et ces individus se sont accaparés

d'une somme de 14 millions de cts sous la menace de couteaux avant de prendre la fuite. L'enquête a abouti à l'identification et l'arrestation des deux suspects. Il s'est avéré aussi que l'un d'eux était impliqué dans deux affaires similaires objet d'enquêtes au niveau d'autres sûretés. Après les procédures d'usage, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

MOSTAGANEM

Des agresseurs de policiers arrêtés

La police judiciaire de la Sûreté de la daïra d'Aïn Tedes (Mostaganem) ont arrêté des membres d'une bande de malfaiteurs, ayant agressé des agents des forces de l'ordre et détruit volontairement leur matériel, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Le chargé de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Mostaganem, le lieutenant de police Bachir Belkacem, a indiqué à l'APS que quatre individus, tous des repris de justice, formant une bande criminelle, âgés entre 27 et 35 ans, ont été arrêtés dans le cadre de l'application de la loi 03-20 concernant la prévention et la lutte contre les bandes des quartiers, ainsi que la prévention contre la propagation du virus corona (Covid-19).

L'opération a été encadrée après l'intervention des forces de police pour arrêter une fête de mariage à Aïn Tedes organisée par un citoyen, qui a violé les mesures initierées contre la propagation du virus Corona, a précisé la même source.

Un laboratoire de dépistage du Coronavirus mis en service

Un laboratoire de dépistage du Coronavirus (Covid-19) a été mis en service dimanche à l'Université Abdelhamid Benbadis de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la santé et de la population.

L'ouverture de ce laboratoire, conforme aux normes internationales, est intervenue après le contrôle effectué, en août dernier, par un comité de spécialistes et portant notamment sur la sécurisation des analyses, la protection du personnel médical et paramédical du laboratoire et aussi après l'agrément de l'Institut Pasteur, comme l'a précisé à l'APS le directeur de la Santé, Toufik Mohamed Khelil.

Le laboratoire, équipé d'un appareil d'analyses par réaction en chaîne par polymérase (PCR), a une capacité de 96 examens par jour. Il est supervisé par des spécialistes en biologie moléculaire et microbiologie, ainsi que par un personnel médical et paramédical, a ajouté M. Khelil.

Le même responsable a souligné que la mise en service de cette structure contribuera à améliorer la prise en charge des patients atteints par le virus, vaient parmi les participants à la fête de mariage, ont eu une réaction violente vis-à-vis des forces de l'ordre, arborant contre eux des armes blanches et leur jetant des pierres, mettant ainsi leurs vies en danger, a-t-on ajouté.

Les malfaiteurs ont également causé des dommages au matériel des policiers, avant de prendre la fuite, a-t-on poursuivi.

Les recherches et les investigations enclenchées par la police judiciaire, suite à ces incidents, se sont soldées par l'identification des mis en cause et leur arrestation, peu de temps après les faits en question, a relevé le responsable.

Accusés d'agression contre les forces de l'ordre avec utilisation d'armes blanches, mettant leurs vies en danger et de destruction volontaire de biens d'autrui, les quatre individus ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal d'Aïn Tedes.

Un PV d'infraction de non respect de la décision de wilaya a été dressé contre l'organisateur de la fête de mariage, a-t-on noté.

Les suspects, qui se trou-

ent obtenant plus rapidement les résultats des tests et contribuera à soulager la pression du laboratoire d'Oran, vers lequel les échantillons étaient transférés au moins deux fois par jour.»

Par ailleurs, afin d'assurer une transmission sûre et rapide des résultats, une plateforme numérique a été mise en place au niveau de ce laboratoire, le reliant directement à la DSP et au ministère de tutelle tuteur, a précisé le même responsable.

S'agissant de la situation épidémiologique dans la wilaya de Mostaganem, le même responsable a noté la baisse des cas confirmés et celui du taux d'occupation des lits au niveau des trois services hospitaliers de Covid-19. Ce taux est passé de 200 patients au début du mois d'août dernier à 40 patients actuellement.

Selon le DSP, depuis mars dernier, plus de 1.000 enquêtes épidémiologiques ont été menées sur le terrain touchant l'entourage de tous les cas positifs au niveau de la wilaya, en plus d'un suivi sanitaire intensif des cas suspects avant le début du confinement à domicile et jusqu'à sa fin.

PixX

Optez pour le meilleur



Appels et SMS illimités vers Mobilis
4000 DA vers tous les réseaux

30 Go + Gratuits

Validité 30 Jours



Bénéficiez des plans PixX via
*600#, l'application MobiSpace
ou l'interface web meetmob.mobilis.dz

www.mobilis.dz

ANEPE N° 2016014642 Le Quotidien d'Oran 15/09/2020



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTRIEINT
EN NEUF LOTS SEPARÉS POUR LA FOURNITURE
DE DENRÉES ET PRODUITS DIVERS AU PROFIT
DU CENTRE AVITALLEMENT DE NAJDA MAGHREB SPA
N° 01/NM/AVIT/2020



L'Entreprise Publique Economique NAJDA MAGHREB SPA sis Centre Administratif DRIZ (Ex EGZIA /SONATRACH- Arzew) BP 24 Arzew, lance un avis d'Appel d'Offres National Restrikt N° 02/NM/AVIT/2015 en Neuf (09) lots séparés listés ci-après, pour la fourniture de denrées et produits divers, pour les besoins de son Centre Avitallement, par les commerçants ayant la qualité de Détaillants, grossistes et/ou producteurs, fabricants, Importateur/distributeurs, établis dans un rayon ne dépassant pas les 100 Kms du chef lieu de la ville d'Arzew :

Lot n° 01	Légumes Frais
Lot n° 02	Fruits Frais
Lot n° 03	Volailles et Œufs
Lot n° 04	Viande fraîche Ovine et Bovine
Lot n° 05	Produits d'Alimentation Générale
Lot n° 06	Produits Laitiers et Dérivés
Lot n° 07	Poissons Frais
Lot n° 08	Produits Surgelés (Poissons et Légumes Surgelés)
Lot n° 09	Produits d'Entretien Général

Les soumissionnaires, détenteurs de **registre de commerce de Détaillants ou de gros, de producteurs, fabricants, Importateur/distributeur**, peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à l'adresse citée ci-dessous, après présentation de la lettre d'accréditation précisant le ou les lot(s) ciblé(s) et l'identité de la personne mandatée pour le retrait du dossier, accompagnée d'une copie du registre de commerce et de la pièce d'identité.

La société remet au soumissionnaire un ordre de versement. Le cahier des charges est remis au soumissionnaire contre réception du reçu de versement de la somme de Deux Mille Dinars (2000 DA) par lot concerné.

L'appel d'offres se déroulera en une seule étape, avec remise simultanée de l'offre technique et de l'offre financière.

Ces offres doivent être transmises par courrier postal ou déposées au niveau du Secrétariat de la Direction Générale de l'Entreprise, sous double pli cacheté et anonyme, adressée à NAJDA MAGHREB Spa Centre Administratif DRIZ Bts B19, B21 & B22 - BP.24 ARZEW 31200 ALGERIE. Les deux enveloppes intérieures (Offre Technique et financière) doivent comporter les mentions suivantes : Offre Technique ou Commerciale // Lot N°....//Nom du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter la mention suivante :

Appel d'Offres National Restrikt N°01/NM/AVIT/2020

LOT N°// « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

La date limite de réception des offres, au niveau du secrétariat de la Direction Générale, est fixée à Trente jours (30 jours), à compter de la date de parution du présent avis dans le BAOSEM du 13/09/2020 (Date limite de retrait et de dépôt le : 12/10/2020 à 16h).

Seul le cachet de réception du Secrétariat de la Direction Générale de NAJDA MAGHREB, apposé sur le pli, fera foi. Toute offre reçue après la date limite de réception sera considérée comme nulle et non avenue.

Les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres seront invités par écrit à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra le jour qui suit la date limite de la durée de préparation des offres à 10h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres seront ouvertes publiquement au niveau du siège de NAJDA MAGHREB Spa à l'adresse sus indiquée, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés munis d'une pièce d'identité.

Les soumissionnaires ne doivent, sous peine de rejet, présenter qu'une seule offre par lot.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre Universitaire de Aïn Témouchent -BELHADJ Bouchaib

NIF : 000846019003937

Avis d'attribution provisoire

Appel d'offres National ouvert avec exigences de capacités minimales n°01/ CUAT/2020

Opération : « Fourniture et installation d'équipement d'une bibliothèque de 500 places pour le projet 4000 places pédagogiques (Entité A) »

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et suite au procès verbal de la séance d'évaluation des offres en date du 10/08/2020, le Centre Universitaire de Aïn Témouchent- BELHADJ Bouchaib informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre référencé ci-dessus, que le résultat de l'attribution provisoire par lot est comme suit:

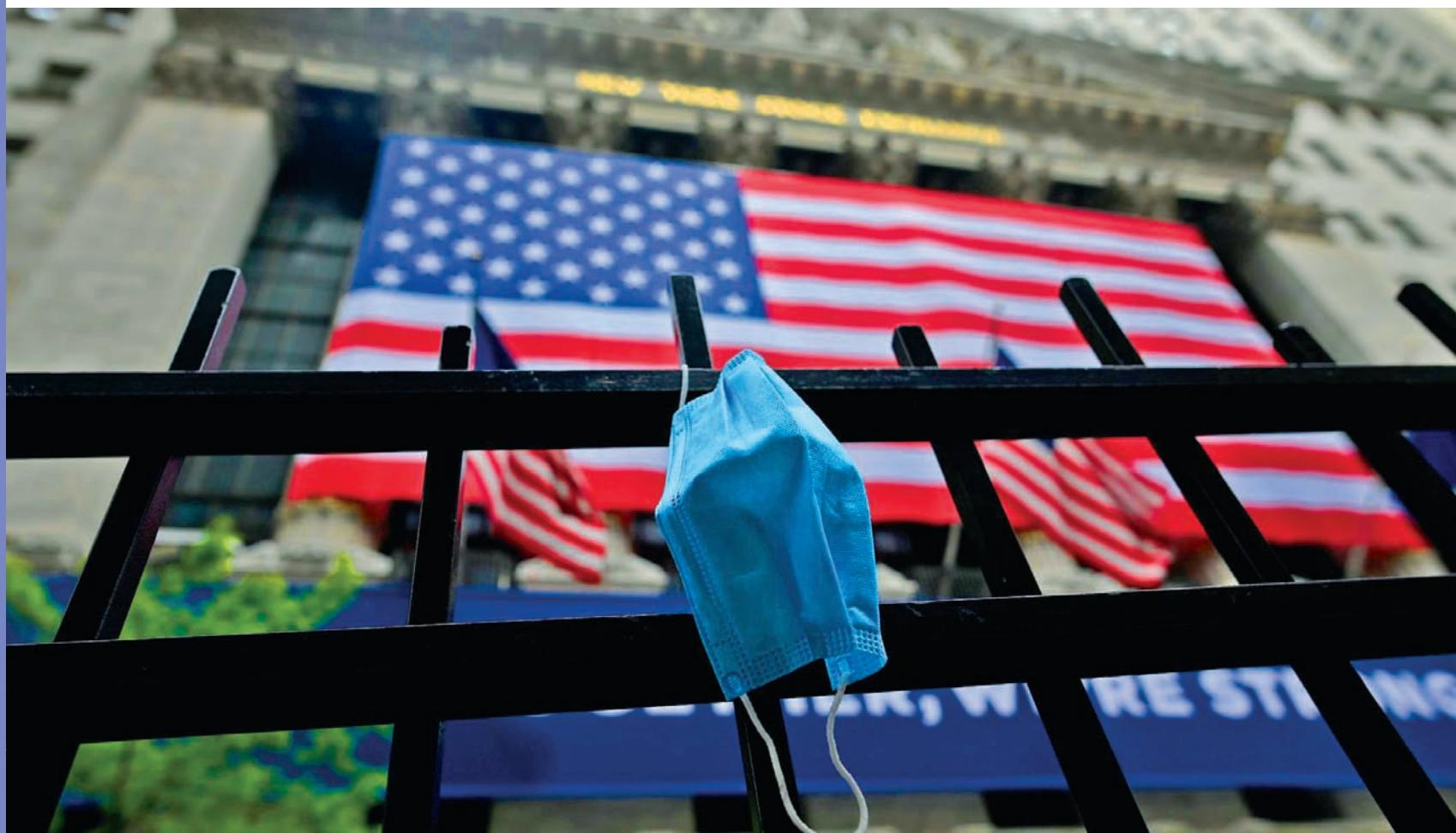
N° Lot	Lot	Candidat	NIF	Note Technique	Note Financière	Total	Montant de l'offre en TTC (DA)	Délai de livraison (jours)
01	Fourniture et mise en place d'équipement et mobilier pour bibliothèque.	SARL GAMMA MEUBLE	000025006352018	46.42	50	96.42	8 949 633.00	12
02	Fourniture et mise en marche du matériel informatique et accessoires.	SNC RAM-ELECTRO AIT RAMDANE ET CIE	099815004255775	45	50	95	5 548 935.49	30

Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher auprès des services du Centre Universitaire dans un délai de trois (03) jours, à compter de la première publication du présent avis.

Tout recours éventuel doit être adressé à la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247

Octobre, le moment le plus périlleux de la pandémie

BERKELEY – Pour les USA, avril a été le mois le plus dramatique et, selon certains, le plus dangereux de la crise du Covid-19. Les morts s'accumulaient, les cadavres s'empilaient dans des camions réfrigérés stationnant devant les hôpitaux de New-York. La région était confrontée à une pénurie dramatique de respirateurs et d'équipements de protection individuelle. L'économie s'écroulait, tandis que le taux de chômage atteignait 14,7 %.



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur à l'université de Californie à Berkeley*

Depuis lors, l'approvisionnement en matériel médical et en équipement de protection s'est amélioré. Les médecins savent mieux à quel moment mettre un patient sous respirateur et à quel moment le retirer. L'importance de protéger les populations vulnérables, notamment les personnes âgées, est reconnue. La moyenne d'âge des patients a baissé, ce qui réduit encore le nombre de décès. Soutenue par la loi CARES (Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security), l'activité économique reprend, bien qu'à un niveau inférieur à celui d'avant-crise. C'est le moins ce que l'on nous dit. Car c'est peut-être maintenant que les USA approchent de la phase la plus dangereuse de la crise. Le taux de mortalité des personnes infectées diminue grâce à l'amélioration des traitements et à la diminution de l'âge des patients, mais on compte encore quelques 1000 décès par jour. Cela correspond au niveau de début avril, ce qui est inquiétant pour l'avenir.

La mortalité est une conséquence majeure de la pandémie, mais ce n'est pas la seule. Beaucoup de rescapés du Covid-19 souffrent de problèmes cardiovasculaires et d'une détérioration de leurs fonctions mentales. Si 40 000 nouveaux cas quotidiens constituent la nouvelle normalité, les conséquences en terme de morbidité, de santé publique et de niveau de vie seront gravissimes. Que cela plaise ou non, il semble que nombreux d'Américains, en tout cas leurs dirigeants, sont prêts à accepter 40 000 nouveaux cas et 1 000 décès quotidiens. Ils se sont habitués à ce bilan !

Le confinement leur déplaît et ils ont politisé le port du masque.

Nous approchons de ce qui pourrait être une phase encore plus périlleuse que la précédente pour l'économie. En mars et avril, les responsables politiques ont mis tout en œuvre pour éviter une catastrophe économique. Mais si l'économie se dégrade à nouveau, le soutien politique sera moins important. La Réserve fédérale peut décider d'un nouveau programme d'achat d'actifs, mais elle a déjà abaissé les taux d'intérêt à zéro et mis en réserve une grande partie des actifs concernés ; c'est pourquoi les responsables de la Réserve fédérale ont fait pression sur le Congrès et la Maison Blanche pour qu'ils agissent.

Malheureusement, le Congrès ne va sans doute pas rééditer l'accord bipartisan qui a permis l'adoption de la loi CARE fin mars. A terme, il va être mis fin à l'indemnité chômage supplémentaire de 600 dollars par semaine. Le discours agressif du président Trump et d'autres dirigeants républicains quant aux villes dirigées par des démocrates laisse à penser qu'elles ne doivent pas compter sur une aide fédérale. Au cas où l'économie se retrouve à nouveau fragilisée (que ce soit en raison d'une mauvaise politique budgétaire, de l'arrivée de la grippe ou d'une deuxième vague de la pandémie), l'aide dont elle pourrait bénéficier sera bien moindre qu'au printemps dernier.

Le vaccin est bien entendu la solution miracle que tout le monde attend. Mais il constitue un énorme danger. Il est très probable qu'un vaccin sera mis en circulation fin octobre, à la demande de Trump - que les essais cliniques de phase 3 confirment ou non son innocuité et son efficacité. Rappelons-nous du vaccin contre la grippe porcine sous la présidence de Gerald Ford, lancé à la hâte en raison de l'approche d'une élection présidentielle. Il a provoqué des cas de syndrome de Guillain-Barré et de multiples décès. Cet épisode, ainsi qu'un faux document scientifique établissant un lien entre vaccination et autisme, ont

fortement contribué au développement du mouvement antivaccinal moderne.

Le danger ne réside donc pas seulement dans les effets secondaires d'un mauvais vaccin : la diffusion d'un tel vaccin pourrait susciter par la suite une opposition à grande échelle à un vaccin qui aurait franchi la troisième étape des essais cliniques et qui aurait le soutien de la communauté scientifique. C'est d'autant plus inquiétant que le scepticisme à l'égard de la vaccination tend à augmenter après une pandémie que les responsables de la santé publique (supposés compétents en la matière) n'ont pas réussi à éviter.

Des études montrent que vivre une pandémie ébranle la confiance dans l'innocuité de la vaccination et dissuade toute une frange de la population de faire vacciner ses enfants. C'est notamment le cas des personnes en âge d'être facilement influencées (entre 18 et 25 ans), car c'est à ce moment là que se forment durablement les opinions à l'égard de la politique publique, plus particulièrement en matière de santé. Observé à divers moments et en divers lieux, ce scepticisme accru à l'égard de la vaccination persiste pendant le reste de la vie de l'individu.

Par leurs déclarations inconsidérées et même inexactes, Trump et son équipe risquent d'aggraver ce problème. Si l'on ne rassure pas la population quant à l'indépendance du processus scientifique et à sa fiabilité, la seule voie restante sera l'immunité collective. Or, du fait des nombreuses comorbidités connues et suspectées liées au COVID-19, ce n'est pas une solution.

Tout cela montre que la phase la plus dangereuse de la crise aux USA commencera très probablement le mois prochain. Or le mois d'octobre est aussi le moment du début de la grippe saisonnière.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

*Son dernier livre s'intitule *The Populist Temptation: Economic Grievance and Political Reaction in the Modern Era* [La tentation populiste : souffrance économique et réaction politique à l'ère moderne].

Quelle est la cause du manque de dépistage de la Covid-19 ?

CAMBRIDGE - Le siège social de dix des 20 plus grandes sociétés spécialisées dans la fabrication de produits diagnostiques se trouve dans le pays le plus riche du monde, les États-Unis. Pourtant, ce grand pays a connu le plus grand nombre de morts provoquées par la Covid-19 que tout autre pays, mais il demeure extrêmement vulnérable à une aggravation constante de la crise. La raison en est simple : il n'y a pas assez de tests de dépistage.



PAR SACHIN SILVA¹
ET JUERGEN BRAUNSTEIN²



1- Doctorant et boursier de la faculté T. H. Chan de Santé publique de l'Université Harvard est membre du groupe d'étude du G20 sur la cohésion sociale et l'État

2- Boursier de l'Université Harvard du Centre Belfer pour la Science et les Affaires internationales et membre du groupe d'étude du G20 sur la cohésion sociale et l'État

On conçoit sans peine qu'en période d'épidémie, les médicaments et les vaccins soient au centre de l'attention. Mais en fait, ce sont les trousseaux diagnostiques qui servent de première ligne de défense contre la transmission, notamment pour une maladie comme la COVID-19, qui peut se propager par des hôtes asymptomatiques. Comme le démontrent les résultats divergents des États-Unis et de la Corée du Sud, les tests de dépistage éloigneraient la catastrophe et permettraient d'endiguer la pandémie.

À ses débuts, l'épidémie de la COVID-19 a suivi la même trajectoire dans les deux pays et le nombre de cas confirmés augmentait au même rythme. Les autorités publiques de la Corée du Sud ont cependant agi rapidement pour créer un marché propice à la vitesse d'innovation et à la production de tests de dépistage pour combler les besoins, augmentant la capacité de dépistage à 15 000 tests par jour en aménageant des services de test au volant pour effectuer les prélèvements.

En date du 20 mars, plus de 300 000 tests de dépistage de la COVID-19

ont été effectués en Corée du Sud — un taux supérieur à 6 000 tests par million d'habitants — même s'il n'y a aucune des 20 plus grandes sociétés du secteur des tests diagnostiques dont le siège est situé au pays. Un peu plus de deux semaines après avoir atteint 100 cas confirmés, le pays a aplani sa courbe, présentant très peu — ou pas du tout — de nouveaux cas par jour.

À l'inverse, aux États-Unis, les retards dans l'intervention gouvernementale ont laissé un vide que les marchés n'ont pu combler devant l'explosion de la demande. En date du 30 mars, environ 100 000 tests ont été effectués au pays — un maigre 300 par million de personnes. Les nouveaux cas — et le bilan des victimes — ont continué à monter.

En termes simples, l'intervention rapide de l'État a donné des résultats en Corée du Sud, alors que la main invisible du marché a échoué aux États-Unis.

Dans le monde entier, la mise au point de tests de dépistage a longtemps été laissée aux mains du marché, dont les acteurs sont très spécialisés. Par ailleurs, même si les marchés existent pour les diagnostics des principales maladies infectieuses et non infectieuses, et même pour des maladies tropicales négligées, ils sont inexistant pour les pandémies.

Dans bien des pays, l'État peut éviter de compenser les ratés du marché, mais bien souvent les mécanismes utilisés nécessitent quand même un niveau minimal de demande, qui n'existe pas pour les tests diagnostiques de pandémies tant que l'épidémie ne se déclare pas. Et on ne peut toujours compter sur les autorités nationales, tributaires de contraintes politiques et idéologiques pour créer des marchés avec la même célérité que celle démontrée par la

Corée du Sud. La création de marchés en réaction à des pandémies n'est donc pas une voie d'avenir.

Les autorités nationales devraient plutôt appuyer la création d'une plateforme de coordination mondiale de la préparation des interventions contre la pandémie. Ce genre de plateforme permettrait de mobiliser des capitaux pour les investir dans l'accélération de la mise au point, de la production et de la distribution de tests de dépistage de pandémies.

Une telle plateforme existe déjà à l'état de prototype. La Coalition pour les innovations de préparation aux épidémies (CEPI) est un mécanisme de coordination centré sur la mise au point de vaccins avancés et la facilitation des essais de validation clinique, de la production de masse et de la création de réserves de vaccins. En réduisant l'incertitude et en minimisant les ruptures de stock, CEPI rend les marchés de vaccins plus sûrs, plus accessibles et plus dynamiques.

CEPPI a recours aux sources conventionnelles de financement (les généreuses subventions des États et des fondations), mais aussi à de nouveaux modèles de financement (les revenus d'instruments comme la Facilité internationale de financement pour la vaccination ou IFFIm). Lorsqu'une épidémie se déclare, CEPI a recours à des instruments comme les Engagements de marchés avancés (les AMC) ou les garanties de volume — qui peuvent être structurés par des mécanismes comme le fonds mondial d'investissement en santé GHIF et InnovFin, ou des engagements conditionnels envers IFFIm et Gavi, l'Alliance du vaccin — pour accélérer le déploiement des capacités de production.

Ce schéma peut être facilement reproduit pour les diagnostics. Il ne manque

qu'une chose, une entité — une institution ou une initiative qui se spécialise dans le couplage des activités de recherche et développement au débouché de marché. Toutes les autres activités peuvent fonctionner sur le mode de la CEPI : la plateforme recevrait des fonds des États membres, augmenterait le pouvoir d'achat par des investissements réalisés dans le cadre de la IFFIm et déployerait la production au besoin en recourant aux AMC ou aux garanties de volume.

Une telle entité pourrait même collaborer directement avec la CEPI. Un partenariat en matière de diagnostics et de vaccins, fondé sur la mise en commun des accès au marché et de la plateforme de financement, pourrait réduire les inefficacités et les coûts de transaction. Ainsi, dans un scénario de pandémie, pendant que les chercheurs mettent au point et procèdent aux essais des vaccins, les trousseaux diagnostiques pourraient être produites rapidement et déployées à grande échelle, réprimant considérablement par le fait même la transmission.

La crise de la pandémie de la COVID-19 nous a enseigné que, laissés à eux-mêmes, les marchés ne produisent pas de leur propre chef le genre de production adéquate de diagnostics qui sont essentiels dans une épidémie. Elle a aussi démontré que cet échec de marché peut rapidement mener à la catastrophe sur le plan de la santé publique, même dans une économie avancée où des sociétés du secteur des diagnostics exercent leurs activités. Faute de corriger cet échec du marché et d'assurer un accès généralisé aux tests de dépistage de la COVID-19 (et d'autres futures épidémies), il faut craindre le pire pour les pays moins nantis.

Traduit de l'anglais par
Pierre Castegnier

Les leçons de la frontière économico-épidémiologique

TURIN / OSLO / LONDRES – Le Covid-19 a conduit les économistes à se tourner vers les modèles employés par les épidémiologistes, qui tentent de comprendre les dynamiques de la pandémie et ses coûts probables. Le premier modèle explicatif des épidémies, communément nommé modèle S.I.R., fut proposé voici presque un siècle par William Ogilvy Kermack et Anderson Gray McKendrick. Il répartit la population en personnes saines susceptibles de tomber malades (S), personnes infectées (I) et personnes rétablies (R) ou décédées.



PAR CHRISTOPHER A.
PISSARIDES¹,



PIETRO GARIBALDI²



ET ESPEN R. MOEN³

1- Professeur d'économie à la London School of Economics

2- Professeur d'économie à l'université de Turin

3- Chercheur à la Norwegian Business School

Dans ce modèle standard, l'épidémie s'éteint lorsque les personnes quittant la cohorte I sont plus nombreuses que les personnes y entrant, étant donné la diminution du nombre de personnes susceptibles d'être infectées. L'une des notions clés de la littérature est ce qu'on nomme l'*« immunité de groupe »*, laquelle permet au nombre de personnes infectées d'être ramené à zéro avant le nombre de personnes susceptibles de l'être (ce qui signifie que certaines éviteront purement et simplement la maladie).

Les économistes ont étudié les dynamiques du chômage en employant des transitions similaires pour le passage d'un état à l'autre, bien que ces travaux soient très largement postérieurs aux modèles des épidémiologistes et aient été menés indépendamment de ces derniers. Le modèle d'appariement de Diamond-Mortensen-Pissarides en est un exemple classique, où les

contacts entre travailleurs au chômage et entreprises conduisent à des appariements producteurs d'emploi, par conséquent à la transition du chômage vers l'emploi.

Il existe pourtant une différence importante entre les contacts qui répandent la maladie et ceux qui conduisent à des emplois productifs. Alors qu'une seule personne infectée peut en infecter beaucoup d'autres lors d'une épidémie, l'employeur dont un poste est vacant ne peut étendre son offre au-delà de l'employé qui pourvoira la vacance. En langage économique, les emplois vacants sont « épuisables » tandis que la maladie infectieuse est « non-épuisable ».

La notion d'*« épuisabilité »* introduit une dynamique qui n'est pas étudiée dans la littérature épidémiologique. Si la nouvelle survient que des cas de maladie infectieuse sont désormais répandus dans l'espace public, bien des gens éviteront alors les interactions interpersonnelles, produisant un ralentissement économique et réduisant le taux de contamination. Cette réduction du taux de contamination diminuera le nombre de personnes contaminées en dessous du niveau que ce nombre aurait atteint si les paramètres du modèle S.I.R. étaient demeurés constants.

Des contaminations moins nombreuses impliquent que la convergence vers l'immunité de groupe sera plus lente. Mais, si l'on applique les techniques de l'économie du travail à la littérature épidémiologique, nous pouvons conjecturer que l'état ultérieur d'immunité de groupe atteint par des personnes qui évitent le contact les unes avec les autres correspondra à l'état où le nombre de personnes échappant purement

et simplement à la contamination est lui-même maximisé.

Même alors, on peut se demander s'il est légitime que les pouvoirs publics ordonnent à quelque degré que ce soit la distanciation sociale plutôt que de permettre à la population d'ajuster elle-même, volontairement, son comportement. Nous pensons que les pouvoirs publics ont cette légitimité, pour au moins deux raisons.

Premièrement, si une personne peut choisir de restreindre ses interactions sociales, son exposition au risque lorsqu'elle pénètre dans un lieu public (par exemple un magasin d'alimentation) dépendra de la mesure dans laquelle les autres personnes auront, elles aussi, choisi de réduire leurs interactions. Le niveau de contact, par conséquent – et celui du risque de contamination – peut donc être beaucoup plus élevé que celui auquel la personne initiale avait en réalité choisi de s'exposer. En économie du travail, cette dynamique s'apparente à la possibilité de « rendements croissants » de la technologie d'appariement des emplois vacants et du chômage – un résultat qui doit encore être confirmé sur les marchés du travail, mais qui paraît très vraisemblable lorsqu'on l'applique à la pandémie.

Deuxièmement, lors d'une épidémie, les pouvoirs publics peuvent avoir besoin d'intervenir afin de réduire le risque d'une surcharge des services de soins. C'est à l'État d'*« aplatis la courbe des hospitalisations »*, car les individus n'ont généralement pas connaissance des conséquences que leur admission dans un service de soins peut avoir sur la santé d'autrui.

Le message principal qui résulte de la combinaison d'approches économique et épidémiologique, c'est que la population

voit son sort amélioré lorsque l'immunité de groupe est retardée grâce à des mesures obligatoires de distanciation sociale, même si la réaction naturelle des gens face à l'épidémie tend aussi à réduire le taux de contamination. Et si les restrictions imposées par les pouvoirs publics peuvent conduire à une récession plus longue et nécessiter le recours à la force publique, l'état ultérieur d'immunité de groupe sera acquis avec moins de personnes contaminées, hospitalisées ou tuées par la maladie.

Certes, il faudra plusieurs années, dans le respect de mesures strictes de distanciation sociale pour atteindre une complète immunité de groupe. Lorsque le processus touchera à sa fin, les pouvoirs publics pourront décider que la population est suffisamment proche de la ligne d'arrivée pour commencer à relâcher les restrictions, rouvrir par exemple les écoles ou certains types d'activité. Mais si les gens s'aperçoivent qu'ils peuvent encore être contaminés, ils choisiront peut-être d'eux-mêmes de se distancer des autres, en travaillant depuis leur domicile, en maintenant leurs enfants hors de l'école, etc.

À ce stade, les pouvoirs publics devront-ils inverser leurs politiques de distanciation sociale au point de contraindre réellement les personnes à reprendre un taux d'activité supérieur à celui qu'elles auraient spontanément choisi, par exemple en imposant la présence aux cours dans les écoles ? C'est une question difficile ; malheureusement, il faudra sans doute que s'écoule un certain temps avant que les responsables politiques n'aient à y répondre.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

Prévenir une crise de la santé mentale au sein des médias

LONDRES -

Rien ne révèle autant qu'une crise l'importance d'informations fiables. Mais alors que les journalistes sont soumis à des pressions croissantes pour diffuser les informations concernant la pandémie du Covid-19, celle-ci bouleverse également leur secteur d'activité et transforme leurs conditions de travail. Le stress engendré par la conjoncture pour leur santé mentale ne doit pas être sous-estimé.



PAR HANNAH STORM

Ancienne directrice de l'International News Safety Institute, est PDG de l'Ethical Journalism Network (Réseau pour un journalisme éthique)

Avant même la crise du Covid-19, de nombreux journalistes souffraient du syndrome d'épuisement professionnel ou étaient au bord du gouffre. Le cycle des actualités de dernière minute se poursuivait sans relâche, les recettes publicitaires étaient en baisse, les budgets des salles de rédaction étaient serrés et la confiance du public dans les médias en déclin. La pandémie a aggravé ces difficultés tout en générant de nouvelles incertitudes. La plupart des journalistes travaillent à présent depuis chez eux, sans pouvoir rencontrer leurs collègues, leurs contacts ou les personnes à interviewer. Les responsabilités pèsent lourdement sur les épaules de ceux qui tentent de rendre compte en temps voulu d'informations susceptibles de sauver des vies, dans le contexte d'une crise qui évolue très rapidement. Et beaucoup d'entre ont perdu leur emploi.

L'industrie des médias doit faire tout ce qui est son pouvoir pour préserver la santé mentale et le bien-être des journalistes. Selon Anthony Feinstein, professeur de psychiatrie de l'université de Toronto, il s'agit à la fois de gérer les réponses individuelles à la crise et de gérer les informations validant le travail essentiel des journalistes dans le contexte actuel.

Lors d'une interview, Feinstein m'a expliqué qu'au lieu de s'inquiéter pour des choses qu'ils ne peuvent contrôler - une habitude épuisante au plan émotionnel et qui peut mener à des réflexions funestes - les journalistes doivent se concentrer sur les sujets où ils peuvent faire une différence et prêter moins d'attention à des domaines où ils sont impuissants. De manière plus générale, il est essentiel de maintenir une routine saine - dormir assez, bien manger, faire de l'exercice (même chez soi) et rester en contact avec la famille et les amis.

Ce conseil vaut bien sûr pour la plupart d'entre nous. Mais la troisième recommandation principale de Feinstein - se déconnecter des informations pendant un certain temps avant de se coucher chaque soir - est particulièrement difficile à suivre pour ceux dont le travail consiste précisément à informer. Selon Feinstein, la solution est pour chacun de définir clairement ses responsabilités et son rôle professionnels, y compris leurs limites. Faute de quoi, les journalistes s'exposent à un risque de préjudice moral - c'est-à-dire le stress que ressent une personne quand elle est témoin, commet ou échoue à prévenir des actes contraires à ses valeurs. (Il a été démontré que le préjudice moral affecte les journalistes couvrant des sujets tels que les migrations forcées, par exemple). Ce préjudice moral peut être à l'origine d'une grave détresse émotionnelle si l'il n'est pas géré et traité correctement.

Les journalistes ont également besoin d'un soutien direct de leurs employeurs. La BBC, l'Agence France-Presse (AFP) et Reuters - qui ont tous des salariés au quatre coins du monde avec des besoins divers - sont trois agences de presse mondiales qui ont placé la santé mentale au centre de leurs plans d'intervention face au Covid-19.

L'un des principaux enseignements à tirer de leurs stratégies est l'importance de la communication et de la compréhension des priorités. Comme me l'a dit Phil Chetwynd, le directeur de l'information de l'AFP, «Nous assurons une communication constante sur ce que nous faisons, veillant à ce que tout le monde voie les messages disant que oui, nous sommes une agence de presse, nous avons une mission ; mais notre préoccupation première est la santé et la sécurité de nos salariés».

D e même, Kari Cobham, directrice adjointe du programme de bourses à l'intention des journalistes du Carter Center à Atlanta, encourage les cadres à s'assurer que leurs équipes comprennent que «leur bien-être, leur situation familiale singulière et les communautés sont importants en ce temps difficiles». Comme le souligne Feinstein, il serait tout à fait surprenant de ne pas ressentir une certaine anxiété face à la crise sanitaire actuelle. Plus concrètement, les cadres doivent si possible assigner les missions difficiles par rotation et valider le travail essentiel des journalistes. Ils doivent également informer régulièrement les salariés, notamment au sujet des ressources à leur disposition et de toute modification des directives ou politiques. Ils doivent en outre faire régulièrement le point avec leurs équipes, les encourageant à faire part de leurs questions, préoccupations ou retours d'informations, y compris de manière confidentielle si elles le souhaitent.

«Mais nous devons aussi faire attention à ce que des entretiens trop nombreux ne deviennent pas envahissants» m'a dit Roz Orchard de Reuters, en particulier à un moment où les individus doivent faire face à l'expérience conflictuelle de l'isolement physique et de l'hyper-connexion numérique. Et comme l'a précisé Cobham,

les cadres doivent aussi veiller à protéger leur propre santé mentale.

Cette approche doit contribuer à créer un climat de confiance et un sentiment d'appartenance à une communauté qui empêchent les journalistes de se sentir seuls ou peu motivés, sans accroître les pressions qu'ils subissent. Pour qu'elle soit couronnée de succès, les agences de presse doivent fournir un accompagnement à distance aux cadres, leur donnant les outils nécessaires pour soutenir efficacement leurs équipes.

C'est ce que fait déjà la BBC, en sus d'organiser des sessions virtuelles régulières sur la résilience et la santé mentale. «Nous parlons beaucoup du sens profond de notre métier» m'a dit Sarah Ward-Lilley, directrice de la rédaction de la BBC et l'une des responsables de la santé mentale à l'agence.

Pour les journalistes qui ne peuvent plus travailler comme auparavant, leur raison d'être peut devenir une question sensible. La BBC a cherché à résoudre ce problème en menant des audits des qualifications et en réaffectant ceux qui entrent dans cette catégorie - par exemple parce qu'il travaillaient habituellement sur une émission qui a été supprimée ou sur des sujets qui ne sont plus d'actualité dans la situation actuelle - à des postes, correspondant à leurs qualifications, qui conservent leur utilité durant la pandémie. Nombre d'entre eux n'ont pourtant pas cette possibilité et éprouvent une perte de repères et une insécurité plus marquée, rendant l'accès à des ressources de santé mentale d'autant plus important.

Les effets de la pandémie du Covid-19 sur les journalistes continueront à se faire ressentir à long terme. Les médias doivent agir aujourd'hui pour s'assurer que ces effets n'aient pas de répercussions durables sur leur santé mentale.

MC Alger

De gros objectifs à concilier

Adjal Lahouari

Le classement publié fin août par la LFP a provoqué une levée de boucliers de plusieurs clubs lesquels n'ont pas accepté l'application de l'indice de performance. Les dirigeants de l'ESS, encouragés par la victoire de l'USMA, ont même menacé d'introduire un appel au TAS de Lausanne « pour être rétablis dans leurs droits », selon leur argumentation. C'est, en quelque sorte, le feuilleton de l'été auquel nous assistons. Il fut un temps où le Doyen était le club le mieux nanti du fait d'être parrainé par la Sonatrach, suscitant des jalousies et des rancœurs sans atteindre les objectifs assignés, en inadéquation avec les moyens consentis et les effectifs souvent composés de joueurs connus et expérimentés. En principe, et sauf un possible rebondissement, le MCA disputera la Ligue des champions en compagnie du CRB, ce qui est une sacrée mission avec les longs déplacements, les 38 journées de la Ligue 1, sans oublier la Coupe d'Algérie, un trophée toujours très apprécié par les supporters. En outre, et à titre de club à forte assise populaire, le MCA

sera peut-être invité à disputer la Coupe Arabe. Cela fait, sans aucun doute, beaucoup de matches à caser dans un calendrier réduit par la pandémie du coronavirus.

Or, les dirigeants veulent satisfaire les nombreux fans du Doyen qui va boucler ses 100 ans d'existence.

Qui dit anniversaire dit réjouissances qui ne peuvent rimer qu'avec des titres et des trophées. Aussi, les dirigeants s'activent à engager le maximum de bons joueurs pour renforcer l'effectif. Mais, comme tout le monde le sait, les bons joueurs reviennent très cher et les caisses des clubs sonnent très souvent creux par les temps qui courent. A qui la faute ? Aux dirigeants qui ont participé à une surenchère effrénée, ce dont ont largement tiré profit les joueurs surcotés.

Ce qui revient à dire que les dirigeants n'ont pas à se plaindre d'une situation qu'eux-mêmes ont créée. Selon les derniers échos à propos de la gestion et du recrutement, le temps de la prospérité financière au MCA semble révolu.

En effet, la décision de réduire les salaires de façon drastique est un signe très significatif. On prendra comme exemple le problème surve-

nu à propos du salaire mensuel d'un défenseur (300 millions de centimes). Si ce joueur refuse la réduction de son salaire, les dirigeants, ligotés par le contrat d'une année, seront contraints de verser trois milliards de centimes, ce qui met à nu le manque de prévoyance des gestionnaires. Et cela concerne également les joueurs moins cotés sur le marché.

Or, la marge de manœuvre des dirigeants mouloudéens est réduite dans la mesure où l'entraîneur Neghiz, désireux d'atteindre les objectifs assignés en cette année du centenaire, entend avoir sous la main le meilleur effectif possible. De toute évidence, les joueurs sûrs de leur notoriété et confortés par les offres venues d'autres horizons, seront peu enclins à accepter cette réduction. Actuellement, c'est le principal problème qui se pose pour les dirigeants du MCA, qui se trouvent entre le marteau et l'enclume. Comment composer une équipe apte à répondre à leurs vœux et limiter les dépenses ? Converger des objectifs forcément contraires, tel est le dilemme des responsables du Doyen en cette saison du centenaire que les supporters espèrent la plus prolifique possible.

USM Alger

Zemmamouche prolonge d'une année



Le gardien de but de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, a prolongé dimanche son contrat pour une année, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. Le natif de Mila a trouvé un accord pour rester à l'USMA, au terme d'une discussion qu'il a eue avec le directeur sportif du club, Anthar Yahia.

Il s'agit du quatrième joueur de l'USMA à prolonger

son contrat durant cette intersaison après l'attaquant Aymen Mahious, le milieu de terrain Hamza Koudri (une saison) et le défenseur Abderrahim Hamra (trois saisons). Côté recrutement, le club algérois a assuré jusqu'à trois nouvelles recrues estivales : les défenseurs latéraux Fateh Achour (USM Bel-Abbès) et Saâdi Redouani (ES Sétif), ainsi que l'attaquant franco-algérien Oussa-

ma Abdeldjelil. Par ailleurs, six joueurs espoirs ont été officiellement promus en équipe première. Il s'agit d'Aliane Yacine, Bedjaoui Ahmed, Abassi Zinedine, Louanchi Abdelkrim, Djennidi Mohamed et Ouhab Wassim. Pour rappel, l'USMA a confié les rênes de l'équipe à l'entraîneur français François Ciccolini. Le technicien corse sera secondé dans sa mission par Benaraïbi Bouziane.

ES Sétif

Bouguelmouna n'ira nulle part !

L'attaquant de l'ES Sétif, El-Habib Bouguelmouna, a prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2022, a-t-on appris auprès du club. Convité par le MC Alger, Bouguelmouna a préféré prolonger son aventure avec l'Entente, qu'il avait rejoint en 2018 en provenance de l'USM Bel-Abbès.

Le milieu de terrain Amir Karaoui, en fin de contrat, devrait également prolonger son bail. Bou-

guelmouna (31 ans) re-

joint ainsi le gardien de but Sofiane Khedairia et le défenseur Houari Ferhani, qui ont prolongé leur contrat pour une saison. L'ESS, 3e au terme de la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), n'a enregistré pour le moment aucune nouvelle recrue estivale, privilégiant d'abord la prolongation de ses cadors.

Concernant la barre

CR Belouizdad

Les appréhensions de Franck Dumas

L'entraîneur français du CR Belouizdad, Franck Dumas, a estimé dimanche que la période de huit (08) semaines accordée pour préparer la saison 2020-2021, était «insuffisante», tout en se montrant inquiet quant à la réaction des joueurs après une longue période d'inactivité.

«En temps normal, nous avons besoin parfois de cinq semaines pour privilégier la qualité, en accordant notamment aux joueurs des jours de repos.

Concernant la situation actuelle avec l'arrêt de la compétition depuis mars dernier, ce sera insuffisant de se préparer en 7 semaines, car la 8e semaine est consacrée à la préparation du premier match.

On ne va pas crier au scandale, mais d'un point de vue physique, moi qui est un ancien joueur, il faudra faire très attention aux joueurs, en programmant des séances un peu dures avec des temps de récupé-

ration», a indiqué le coach du Chabab, dans une déclaration vidéo accordée à la page officielle Facebook du club. Les joueurs du CRB, sacré champion d'Algérie en titre, ont été soumis dimanche à des tests de dépistage au coronavirus (Covid-19).

Les entraînements des clubs de la Ligue 1 seront autorisés à partir du 20 septembre, alors que la reprise de la compétition est fixée au 20 novembre, selon un communiqué diffusé jeudi dernier par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). «Nous allons partir à l'hôtel pendant une bonne semaine pour préserver la santé des joueurs avec au programme un travail foncier de reprise.

Au fil des semaines, il y aura une progression avec possibilité de travailler sur le terrain. Il faudra faire un état des lieux concernant l'état physique des joueurs mais également leur mental. La dernière étape pré-

USM Bel-Abbès

Face au fardeau des créances

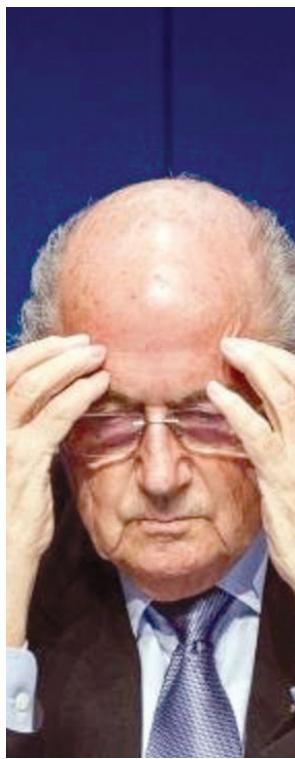
M. O. Noureddine

tout simplement de rater le mercato estival en raison de ce sérieux problème financier. Il faut s'attendre à ce que les joueurs, susceptibles de renforcer l'effectif des «Vert et Rouge», aillent signer au profit d'autres clubs, surtout que le team de la Mekerra n'arrive toujours pas à se débarrasser de son fardeau de créances.

A l'image d'autres clubs, l'USMBA est interdit de recrutement lors de ce mercato d'été en raison de ses dettes cumulées, a annoncé la FAF sur son site officiel. Cette décision a suscité une très forte déception au sein des supporters locaux. La fédération vient ainsi de confirmer ce que l'on redoutait après l'absence de régularisation des dettes du club. Ceci revient à dire que l'opération recrutement n'est plus à l'ordre du jour pour le club belabbésien, du moins pour le moment. Et pour cause, l'instance de Zetchi l'a encore rappelé : les équipes endettées envers leurs ex-joueurs et leurs ex-entraîneurs sont interdites de recrutement. A moins de deux semaines de la reprise des entraînements, aucun nouveau joueur n'est à signaler du côté d'El-Khadra, et la situation est très préoccupante. L'USMBA risque

joueurs ayant saisi la commission des litiges. Malgré les propos rassurants des dirigeants, lesquels se sont montrés positifs quant à la possibilité de renforcer l'effectif, on reste tout de même perplexe. Depuis l'ouverture du mercato, il n'y a aucun écho à propos des arrivées d'éléments en mesure de ramener le plus escompté. Au train où vont les choses, on ne risque pas d'annoncer une bonne nouvelle dans les jours à venir, à moins que le club ne parvienne à trouver la manne financière pour décanter la situation. Il y a lieu de noter que ces clubs interdits de recrutement cumulent une dette dépassant 3 trois milliards de centimes, soit le seuil de tolérance fixé par la FAF. Afin de pouvoir qualifier leurs nouvelles recrues, les équipes en question doivent donc régler leurs dettes auprès de leurs ex-joueurs et entraîneurs à la CNRL avant la clôture du mercato.

Qatar, Blatter, Platini, Infantino Enquêtes sur le foot mondial



Outre le procès qui s'est ouvert hier en Suisse dans une affaire de droits TV, la Fifa fait l'objet d'une multitude de procédures, de l'attribution du Mondial-2022 à la récente mise en cause de son patron Gianni Infantino.

• Soupçons sur le Mondial qatari

L'enquête la plus embarrassante pour l'instance, par l'ombre qu'elle jette sur sa compétition reine, vise l'attribution au Qatar de l'organisation du Mondial-2022. Documentés par une enquête interne de la Fifa, les soupçons d'achats de voix lors du vote du 2 décembre 2010 ont justifié une plainte fin 2014 auprès de la justice suisse, qui enquête depuis mai 2015 pour «blanchiment d'argent et gestion déloyale». Parallèlement, la justice française enquête pour «corruption active et passive» sur un déjeuner tenu le 23 novembre 2010 entre Nicolas Sarkozy, alors chef de l'Etat, deux hauts dirigeants qataris et Michel Platini, à l'époque patron de l'UEFA. Si le Qatar focalise l'attention, le Mondial-2018 en Russie et celui de 2010 en Afrique du Sud sont aussi entachés par des soupçons de corruption. Enfin, la Suisse a dû clore en avril un procès sur l'attribution du Mondial-2006 à l'Allemagne, en raison de la prescription. Seul demeure un volet fiscal qui doit être jugé à Francfort.

• Pots-de-vin et droits télés

Manne financière de la Fifa,

les droits télévisés sont aussi sa principale source de contentieux: parallèlement aux sanctions de sa justice interne, les procédures judiciaires visent à la fois les droits des Coupes du monde et celles de tournois régionaux. Ainsi le «Fifagate», qui démarrait avec l'arrestation spectaculaire le 27 mai 2015 de sept dirigeants du foot mondial à Zurich, concerne avant tout le «racket» mené par des responsables du foot sud-américain en échange des droits de compétitions continentales. Instruite aux Etats-Unis, l'affaire a déjà abouti à la condamnation à neuf ans de prison du Paraguayen Juan Manuel Napout et à quatre ans de prison du Brésilien José Maria Marin.

Jeffrey Webb, autre dirigeant venu des îles Caïmans, a plaidé coupable et accepté de régler 6,7 millions de dollars, mais il attend toujours sa peine pénale. Côté droits des Mondiaux, relevant directement de la Fifa, l'ex-secrétaire général Jérôme Valcke compare ce lundi en Suisse aux côtés du patron de beIN Media et du PSG, le Qatari Nasser Al-Khelaifi. Tous deux encourent cinq ans de prison.

• Blatter-Platini

La chute des deux anciens dirigeants, mis au ban du foot mondial fin 2015, cache un double contentieux: d'abord l'affaire principale instruite pour «gestion déloyale», soit un paiement de 2 millions de francs suisses de la Fifa à Michel Platini en 2011, vali-

dé par le président de l'époque Sepp Blatter sans contrat écrit. Mais les deux hommes martèlent qu'il s'agit d'un reliquat de salaire pour un travail de conseiller remontant à 1999-2002, et Michel Platini voit dans cette affaire un «complot» destiné à l'évincer de la présidence de la Fifa qui semblait s'offrir à lui. Il a donc contre-attaqué fin 2018 par une plainte pour «dénomination calomnieuse» et «association de malfaiteurs».

• Et maintenant, Infantino

Elu en 2016 avec la promesse de «restaurer l'image de la Fifa», l'actuel patron Gianni Infantino est visé depuis le 30 juillet par une procédure pénale pour «incitation à l'abus d'autorité», à la «violation du secret de fonction» et à «l'entrave à l'action pénale». La justice suisse lui reproche trois rencontres secrètes en 2016 et 2017 avec Michael Lauber, alors chef du Ministère public de la confédération (MPC), nourrissant des soupçons de collusion entre le parquet et la Fifa, partie civile dans la plupart des procédures. L'affaire a contraint cet été M. Lauber à la démission, mais la justice interne de la Fifa a blanchi M. Infantino mi-août, n'y voyant aucune violation du code d'éthique. La défense de l'Italo-Suisse espère de son côté une convocation rapide et estime qu'il n'y a rien de mal à rencontrer un procureur, même de façon informelle».

Cyclisme - Tour de France Pogacar vainqueur de la 15^e étape, Roglic toujours en jaune

Le Slovène Tadej Pogacar a remporté la 15^e étape du Tour de France devant le maillot jaune, son compatriote Primoz Roglic.

Le train infernal imprimé par les Jumbo a éjecté de la course à la victoire deux des principaux candidats: le tenant du titre Egan Bernal, troisième du général avant l'étape, et Nairo Quintana, cinquième du classement di-

manche matin, ont sombré et perdu plusieurs minutes. Pogacar (UAE Emirates) s'est rapproché grâce aux bonifications à 40 secondes de Roglic (Jumbo) au classement général, à une semaine de l'arrivée à Paris. Les deux Slovènes avaient déjà confisqué les deux premières places dans la seconde étape pyrénéenne, dimanche dernier à Laruns, déjà dans cet ordre.

Bernal, qui a lâché prise à 13 kilomètres de l'arrivée, a cédé plus de 6 minutes. Soit un échec cinglant, le premier depuis 2014 dans le Tour, pour l'équipe britannique Ineos de Dave Brailsford, ancienne Sky. Pogacar, 21 ans, a enlevé son deuxième succès dans le Tour, pour sa première participation. Hier, c'était la seconde journée de repos, programmée en Isère.

DCGF - Professionnalisme Le MCO et la JSMS signent la convention tripartite

Poursuivant l'opération d'accompagnement des clubs professionnels, la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football (FAF) a signé, dimanche dernier au siège de Dely Ibrahim, deux nouvelles conventions tripartites de mise à niveau du management avec des clubs de Ligue 1.

Ainsi, la convention de la SSPA-MCO, représentée par Tayeb Mechiaoui a été signée avec le Cabinet d'expertise IANOR et la DCGF, alors que la SSPA-JSMS, représentée par son président directeur général Djamel Guettari, a signé la convention avec le Cabinet d'expertise BR2C.

A noter que cette cérémonie s'est déroulée en présence de Réda Abdouch, Président de la DCGF et les membres de son équipe, en l'occurrence Hamadi-Abdelhakim Zorgui, Guerza, Boussafeur et Kouadri Belkacem. Il est à rappeler que seize clubs, dont 5 issus de la Ligue 1 professionnelle de football, sont interdits de recrutement lors de mercato d'été, en raison de leurs dettes cumulées, avait annoncé la FAF sur son site officiel, sans dévoiler leur identité. La chambre nationale de

Impact Montréal Taïder passeur et buteur en MLS

Le milieu international algérien Saphir Taïder est en train de réaliser un bon début de saison avec l'Impact Montréal.

Il a été une nouvelle fois très en vue hier face aux Vancouver Whitecaps. Taïder a débuté la rencontre par une première passe décisive en une subtile

déviation dans les pieds de son coéquipier Okwonkwo qui a égalisé au quart d'heure du jeu.

Dans le temps additionnel de la première période Taïder a marqué le deuxième but sur penalty, son 4e but de la saison. En deuxième période l'ancien milieu terrain de Bologne

a donné une deuxième passe décisive à son coéquipier Piette qui a inscrit son tout premier but en MLS à la grande joie du coach Thierry Henry. La belle prestation de Taïder fut donc déterminante dans la nouvelle victoire de son équipe sur le score de 4-2.

WA Casablanca

Un entraîneur de 27 ans sur le banc ?

Après s'être séparé du chevronné Juan Carlos Garrido, le Wydad Casablanca devrait confier le poste d'entraîneur au jeune Saad Guermane (27 ans). Alors que se profile sa demi-finale aller de Ligue des Champions face à Al-Ahly (17 ou 18 octobre), le club marocain s'est séparé de son entraîneur Juan Carlos Garrido.

Les deux parties sont tombées d'accord pour un départ «à l'amiable», sept mois après l'arrivée du technicien espagnol sur le banc du WAC, en remplacement du Français Sébastien Desabre. Depuis la reprise, le finaliste de la Ligue des champions 2019 est en panne de résultats, mais reste en course pour le titre de champion du Maroc. Si le successeur de Garrido, passé par le Betis Séville et l'Etoile du Sahel, n'a pas encore été désigné, le nom de Saad Guermane revient avec instance. Le manager général wydadi, Miguel Angel Gamondi, souhaiterait confier les rênes de l'équipe à ce jeune coach de 27 ans, passé à la tête d'équipes de jeunes de Villarreal.

Tennis - US Open Thiem remporte son premier Grand Chelem



L'Autrichien Dominic Thiem, 3e mondial, a remporté l'US Open, son premier titre du Grand Chelem, en retournant une finale très mal débutée contre l'Allemand Alexander Zverev (7e) 2-6, 4-6, 6-4, 6-3, 7-6 (8/6) dimanche à Flushing Meadows. La 4e finale aura été la bonne pour Thiem, 27 ans, qui avait chuté à ce stade à Roland Garros en 2018 et 2019, puis au dernier Open d'Australie en février. Il est le premier nouveau vainqueur d'un Majeur depuis Marin Cilic à l'US Open 2014. Et il est même le premier hors «Big 3», depuis Stan Wawrinka à Flushing Meadows en 2016, Novak Djokovic ayant été disqualifié pour un geste d'humeur en 8e de finale et le duo Rafael Nadal-Roger Federer ayant fait l'impossible, dans des conditions inédites à huis clos, dictées par le coronavirus.

Après sa victoire solide en demi-finale aux dépens de Daniil Medvedev, finaliste l'an passé, Thiem ap-

paraissait comme le favori légitime pour cette finale. Autant par son classement, que par l'impression laissée durant cette quinzaine, sans oublier un bilan très favorable dans ses confrontations avec Zverev. Il menait en effet 7-2 et restait sur trois victoires consécutives dont la dernière en demi-finale à Melbourne (3-6, 6-4, 7-6, 7-6).

Ce 8e succès a un parfum historique car il est le premier à remporter une finale de l'US Open après avoir été mené deux sets à rien. C'est au terme d'un bras de fer d'une grande

intensité au 5e set, les quatre précédents ayant été moins disputés de part et d'autre, que Thiem a fait la différence.

Breaké à 5-3, il a immédiatement repris le service de Zverev pour rester en vie, et une fois de plus au 11e jeu pour mener 6-5. Mais Zverev est parvenu à débreaker à son tour pour arracher un jeu décisif. Il lui a fallu trois balles de match et une erreur directe de l'Allemand pour enfin être sacré au bout de 4 heures 01 minutes d'un combat éreinté.

France

L'OM rompt la malédiction PSG, Rennes, Monaco et Lille en tête

Marseille a mis fin à près de neuf ans de disette contre le PSG (1-0) au terme d'un «Clasico» électrique, en conclusion de la 3e journée de Ligue 1, marquée par les succès de Rennes, Monaco et Lille, qui se partagent la tête. Dans un choc haché par les fautes et conclu à 8 Parisiens contre 9 Marseillais après un début de bagarre générale, c'est Florian Thauvin qui a marqué le but (31e) de la première victoire de l'OM sur Paris depuis novembre 2011, à la réception d'un coup franc de son capitaine Dimitri Payet, au centre d'un face-à-face tendu avec Neymar quelques minutes plus tôt.

Le Brésilien, titulaire d'entrée après avoir guéri du coronavirus comme Angel Di Maria, a fait partie des trois

exclus parisiens (avec Leandro Paredes et Layvin Kurzawa) à l'issue de l'explication finale dans le temps additionnel, qui a coûté également deux cartons rouges à l'OM (Jordan Amavi et Dario Benedetto).

Le finaliste de la Ligue des champions, encore privé de Kylian Mbappé, Keylor Navas, Marquinhos et Mauro Icardi, enchaîne une deuxième défaite sans marquer en L1 trois jours après son revers à Lens (1-0).

Devant des tribunes quasiment vides, jauge de 5.000 spectateurs oblige, le PSG s'est montré hésitant en défense, inefficace en attaque et devra montrer un tout autre visage pour enfin renouer avec la victoire mercredi contre Metz, en match en retard de la première journée.

Avant ce choc, Rennes, Monaco et Lille, vainqueurs respectifs de Nîmes (4-2), Nantes (2-1) et Metz (1-0), avaient confirmé leur bon début de saison et s'étaient hissés en tête de la Ligue 1.

Angers s'est imposé à domicile (1-0) contre Reims grâce à son buteur Stéphane Bahoken, servi par une incroyable passe au sol d'Antonin Bobichon (55e). Reims a souffert de l'exclusion de son défenseur Wout Faes pour un pied haut dans la surface (42e), même si le gardien champenois Predrag Rajkovic a arrêté le penalty provoqué par le Belge.

Enfin, Brest engrange ses premiers points avec sa victoire (2-0) à Dijon, qui a fini à 10 et reste désespérément engoncé en bas du classement.

**Paris SG
Tuchel viré cette semaine ?**

Début de saison raté pour le PSG, qui a en effet beaucoup de circonstances atténuantes, mais n'a pas montré, dans le jeu et dans le comportement, qu'il savait gérer cette situation particulière.

Thomas Tuchel a été accusé de ne pas savoir tenir ses joueurs, qui se sont totale-

ment lâchés à l'image de l'entrée de Paredes, pas venu pour jouer au football sur la pelouse du Parc des Princes. Et dans le même temps, Neymar et Di Maria titulaires et utilisés bien plus que prévu, ont aussi perdu leurs nerfs et leur sang-froid avec la fatigue et l'absence de préparation correcte. Ré-

**Incident Neymar-Alvaro Gonzalez
Ce que risque l'Espagnol**

À la fin de la rencontre, les supposés propos racistes d'Alvaro Gonzalez ont mis le feu aux poudres et animé les réseaux sociaux. Mais que risque-t-il si la Ligue s'empare du dossier ? Dimanche, l'Olympique de Marseille s'en est allé gagner contre le Paris Saint-Germain au Parc des Princes (1-0). Mais la rencontre a été sous haute tension.

En toute fin de rencontre, après une faute de Dario Benedetto sur Leandro Paredes, les joueurs ont disjoncté et une sorte d'attrouement s'est créée.

C'est précisément à ce moment que l'arbitre de la rencontre a décidé de sortir les cartons rouges. Un pour Paredes et pour Benedetto, un pour Kurzawa et Jordan Amavi qui se sont battus et

enfin, un autre pour Neymar qui est venu mettre un coup derrière la tête d'Alvaro Gonzalez. L'histoire entre le Brésilien et l'Espagnol a duré d'ailleurs tout le match et à la fin de la rencontre, on a compris pourquoi. Selon l'Auriverde, le défenseur de l'OM aurait tenu des propos racistes. Pour le moment, aucune vidéo n'accrédite cette thèse. Pour autant, Neymar s'est fendu de plusieurs tweets dans la soirée. « Pour le VAR, c'est facile d'attraper mon «agression». Maintenant, je veux qu'on cherche l'image du raciste qui m'a traité de «tais-toi le singe...». C'est ce que je veux voir », a-t-il ainsi gazouillé. Que risque l'ancien défenseur de Villarreal si ce qu'il a dit était avéré ? La réponse se trouve dans l'annexe 2 du règlement de la Fédération française de football intitulée : « règlement disciplinaire et barème des sanctions de référence pour comportement antisportif ». Pour cela, la FFF prévoit un maximum de six rencontres de suspension ferme. Pour ceux qui se demandent, et de manière identique si c'est avéré, l'éventuel crachat d'Angel Di Maria vers Alvaro Gonzalez pourrait valoir à l'international argentin une sanction pouvant aller jusqu'à cinq matches de suspension ferme, dont le match automatique. Une chose est certaine, cette rencontre devrait laisser des traces des deux côtés. En attendant maintenant la commission de discipline de la LFP pour les suspendus et les éventuelles instructions sur les dossiers susmentionnés.

Espagne

Valence renverse Levante, un nul pour le Villareal

Valence a remporté chez lui le derby (4-2) contre Levante lors de la 1re journée de Liga, durant laquelle Villareal et son nouvel entraîneur Unaí Emery n'ont pu faire mieux que match nul contre le promu Huesca (1-1). Dans une première période globalement équilibrée, l'attaquant espagnol remplaçant a d'abord permis aux siens de passer devant (75e, 3-2) avant d'enfoncer le clou en fin de partie (94e, 4-2).

Très réaliste, les Valenciens sont parvenus à re-

venir deux fois au score grâce à Paulista (12e) et Maxi Gomez (39e). Après Morales, c'est Manuel Vallejo qui a inscrit un doublé en seconde période. L'attaquant espagnol remplaçant a d'abord permis aux siens de passer devant (75e, 3-2) avant d'enfoncer le clou en fin de partie (94e, 4-2).

C'est une première réussie pour Javi Gracia, arrivé cette saison sur le banc de Valence. Pour sa première également, sur le banc de Villareal, Unaí Emery n'a pu faire mieux que match nul face à Huesca (1-1). Menés sur

leur pelouse par le promu peu avant la mi-temps (Maffeo, 42e), les locaux sont parvenus à revenir sur penalty (Moreno, 68e). Dans le reste des matches de la journée, le Bétis Séville a décroché un succès à l'extérieur et sur le fil contre Alavés (1-0).

La Real Sociedad a quant à elle concédé le nul à Valladolid (1-1). Les affiches des équipes concernées par la Coupe d'Europe, Real-Madrid-Getafe, FC Barcelone-Elche et Atlético Madrid-Séville (aujourd'hui 21h00) comptant pour la 1re journée, ont été repoussées.

En amical

Sporting-Naples annulé en raison du Covid-19

Le match amical entre le Sporting Portugal et le club italien de Naples prévu dimanche soir à Lisbonne a été annulé en raison de la découverte de cas de Covid-19 au sein de l'équipe lisboète, a annoncé le club portugais. Le match «a été annulé selon les indications de la Direction générale de Santé» après la découverte de cas positifs, a indiqué le Sporting dans un communiqué publié sur son site internet.

Le gardien belge Miles Silvar a également été testé positif, a indiqué le club sur son site. Le Portugal, qui a connu une hausse du nombre de nouveaux cas ces derniers jours, durcit ses restrictions sanitaires juste avant la rentrée scolaire. Selon le dernier bilan officiel publié dimanche, le Portugal a enregistré en 24 heures sept décès et 673 nouveaux cas confirmés de contamination.

Angleterre

Everton bat enfin les Spurs, Leicester démarre bien

Everton a mis fin à près de huit ans sans victoire face à Tottenham en battant les Spurs chez eux (1-0), dimanche lors de la 1re journée de Premier League, qui a vu Leicester prendre aussi un bon départ à West Bromwich Albion (3-0). Everton a vaincu le signe indien en prenant le meilleur sur Tottenham pour la première fois depuis décembre 2012 et 15 rencontres (7 nuls, 8 défaites). C'est aussi la première fois que José Mourinho démarre une saison par une défaite en 19 années sur le banc (11 victoires, 7 nuls).

Une tête imprévisible de Dominic Calvert-Lewin, sur un très bon coup-franc enveloppé de Lucas Digne (1-0, 55e), a donné aux Toffees cette victoire importante à l'orée d'une saison qu'ils abordent ambitieux. Carlo Ancelotti avait décidé de lancer dès le coup d'envoi ses trois recrues du milieu de terrain - le Brésilien Allan, le Colombien James Rodriguez et le Français Abdoulaye Doucouré -, arrivées pourtant lors des huit derniers jours. Le résultat a été plutôt plaisant. Allan, très actif, a été élu homme du match et James Rodriguez a été très bon pendant un peu plus d'une heure dans l'orienta-

tion et le jeu long. En face, José Mourinho avait lui aussi fait confiance à ses acquisitions estivales, Matt Doherty en défense et Pierre-Emile Hojberg dans l'entre-jeu. Mais en dépit de la présence d'un quatuor offensif de qualité, avec Harry Kane en pointe et Son Heung-min, Lucas Moura et Dele Alli en soutien, les Spurs ont semblé trop frileux. Everton aurait aussi pu ouvrir le score dès la 16e minute, si le Brésilien Richarlison, qui avait driblé Hugo Lloris, avait réussi à redresser sa balle vers la cage ouverte ou servi Calvert-Lewin dans l'axe.

Après avoir fini la saison précédente sur les rotules et laissé échapper une place

sur le podium qui lui tendait les bras, Leicester a parfaitement lancé sa saison 2020/21 en s'imposant 3-0 à West Bromwich Albion dimanche. Après Fulham par Arsenal (3-0) et Leeds par Liverpool (4-3), le troisième promu a donc aussi été battu.

Leicester, qui a laissé partir

le latéral gauche Ben Chilwell à Chelsea pour

50 millions de livres (54 M EUR), rejoint Arsenal

en tête provisoirement du classement.

Avec leur meneur de jeu James Maddison, sur le banc et leur défenseur central Jonny Evans suspendu, les Foxes se sont montrés patients pour résister à l'entame énergique de WBA.

APPARTEMENTS

■ A vendre appartement F4c cité résidentielle 'CNS' El Makari 3^e étage, 3 façades, acté + livret foncier - Tél : 0561.04.51.00

■ Loue appartement 70 LPA (centre-ville) de Oued Tlelat Tél : 0552.31.70.55

■ Loue F3 au Plateau, 3^e (2,5U) - F3 à Maraval, RDC (2,5 U) - F3 luxe à Seddikia, 1^e (4U) - F5 luxe à Seddikia, 1^e (4U) - F5 Luxe extension à Canastel + Box, 6^e (7U) - F1 à Coca, 1^e (1,5 U) - Villa à El Kerma (5U) - Ag. ABDALLAH 041.29.14.59/ 0770.40.87.48

■ Echange bel appartement F3, meublé, acté, avec livret foncier, 3^e étage, sup 93 m² avec climatisation, chauffage central et ligne téléphonique avec ADSL et parking au sous-sol, contre lot de terrain, carcasse ou local commercial, à Oran et environs. Etudie toutes propositions. Adresse: Résidence 'Victoria' Bel-Air, Oran. Nous contacter au n° 0541.04.43.25

■ Vends ou échange appart acté, dans un niveau de villa, type F3 semi-fin. Sup. 112 m² au 1^e étage, seul par palier. BA13, installation plomberie chaudière, double faç, nouvelle construction, avec local ou sans, au rez-de-chaussée au lotissement Khoudja juste à l'entrée Boudjemâa. Tél : 0554.58.86.38

■ A vendre F2 RDC élevé à la rue de Mostaganem + F4, 130 m² Ain El Turck +F3 Groupe de Latte 10^e étage avec ascenseur + MM 102 m² à l'entrée de Ain El Beida + Loue F4 douar Boudjemâa - Tél : 0775.35.50.20 - 0696.44.41.21

■ Alouer appartement F3, 3 pièces, cuisine, SDB, grand balcon, 5^e étage, avec ascenseur, cité fermée gardiennage H24, cité Golf Oran - Tel : 0552.28.93.07

■ Vendre appart F3, 78 m² acté, 7^e étage avec ascenseur à Akid Lotfi, endroit calme immeuble fermé avec 2 balcons - Tél : 0779.31.78.26

■ Vends à Oran (Akid Lotfi) appartement, 3^e étage 92 m², double façade - Tél : 0661.56.83.90

■ Vends F2 Cavaignac, 1^e (340 U) - F3 Rue de Mostaganem, 4^e (550 U) - F3 Cavaignac, 1^e (650 U) - F3 Luxe Plateau, 1^e (750 U) - F3 Rue de Lourmel, 1^e (600 U) - Ag ABDALLAH. - Tel: 041.29.14.49 / 0770.40.87.48

■ A vendre ou à louer appart F3-F4 et F5 promotionnel avec toutes commodités (cuisines équipées, chaudières, ch/c, ... etc) et garage à Bel'Air, cité Petit, Maraval et Es-Senia. Possibilité location - 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04 - 0556.58.23.80

■ Loue F3, 1^e étage, très bien situé, centre d'Es-Senia, convient habitation ou profession libérale - Tél : 0699.89.42.73

■ Vend des Appartements promotionnel F3,cuisine équipés + climatisation à Castors sup 100 m².Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél: 0656.19.19.74.

■ Vends Appart - Acté F4 au Red-Choses avec véranda. Cite Belle vus (Akid Lotfi Oran). Curieux et intermédiaire s'abstenir Tél : 0656.19.19.74.

VILLAS

■ Villa à vendre, sup 342 m², Oran/Cas-tors, 2 façades, -Tél : 0771.24.62.45 - 550.31.02.75

■ Loue jolie villa à Trouville, Oran, Corniche vue sur mer, 400 m² jardin, 2 niveaux, garage et meublé pour l'année - Tél : 0659.18.39.18

■ A.V ou échange MM RDC Ain El Turk, 3 faç. Face 25 m, actée + LF 300 m², F3 + studio (ent/ind/coll) + 2 SDB + 2 WC + 2 cuis + eau h24, gaz V + 2 cours (40 m² + 100 m²) gar + jard + élect + ch/cent + 2 clim, tél fixe + internet, endroit résidentiel et calme, bon voisins. Contre équivalent ou plus à Maraval/Hippodrome/Boulanger / Eckmühl - tél : 0795.17.12.63.09/ 0696.02.07.94 visite sur RDV

■ Vends villa R+1 à Misserghine, 145 m², Hai Zabana (25 MDA). Villa R+1 à Bout-léris 136 m², cité 200 logts (18 MDA). Carcasse R+1/ 150 m² Boudjemâa (15 MDA) - Ag ABDALLAH : Tel-041.29.14.59/ 0770.40.87.48

EMPLOIS

■ Société privée à Oran cherche : magasinier, maîtrise l'Excel et la langue française; chef d'équipe, maîtrise la langue turque; ingénieur de production industriel, maîtrise l'Excel et la langue turque; chargé de paye, maîtrise le logiciel PC paye, expérience exigée. Envoyez CV à : humanresources@sarlatommel.com

■ Pizzeria - restaurant à ORAN cherche pizzaiolo, serveurs qualifiés et un employé pour les crêpes qualifié - Tél : 0560.02.09.89

■ Je cherche un travail comme aide dans le domaine de comptabilité à mi-temps ou 02 fois par semaine, si vous êtes intéressés appelez au : 0794.16.45.14

■ Etablissement scolaire privé cherche 2 aides-éducatrices + femme de ménage. Envoyer CV par fax N° : 041.21.19.94

■ Famille à Tlemcen : Cherche F ménage, et de compagnie. Bon salaire - Tlemcen : 0794.58.21.00

■ Entreprise de production en agroalimentaire sise à Es-Senia recrute agent de sécurité, gestionnaire de stock commerciale expérimenté, opérateur machine, vendeur avec permis. Envoyer vos CV à recrutement.sps31@gmail.com

■ Loue licence de taxi Tél : 0552.31.70.55 Oran

■ Loue licence de taxi 31 - Tél : 0666.80.02.58

■ Vends machine (ligne complète centrale + machine) de fabrication hourdis, parpaing, bordure, pavé possibilité bi-couche - Tél : 0661.10.05.50

■ Enseignante retraitée donne des cours à domicile niveau primaire. N° : 0776.26.60.12 à Oran

■ Entreprise travaux bâtiment, avec un groupe professionnel ponctuel et sérieux, propose à : particulier, entreprise, promoteur... ses services (maçonnerie générale, peinture, clôture, finition, faïence et dalle de sol) Tél : 0792.56.03.68 (Oran)

■ A louer Licence de Taxi ORAN - Tél : 0553.11.41.48

VEHICULES

■ Achat Véhicules accidentés ou en panne et d'occasion - Tél : 0550.59.03.60 - 0771.39.49.82 - 023.243.383

■ Pensée

15 ans déjà depuis que nous a quittés notre très cher père et

grand-père BELAL Idir

pour un monde meilleur. Mais ton image restera gravée dans nos mémoires à jamais.

Repose en paix.

ان شاء الله وانتا في راجعون

Ton fils Ali BELAL

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons jamais. Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.

Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons.

Allah irrahmak

Inna lillah wa inna llayhi raijouna

Ton mari, tes enfants et petits-enfants

■ Pensée

Pour mémoire Mme AïAD Melouka née Bouguela

Déjà une année que tu nous as quittés jour pour jour le 15.09.2019.

Tu es toujours présente dans nos cœurs. Nous ne

Covid-19

L'automne sera «plus dur» en Europe avec davantage de morts

Un automne «plus dur» se profile avec une remontée du nombre de morts du Covid-19 en Europe, qui devrait appeler une réponse ciblée mais pas des confinements généralisés, a affirmé le directeur de la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à l'AFP.
«Cela va devenir plus dur.»

En octobre, en novembre, on va voir une mortalité plus élevée», a déclaré Hans Kluge, au moment où le nombre de cas enregistrés s'envole sur le Vieux continent, mais avec un nombre de morts quotidien pour l'instant quasi stable.

Cette hausse du nombre de morts quotidiens sera due à la remontée des cas en raison de la reprise de l'épidémie en Europe, selon l'OMS. «On est à un moment où les pays n'ont pas envie d'entendre ce genre de mauvaises nouvelles, et je comprends», a affirmé le patron de sa branche européenne, qui a toutefois voulu adresser «le message positif» que la pandémie «va s'arrêter, à un moment ou à un autre». L'OMS Europe réunit lundi et mardi l'ensemble de ses cinquante membres pour échanger sur la réponse à la pandémie et s'accorder sur sa stratégie quinquennale. Le haut responsable onusien, basé à Copenhague, a mis en garde lors d'un entretien à l'AFP ceux qui pensent que la fin de l'épidémie coïncidera avec la mise au point d'un vaccin, toujours en cours. «J'entends tout le temps: +le vaccin va être la fin de l'épidémie+. Bien sûr que non!», s'est exclamé M. Kluge. «Nous ne savons même pas si le vaccin va être efficace pour toutes les parties de la population.

Certains signes que nous recevons est qu'il sera efficace pour certains mais pas pour d'autres», a souligné le médecin belge. «Et si du coup nous devons commander des vaccins différents, quel cauchemar logistique...», a également averti M. Kluge, espérant que l'Europe saura faire preuve de solidarité.



VIVRE AVEC LA PANDÉMIE

«La fin de cette pandémie, ce sera au moment où, en tant que communauté, nous aurons appris à vivre avec cette pandémie. Et ça, ça dé-

pend de nous. C'est un message très positif», a-t-il affirmé. Face à une maladie nouvelle, il a défendu les tâtonnements des autorités ces derniers mois et mis en garde contre une gestion trop politisée de la crise sanitaire dans un contexte où le doute s'est

instillé au sein des populations. Il importe de fonder la riposte au Covid-19 «sur des données épidémiologiques et de santé publique», a-t-il insisté. «L'OMS a été critiquée à plusieurs reprises, mais communiquer sur quelque chose que vous ne con-

Pour les stars de Broadway qui ont joué dans les plus grands spectacles musicaux, l'heure est aux choix douloureux alors que le secteur est asphyxié par la pandémie de Covid-19. Comme tous les secteurs culturels, le célèbre quartier des théâtres a fermé ses portes lorsque New York est devenu l'épicentre américain du nouveau coronavirus au printemps. Derrick Davis — qui a tenu des rôles majeurs dans «Le Roi Lion» et a été le premier artiste noir à jouer le fantôme dans une tournée nationale du «Fantôme de l'Opéra», s'appréte à incarner Martin Luther King dans une production de «I have a dream» en Caroline du Nord.

Soudain, il s'est retrouvé au chômage. Au fil des semaines, «la dépression a commencé à s'installer, l'argent a commencé à se faire plus rare», explique ce chanteur de 41 ans. A chaque report de la réouverture des théâtres — les acteurs de New York tablent maintenant sur l'été 2021 — il a envisagé un retour à son premier métier d'agent immobilier. «Je ne peux pas rester là à rien faire et survivre d'espoir», ajoute l'artiste. «Beaucoup de mes amis ont pris l'avion et sont rentrés chez eux (...) en disant qu'ils ne reviendraient peut-être jamais». Mais pour l'instant, Derrick Davis tient bon. Il donne des cours de chant en ligne et il entretenait sa voix. «J'ai encore la passion», dit-il. «J'ai travaillé toute ma vie pour parvenir à ce niveau. Je ne peux pas jeter l'éponge».

SOUS PRESSION

Pour la saison 2018-2019, les recettes de Broadway ont atteint 1,83 milliard de dollars, selon la Broadway League, l'instance de représentation du secteur qui estime à 97.000 le nombre d'emplois dans le secteur. Les responsables de Broadway ont prévenu qu'ils perdraient de l'argent si la capacité des théâtres était limitée à leur réouverture, sur le modèle

des musées. Ce qui veut dire que les théâtres seront les derniers à rouvrir après la pandémie. Même si puiser dans ses économies lui faisait peur, Chondra Profit, qui a tenu des rôles-clés dans «Le Roi Lion» pendant 10 ans, est redevenue «une mère à plein temps» ces derniers mois pour son enfant de deux ans. Mais cette chanteuse et danseuse de 36 ans s'est sentie sous pression. «Il faut créer le prochain spectacle, il faut créer toute cette musique», raconte-t-elle. «Il y a des artistes qui ont publié de nouvelles vidéos quasiment tous les jours». «C'était étouffant», dit Chondra Profit, qui a commencé à lire de nouveaux scripts et envisage maintenant de se diriger vers la mise en scène ou le casting.

«PRISE DE CONSCIENCE»

Chondra Profit et Derrick Davis collaborent avec d'autres artistes à la scène ouverte en ligne «Lights Out On Broadway». Avec les animateurs de l'émission, Angela Birchett et Taharqa Patterson, ils ont profité de cette période pour discuter des précautions sanitaires à envisager dans un Broadway post-pandémie, mais aussi de l'impact sur le secteur du mouvement antiraciste Black Lives Matter. «Notre culture, notre communauté sont en pleine métamorphose», explique Angela Birchett, 41 ans. «L'art et la musique vont devenir le véhicule qui permettra de continuer à aller de l'avant». «Pour nous, ça doit être une obligation absolue». Pour Taharqa Patterson, 38 ans, retourner voir des spectacles sera «apaisant» aussi bien pour les artistes que pour le public. Personne ne peut prédire comment le secteur va évoluer après le coronavirus, mais Taharqa Patterson est formel: «ça ne sera pas comme avant». «Il y aura un nouveau +normal+, parce que nous avons acquis une nouvelle prise de conscience, un nouveau savoir et des compétences dif-



férentes que nous avons améliorées et perfectionnées», ajoute-t-il. Derrick Davis se dit «motivé» pour repousser ses limites mais il prévient que la pandémie a laissé des traces psychologiques. Il y a eu des moments où «je n'avais même pas l'énergie d'appeler quelqu'un pour dire bonjour», raconte-t-il. Il l'explique par «l'incertitude, ou parce qu'il était impossible de voir normalement les gens qu'on voit d'habitude». «C'est difficile», dit-il. «Mais nous, artistes, nous sommes habitués à relever les défis et nous perséverons».

Employées de maison au Liban La fin de la «kafala» ?

Le Liban a approuvé un nouveau contrat pour les employées de maison étrangères qui leur octroie davantage de droits, mais pour les militants, des efforts sont encore nécessaires pour abolir la «kafala», un système longtemps décrié comme esclavagiste. Quelque 250.000 étrangers, en majorité des femmes venues d'Asie ou d'Afrique, travaillent au Liban comme employées de maison (femmes de ménages, aides aux personnes âgées ou baby-sitter). Ils ne sont pas protégés par le code du travail et leur emploi est régi par la «kafala».

En vertu de ce système controversé, l'employeur est le parrain de l'employé, lui assurant le caractère légal de sa présence dans le pays, et ce dernier ne peut démissionner sans son consentement sous peine de devenir clandestin. La crise économique aiguë que traverse le pays depuis près d'un an a rendu encore plus précaire la situation des employées de maison: celles qui sont encore payées n'envoient plus qu'une misère à leur famille au pays —la livre libanaise ayant perdu environ 80% de sa valeur face au dollar—, certaines ne sont plus payées du tout, tandis que d'autres sont jetées à la rue sans salaire ni passeport.

«BIEN MEILLEUR» CONTRAT

Face à la pression exercée par des groupes de défense des droits humains, le ministère du Travail a fini par établir ce mois-ci un nouveau contrat de travail, qui remplace celui datant de 2009 et «abolit le système de la kafala», selon la ministre Lamia Yammine. Si le milieu des ONG a accueilli favorablement cette décision, il souligne que cela n'est qu'un début. «Il s'agit sans aucun

doute d'une bien meilleure version que l'ancienne» mais «un contrat à lui seul ne met pas fin à la kafala», affirme Diala Haidar, chercheuse à Amnesty International. Le nouveau contrat accorde aux employées de maison le droit de démissionner et de changer d'employeur et leur garantit le droit de conserver leur passeport, souvent confisqué par l'employeur. Si un salaire n'est pas versé ou que la pièce d'identité est entre les mains de l'employeur, l'employé a alors le droit de démissionner sans préavis, selon le nouveau contrat. Quant à la rémunération mensuelle, elle a été indexée sur le salaire minimum de 675.000 livres (450 dollars avant la crise, moins de 100 dollars au taux actuel du marché noir). L'employeur peut cependant en déduire une somme indéterminée pour les frais de logement, de nourriture et d'habillement de l'employée. Jusqu'ici, les employées de maison touchaient souvent moins que le salaire minimum et étaient logées dans des conditions précaires. Certaines étaient forcées de dormir dans un salon ou sur un balcon, d'après des témoignages recueillis par les ONG. Le nouveau contrat stipule qu'une chambre bien ventilée et munie d'une clé doit être mise à leur disposition. Il limite également le nombre d'heures de travail par jour à huit avec une pause d'une heure et détaille le droit aux congés payés et aux congés maladie. Ces nouvelles dispositions risquent toutefois de ne pas être appliquées en l'absence d'inspection et de sanctions à l'encontre des contrevenants, disent les militants des droits humains.

BESOIN D'UN MÉCANISME D'APPLICATION

«Sans un mécanisme d'application,



ce contrat restera lettre morte», avertit Mme Haidar. A titre d'exemple, rappelle-t-elle, l'ancien contrat stipulait le paiement d'un salaire mensuel, mais cela n'a pas empêché certains employeurs d'accumuler les impayés ou de renvoyer leurs employés sans les rémunérer. «Nous n'avons vu aucun employeur tenu responsable de cette violation du contrat», regrette-t-elle. Amnesty International a documenté au fil des ans un large éventail d'abus dont l'absence de jours de congé, l'enfermement à clé

dans la maison ou des agressions physiques et sexuelles. Selon des militants, deux décès sont enregistrés par semaine parmi les employées de maison vivant au Liban, notamment des suicides. Zeina Mezher, de l'Organisation internationale du travail (OIT), qualifie le nouveau contrat de «pas dans la bonne direction» en vue du démantèlement de la kafala. Pour les ONG, l'objectif ultime reste un amendement à la législation du travail pour mettre tous les employés de maison —libanais et étrangers—

sous sa protection et leur donner le droit de se syndiquer.

Pour Banchi Yimer, une ancienne employée de maison et militante, le contrat n'est plus une priorité. «Ce contrat, nous en avons discuté quand tout était normal, mais maintenant tout est à l'envers», estime-t-elle. Avec la crise économique de nombreuses femmes sont bloquées sans salaire. Elle exige donc des mesures officielles pour permettre leur rapatriement immédiat. «Laissez les femmes rentrer chez elle.»

Mali

Putsch ou pas, rude quotidien pour les civils et soldats



Tandis que la capitale Bamako essaie de dessiner l'avenir d'un Mali en perdition, les soldats sur le terrain loin de là dans le nord à Tombouctou ou dans le centre du pays, les civils et les humanitaires continuent à se coller avec les dures réalités du quotidien. Comme chaque jour, le lieutenant Abdoul Kadri

patrouille avec ses hommes dans Tombouctou, ville dite des 333 saints classée au patrimoine mondial de l'Unesco. «On va de check-point en check-point, dans la ville de Tombouctou, à ses abords et sur les axes principaux» alentour dit-il, casque sur le crâne et arme toujours à portée de la main. Sa patrouille qui

circule dans les rues animées et commerçantes est composée de blindés montés de mitrailleuses gros calibre, symbole de la menace qui plane malgré l'activité effervescente d'une des principales villes du nord. Le nord et le centre du Mali, territoire immense où l'autorité de l'Etat ne s'étend souvent pas plus loin qu'à quelques kilomètres des villes, sont le théâtre de plusieurs conflits depuis 2012. Des groupes jihadistes affiliés à Al-Qaïda ou à l'organisation Etat islamique et fortement implantés y combattent tout ce qui représente l'Etat malien, et s'affrontent entre eux. Des violences à caractère intercommunautaire ensanglantent le centre. Les violences sont quotidiennes, les embuscades courantes et les explosions de mines artisanales, comme celles qui ont tué deux soldats français près de Tessalit (nord) ou blessé cinq passagers dans un bus près de Gao (nord-est) récemment, fréquentes. Plus de 20 soldats maliens ont été tués depuis le 18 août dans des attaques. Le coup d'Etat mené ce jour-là par des militaires désormais au pouvoir n'a pas fait cesser cette spirale, quand bien même l'exaspération devant l'impuissance de l'Etat a été un facteur primordial dans la chute de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta. Le colonel Boubacar Sano-goh, commandant de la zone militaire de Tombouctou, voit dans la nouvelle donne politique un motif supplémentaire de prudence. «Il faut qu'on soit vigilants car en de pareilles situations, l'ennemi tapi dans l'ombre pourrait profiter d'une négligence», dit-il.

DES SANCTIONS QUI «FONT MAL»

En même temps qu'ils discutent de l'avenir avec les diplomates ou les responsables civils

à Bamako ou dans la nouvelle place forte du pouvoir, la ville-garnison de Kati, des chefs de la junte ont visité des camps militaires dans le pays dans un souci de «rester unis en un même bloc», selon les mots d'un gradé à l'AFP. Pour les populations de ces régions, les événements bamakois n'ont eu qu'un impact immédiat limité. Les cultivateurs par exemple y sont très nombreux et l'actuelle saison des pluies est un moment crucial du calendrier. Les précipitations abondantes des dernières semaines ont contrarié les déplacements.

Mais les besoins immenses d'un des pays les plus pauvres du monde demeurent, et les nombreuses ONG comme l'ONU ont poursuivi leurs activités après le coup d'Etat. Nous n'avons «rien arrêté jusqu'à présent», dit Jo Scheuer, directeur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour le Mali. «La question immédiate (après le coup d'Etat) a été de savoir si l'on pourrait maintenir des accès humanitaires, et cela a été réglé en quelques jours», dit-il. Le PNUD met cependant en garde dans une note contre des «conséquences socio-économiques directes» du coup d'Etat. Dans une rue sableuse de Tombouctou, le commerçant Baba Djitey Wangara explicite: le coup d'Etat cause «des soucis car ici à Tombouctou, tout vient de l'extérieur. Alors la fermeture des frontières est un grand problème». Les voisins du Mali ont fermé les frontières de leurs Etats membres et imposé un embargo sur les flux commerciaux et financiers, pour presser la junte de restituer rapidement le pouvoir au civil. Mais «ces sanctions font plus de mal aux populations qu'au gouvernement lui-même», se désole le maire de Tombouctou, Aboubacrine Cissé.

• 2

10.15 Les Z'amours
10.50 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.55 Ça commence aujourd'hui
14.05 Cyclisme : Tour de France
16.50 Vélo club
17.40 N'oubliez pas les paroles
18.50 Météo 2
19.00 Journal 20h00
19.35 Météo 2
19.39 Simplissime

20.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre



Présenté par Sophie Davant
Pour célébrer les journées européennes du patrimoine, Sophie Davant et les acheteurs d'«affaire conclue» partent explorer l'un des joyaux du patrimoine français : le château de Chantilly et son domaine. Pour cette émission spéciale, les vendeurs ont apporté des objets étonnans qui ont marqué l'art, le design et la mode des années 60 aux années 90.

20.05 La stagiaire



**Série policière - France - 2019
Saison 5 - Episode 7/8**
Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Soraya Garlenq
En pleine célébration d'un mariage, Sophia, une serveuse de 26 ans, est retrouvée assassinée sur les lieux de la fête. Grâce aux photos prises pendant la cérémonie, Constance Meyer et le juge Boris Delcourt retracent les déplacements de la victime minute après minute. Ensemble, ils enquêtent sur ses relations avec ses collègues et certains des invités présents ce soir-là.

20.05 L'ours



Film d'aventures - France - 1988
Avec Tchéky Karyo, Jack Wallace, André Lacombe
Dans les montagnes canadiennes, en 1885, alors que Youk, un ourson, déguste du miel, sa mère est écrasée par une chute de rochers. Le cœur brisé, livré à lui-même, l'orphelin erre dans la nature et croise un vieil ours solitaire, Kaar, qui voit d'un mauvais œil l'irruption de ce petit dans sa vie. Mais Kaar finit par prendre Youk sous sa protection et fait son apprentissage. Un jour, deux chasseurs blessent Kaar.

• 5

10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
14.05 Anchorage, ville sauvage
14.35 Berlin, l'histoire tendance
15.30 Nus et culottés
16.45 C dans l'air
18.00 C à vous
19.00 C à vous la suite
19.20 Passage des arts
19.51 #MeToo secoue (aussi) la France
21.00 Le monde en face
21.45 C dans l'air
22.50 Le pitch cinéma

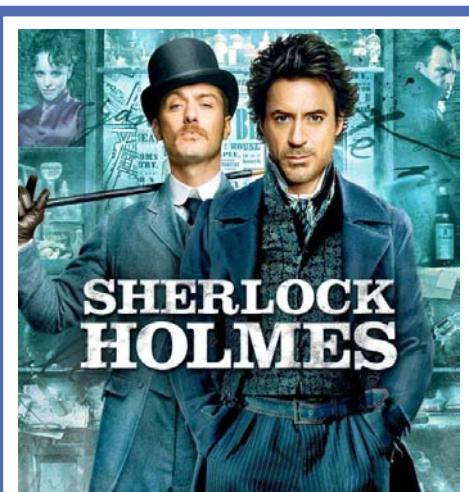
arte

TF12

10.10 Un rêve d'îles
11.50 Arte journal
12.00 Arte Regards
12.40 Tout contre elle
14.05 Le Népal, aux portes du ciel
15.35 Invitation au voyage
16.15 X.enius
16.45 Des vignes et des hommes
17.15 Les parcs naturels... en minuscule
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Big Pharma, labos tout-puissants
21.20 Big Pharma : Entretien avec Luc Hermann
21.35 Asie Centrale, l'appel de Daesh

C8

11.45 William à midi . première partie
12.30 William à midi
13.00 Inspecteur Barnaby
17.10 A prendre ou à laisser
18.10 TPMP : première partie
19.40 Touche pas à mon poste !
20.15 The Greatest Showman



TFX 20.05

SHERLOCK HOLMES

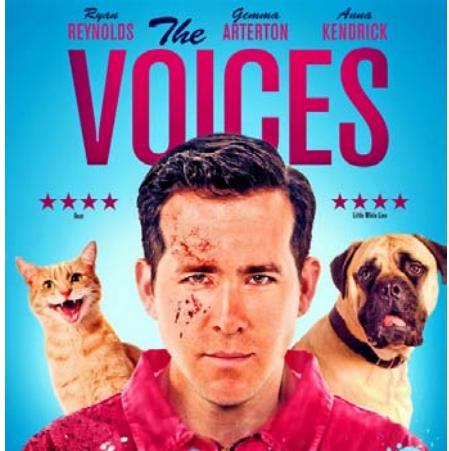
Film d'action - Etats-Unis

- Grande-Bretagne - Allemagne - 2009
Avec Robert Downey Jr, Jude Law, Rachel McAdams, Mark Strong

Sherlock Holmes et le docteur Watson parviennent à empêcher le meurtre d'une jeune femme. Ils arrêtent le responsable : Lord Blackwood. Ce dernier est condamné à être pendu. Bientôt, Watson annonce à son ami qu'il envisage de se ranger et d'épouser la jeune Mary. Holmes a du mal à se faire à cette nouvelle. Il rend visite à Blackwood en prison. Ce dernier lui annonce qu'il reviendra de l'au-delà pour continuer à tuer.

CANAL+ CINEMA 19.53

THE VOICES



Comédie - Etats-Unis - Allemagne - 2014
Avec Ryan Reynolds, Anna Kendrick, Gemma Arterton, Jacki Weaver

Dans la petite ville de Milton, Jerry travaille dans une usine de baignoires. Personnage souriant et aimable avec tous ses collègues, Jerry, une fois rentré chez lui, parle avec ses animaux de compagnie, dont son chat, un personnage agressif et grossier. En fait, Jerry, au passé dououreux, entend des voix et voit régulièrement sa psychiatre, qui lui a prescrit un traitement médicamenteux très puissant. Tout bascule dans l'horreur quand Jerry se retrouve seul avec Fiona, une charmante collègue.

RTL9 19.50

LE CHAPERON ROUGE



Film fantastique - Etats-Unis - 2011
Avec Amanda Seyfried, Gary Oldman, Billy Burke, Michael Shanks

Il y a bien longtemps, dans un petit village caché dans une profonde forêt, la jeune et intrépide Valerie grandit au côté de Peter. La jeune femme, promise à un mariage avec le riche Henry, est pourtant amoureuse de Peter, devenu un valeureux bûcheron. Valerie projette de partir avec lui quand elle apprend que sa sœur a été tuée par un loup-garou. Les villageois, horrifiés, pensent d'abord faire appel au père Solomon, qui a déjà affronté ce type de créatures.

TF1

20.05 Big Little Lies



10.00 Les feux de l'amour

11.00 Les douze coups de midi

12.00 Le journal

12.45 Météo

12.55 Quand ma fille dérape...

14.35 Les mauvais choix de ma fille

16.15 Quatre mariages pour une lune de miel

17.10 Bienvenue chez nous

18.10 Demain nous appartenir

18.55 Météo

19.00 Le Journal

19.40 My Million

Série dramatique - Etats-Unis - 2017

Saison 1 - Episode 6/7

- Un amour brûlant

Avec Nicole Kidman, Laura Dern, Reese Witherspoon, Shailene Woodley
Jane apprend qu'une pétition circule au sein de l'école de Ziggy pour demander qu'il soit renvoyé. Furieuse, elle affronte violement Renata, convaincue qu'elle est à l'origine de ce mouvement d'exclusion. Peu après, elle confie son désarroi à Madeline. La thérapeute de Celeste lui conseille de se préparer à quitter son mari à cause des violences qu'elle subit.

M6

20.05 Un homme ordinaire



09.00 Desperate Housewives

11.45 Le 12.45

12.35 Scènes de ménages

12.55 Romance incognito

15.00 Incroyables transformations

15.30 Les reines du shopping

16.30 Les reines du shopping

17.40 Tous en cuisine, en direct avec Cyril Lignac

18.45 Le 19.45

19.10 Météo

19.25 Scènes de ménages

Série dramatique - France - 2020

Saison 1 - Episode 1/4

Avec Arnaud Ducret, Emilie Dequenne, Chloé Lambert, Quentin Faure

Avril 2011, Lyon. Plusieurs semaines après avoir disparu, la famille de Salin est retrouvée assassinée par la police. Les corps de la mère, de ses quatre enfants et de ses deux chiens ont été enterrés sous un appentis, à l'arrière du domicile familial. Seul Christophe, le père, manque à l'appel. Même si tout semble l'accuser, ce dernier, introuvable, bénéficie de la présomption d'innocence.

CANAL+

20.06 Mon chien Stupide



10.39 Le Plus

10.50 L'info du vrai, le docu news

11.24 L'info du vrai, le mag

11.56 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon

12.37 The Twilight Zone : la quatrième dimension

14.24 Le cercle

15.11 Alice et le maire

16.52 Le Plus

16.58 L'info du vrai, le mag

17.34 L'info du vrai

19.13 L'info du vrai, le mag

19.48 La boîte à questions

Comédie - France - 2019

Avec Yvan Attal, Charlotte Gainsbourg, Pascale Arbillot, Eric Ruf, Ben Attal
Henri Moïen, écrivain quinquagénaire, est convaincu que ses meilleures années sont derrière lui. L'homme, qui vit dans une belle demeure au bord de la mer, avec sa femme Cécile et leur quatre enfants, est désabusé. Après un premier roman, succès public et critique, Henri a enchaîné les fiascos et il est convaincu que sa vie de famille, prenante, est responsable de ces échecs.

PLANÈTE +

TFX

W9

10.20 Blue jean : l'or bleu

12.05 Les gens du fleuve

13.01 Les secrets du corps humain

14.52 Révoltes barbares

16.42 Stratégies de survie

17.38 Exploration spatiale, objectif infini

18.13 Sommets du monde

19.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

19.55 Apocalypse : la 2e Guerre mondiale

21.55 La chute du Reich

Mamans & célèbres

11.35 Une nounou d'enfer

15.05 Mamans & célèbres

17.00 10 couples parfaits

19.00 Friends

20.00 Petits plats en équilibre

20.05 Sherlock Holmes

22.25 Chroniques criminelles

W9 Hits Gold

10.35 W9 Hits

11.40 NCIS

15.40 Un dîner presque parfait

17.50 Les Marseillais vs le reste du monde

20.00 Météo

20.05 Nos jours heureux

22.00 Astérix : le domaine des dieux

Bélier 21-03 au 20-04

Vous connaîtrez le repos du guerrier. Vous avez le sens du devoir accompli et partant du principe que toute peine mérite récompense, vous vous octroyez le droit à une pause bien gagnée.

Taureau 21-04 au 21-05

Vous aurez beaucoup de choses à faire. Heureusement la grande forme est là. Vous pourrez compter sur l'aide efficace d'une personne qui voudra vous aider.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Votre honnêteté ne sera pas mise en cause malgré des ragots colportés décidément. Faites le point avec la personne qui vous semble concernée par cette affaire.

Cancer 22-06 au 22-07

Votre pouvoir de persuasion vous permet d'obtenir ce que vous voulez. C'est le bon moment pour demander un entretien car on sera à votre égard dans de bonnes dispositions d'esprit.

Lion 23-07 au 23-08

Vous subissez une légère baisse de régime ce qui n'a rien de dramatique en soi. Vous vous ressaisissez facilement car vous avez la chance inouïe de pouvoir garder votre calme face à une provocation arrogante.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous serez sensible à l'opinion de quelqu'un pour qui vous avez beaucoup de considération. Les relations superficielles que vous avez eues jusque-là vont s'améliorer.

Balance 24-09 au 23-10

Il y a des instants décisifs dans la vie où il faut savoir faire un choix. On ne sait pas ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire.

Scorpion 24-10 au 22-11

Une décision importante vous concernant pourrait bien se prendre sans vous prochainement. Vous pensez devoir vous préparer pour en connaître tous les détails.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Il y aurait beaucoup à dire sur un sujet qui vous préoccupe. Regardez-y à deux fois avant de prendre position. Vous avez raison de vouloir en parler publiquement mais vous savez aussi que toute vérité n'est pas toujours bonne à dire surtout en de telles circonstances.

Capricorne 22-12 au 20-01

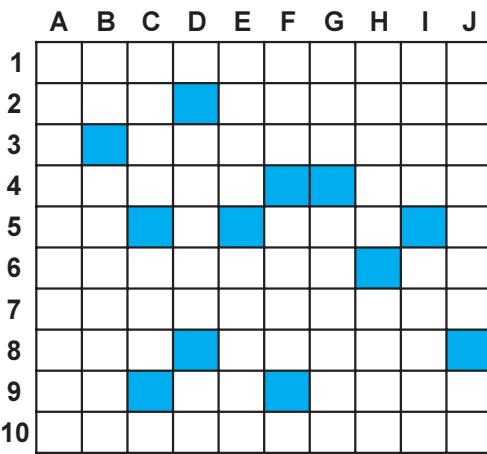
Un événement ou un désaccord pourrait vous atteindre au cours d'une rencontre amicale. Faites preuve de patience et de compréhension.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous avez suffisamment la grande forme pour vous sortir de votre routine journalière. Il faut aller franchement de l'avant.

Poissons 19-02 au 20-03

Votre énergie sera à son maximum car vous aurez la chance de pouvoir recharger facilement vos batteries. Vous aurez l'occasion de passer un moment agréable en bonne compagnie.



Horizontalement:

1. Sommation.
2. Soi disant. Rongée.
3. Font le beau.
4. Magistrat municipal.
5. Conjonction. Cours en Allemagne tributaire du Dollart.
6. C'est pas la peine ! Romans.
7. Etat de la pensée unique.
8. Il tire à sa fin. Aboutée.
9. Prises de note.
10. Donneur d'ordres. Chauds les marrons, chauds !
11. Espérances pour ceux qui sont couchés dessus.

Verticalement:

- A. Invétéré.
- B. Drame à Fukushima. Repas chez Barbie.
- C. Sa fée était une squaw ! Choisi au pied levé.
- D. Se dit au couchant. Symbole précieux.
- E. Mater.
- F. Plante gerbante.
- G. Volatile.
- H. Il est pris, ça va sauter !
- I. Dos à dos. Ficher.
- J. Vues. Plaît-il ?
- K. Jeu des quatre coins. Radine.
- L. Détache. Bouts de gras.

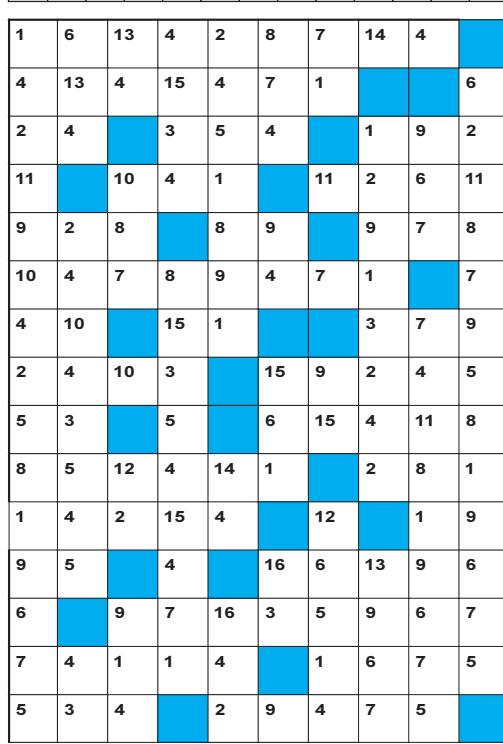


AJOUTER - ANCIENNETE - ANSE - BEVUE - BOURRASQUE - CAMP - DANGER - DECHET - DECOR - DERROUTE - ESSAI - FRATRIE - FRET - FUSER - GENEROSITE - HABITUDE - HALTE - HUMEUR - INEVITABLEMENT - INSCRIPTION - ISSUE - JAMAIS - JOBARDISE - LUTTE - MADAME - MARTIEN - MAUDIRE - MENDIER - MULE - PAGE - POISSON - QUALITE - RAREMENT - REMEDE - SECTE - SOURCE - TABLE - TAMISER - VENDANGE.

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er fait minet, minou...
- Mon 2e est une peau de fruit ou de légume.

Mon tout, c'est du pain (ou biscotte) râpé ou émietté pour paner.



CONÈS N° 7853

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 7853

	COLORANT NATUREL ARGON	BOUGIE COMMENCÉES	NÉGATION DIFFÉRENT	IRRITABLES DEMONSTRATIF
		BRAME PAS DU TOUT !		
	NOTE PRÉCIS		FEMME DE LA COTE CARRÉS DE DAMES	
		CÉRÉMONIE ENTRE FUTURS ÉPOUX		
	INFINITIF GROS DOIGT		FAITS ET GESTES CHEVILLES DE GOLF	
PÈRE ET MÈRE ETENDUES D'EAU		CHIFFRE D'AFFAIRES FIN DE GROUPE	MORT DEPUIS PEU POINT DU JOUR	
			TERMÉ ANGLAIS ON L'A DANS L'OS !	
		OBTENUS METTRE EN QUARANTINE	CERÉALE TÊTE D'OGRE	TIRÉES AU SORT DANS
	REGISTRE DE COMMERCE A LA MODE			
		MILIEU EMBARASSE		



10 ERREURS

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7852

N	A	S	I	L	L	A	R	D	E
O	C	U	L	A	I	R	E	F	L
T	A	L	I	T	E	M	A		
A	M	U	S	E	T	A	N		
B	A	T	S	R	E	L			
I	L	I	U	T	R	I			
L	I	M	O	N	A	R			
I	N	N	E	U	R	O			
T	E	L	S	R	E	I			
E	S	T	B	A	R	R			

SUDOKU N° 852

2	9	8	5	3	1	7	4	6
4	5	7	9	6	8	3	1	2
3	1	6	7	2	4	8	9	5
9	3	2	8	7	6	4	5	1
1	6	4	3	5	2	9	8	7
8	7	5	1	4	9	2	6	3
7	4	3	6	8	5	1	2	9
6	2	9	4	1	7	5	3	8
5	8	1	2	9	3	6	7	4

FOUILLYS N° 7852

1	A	2	T	3	L	4	I	5	E	6	N
7	S	8	O	9	10	G	11	V	12	B	
13	R	14	M	15	16	C	17	Q	18	U	
19	D	20	21	22	23	24					
25	26										

AJOUTER (A - Joue - Té)

CODÉS N° 7852

1	A	2	T	3	L	4	I	5	E	6	N
7	S	8	O	9	10	G	11	V	12	B	
13	R	14	M	15	16	C	17	Q	18	U	

Achat de 18 avions Rafale par la Grèce

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a précisé dimanche que six des dix-huit avions de combat français Rafale dont la Grèce avait annoncé la veille l'acquisition seraient neufs et douze d'occasion. «Il s'agit de six appareils neufs et douze qui ont été utilisés un peu», a indiqué le Premier ministre qui avait annoncé samedi un important programme d'armement sur dix ans sur fond des tensions avec la Turquie voisine.

«Les premiers appareils vont arriver en Grèce en 2021 et l'achat sera achevé début 2022», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse à Thessalonique (nord), deuxième ville du pays. Le Premier ministre n'a pas précisé le coût de cet achat de ces appareils qui vont remplacer des Mirage-2000, français également.

Samedi, lors d'un discours à l'occasion de la rentrée économique et politique du pays, Kyriakos Mitsotakis avait déclaré que «l'heure était venue de renforcer nos forces armées» soulignant que «ce programme important formera un bouclier national». La tension entre la Grèce et la Turquie Méditerranée orientale a atteint un pic ces dernières semaines après le déploiement du navire turc de recherche Oruç Reis escorté des navires de guerre turcs dans une zone maritime disputée en Méditerranée orientale par les deux pays voisins.

Démission de l'ambassadeur américain en Chine



L'ambassadeur américain en Chine, Terry Branstad, a présenté sa démission, a annoncé lundi le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo. Les raisons de son départ n'ont pas été précisées pour le moment. Remerciant M. Branstad pour ses services, le secrétaire d'Etat américain a estimé dans un tweet qu'il avait «contribué à rééquilibrer les relations entre les Etats-Unis et la Chine afin qu'elles soient davantage basées sur des résultats, bilatérales et équitables». M. Branstad, 73 ans, fut gouverneur de l'Iowa, un Etat du Midwest américain, à deux reprises. Il était en poste à Pékin depuis 2017, y représentant Washington durant une période de tensions avec la Chine à propos du commerce, de revendications territoriales locales, de la pandémie et des troubles à Hong Kong.

En juin, il avait été convoqué par Pékin après la signature par le président américain Donald Trump d'une loi autorisant des sanctions contre les dirigeants hongkongais, une action que le ministère chinois des Affaires étrangères avait qualifiée de «grossière interférence dans les affaires intérieures chinoises».

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Libye : des manifestants incendent le siège du gouvernement parallèle à Benghazi



Des manifestants ont mis le feu tôt dimanche, au siège du gouvernement parallèle installé à Benghazi, deuxième ville de la Libye, provoquant d'importants dégâts matériels, selon une source de sécurité. «Aux premières heures de dimanche, un groupe de manifestants a attaqué le bâtiment du conseil des ministres et l'a incendié avant de prendre la fuite», a indiqué à l'AFP une source du ministère de l'Intérieur du gouvernement parallèle installé dans l'Est du pays sous le couvert de l'anonymat.

Les policiers et les pompiers sont rapidement arrivés sur les lieux pour tenter de maîtriser les flammes qui ont ravagé l'entrée principale de l'immeuble,

selon cette source. A al-Marj, une centaine de kilomètres à l'est de Benghazi, des policiers ont tiré à balles réelles pour disperser des manifestants qui ont forcé l'entrée de la direction de la police de la ville. Au moins cinq personnes ont été blessées, selon des témoins contactés par l'AFP et l'hôpital central de la ville. Le ministère de l'Intérieur du gouvernement parallèle a exhorté les manifestants dans les villes de l'Est à «ne pas porter atteinte aux biens de l'Etat» et à «respecter le droit de manifester pacifiquement», selon un communiqué dont l'AFP a reçu copie. La Libye, qui dispose des réserves de pétrole les plus abondantes d'Afrique, est dé-

chirée par un conflit entre deux pouvoirs rivaux: le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU et basé à Tripoli et un pouvoir incarné par le maréchal Khalifa Haftar, qui règne sur l'Est et une partie du Sud. Depuis janvier, des groupes pro-Haftar bloquent les champs et ports pétroliers les plus importants du pays pour réclamer une répartition équitable, selon eux, des recettes pétrolières générées par le GNA. Ce blocage, qui a engendré plus de 9,6 milliards de dollars (8,1 milliards d'euros) de pertes de revenus, selon les derniers chiffres de la Compagnie nationale du pétrole, a exacerbé les pénuries d'électricité et de carburants dans le pays.

Liban : trois soldats libanais tués lors d'une perquisition dans le Nord

Trois soldats libanais ont été tués dans le nord du Liban lors d'une perquisition de l'armée à la recherche d'un «terroriste», a annoncé la troupe dans un communiqué publié dans la nuit de dimanche à lundi. «Lors d'une descente d'une patrouille de la direction des renseignements au domicile d'un terroriste recherché à Jabal al-Baddawi dans le secteur de

Minié, celle-ci a été la cible de coups de feu et d'une grenade à main, tuant trois soldats et en blessant gravement un autre», a indiqué l'armée. La troupe «poursuit les tireurs pour les arrêter», ajoute le communiqué.

Selon les médias locaux, l'armée poursuit depuis quelques semaines une cellule connue sous le nom du groupe «Khalid Al-Talawi», impliquée dans

un crime survenu le 21 août dans la localité de Kaftoun dans le nord du Liban, au cours duquel deux membres de la police municipale et le fils du maire ont été tués. Le lendemain, les Forces de sécurité intérieure avaient arrêté un suspect après avoir mené un raid dans le camp palestinien de Beddawi près de Tripoli en coordination avec les factions palestiniennes.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'EFFACEMENT DES AUTRES

O n est de plus en plus désemparé devant des comportements, des paroles, des gestes que seuls des élans de l'inconscience peuvent expliquer. D'incroyables justifications sont toujours données par une panoplie d'Algériens avec une conviction indémontable dépassant l'entendement. L'illogique devient logique pour instaurer une culture désaxée transformant l'idiotie en raison et le civisme en incivisme décapant. Tout y est dans un espace public déroutant jusqu'à ne plus chercher à comprendre l'incompréhensible. Dans la vie quotidienne l'anormalité s'étend, chassant la civilité nécessaire à une solide assise pour la vie en commun. Faute de mieux et de plus intelligent, le sans-gêne caractérisé serait un plaisir à savourer avec la certitude d'être une contenance à la limite de la débilité pour manifester une présence parfois dangereuse dans son exposé. L'affirmation de soi utilise les ingrédients presque identiques à des vomissements quand le manque de savoir-vivre reste le seul atout sans que l'on se rende compte que dans ce curieux voyage, l'effacement des autres est un effacement de soi.

Pourtant et le plus souvent, la commodité citoyenne ne tient qu'à de menus détails, mais si importants qu'ils conditionnent les humeurs et transmuent les moindres humaines dispositions avenantes. La main en permanence sur le klaxon sans motif solvable, des stationnements sans gêne à l'emporte-pièces et de multitudes désagréables affichés tels des emblèmes d'une curieuse et nouvelle civilisation venue on ne sait d'où.

Le danger est que le dérèglement social a fini par s'incruster en profondeur au sein

Arabie Saoudite : reprise partielle des vols internationaux le 15 septembre



L'Arabie saoudite autorisera une reprise partielle des vols internationaux à partir du 15 septembre, a indiqué dimanche le ministère de l'Intérieur, six mois après l'imposition de restrictions en raison de la pandémie de Covid-19. Le royaume mettra par ailleurs fin à toutes les restrictions sur les transports aériens, terrestres et maritimes pour ses citoyens «après le 1er janvier», a ajouté le ministère. Les citoyens du Golfe et les personnes disposant d'un permis de résidence valide ou d'un visa seront autorisés à entrer en Arabie saoudite à partir du 15 septembre s'ils ne sont pas infectés par le nouveau coronavirus, est-il indiqué dans le communiqué du ministère relayé par l'agence officielle SPA.

D'autres «catégories exceptionnelles», comme les employés du gouvernement saoudien et de l'armée, ceux des ambassades de pays étrangers ainsi que les personnes ayant besoin d'un traitement médical, seront également autorisées à entrer dans le royaume à la même date. Le ministère a aussi indiqué qu'un plan pour une reprise graduelle du petit pèlerinage musulman, la Omra, qui s'effectue tout au long de l'année, serait annoncé plus tard.

Ce pèlerinage qui attire chaque année des millions de musulmans en Arabie saoudite avait été suspendu en mars pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus dans les villes saintes de La Mecque et Médine. Les vols internationaux avaient été suspendus en mars, laissant de nombreux citoyens et résidents bloqués à l'étranger. L'Arabie saoudite est le deuxième pays le plus touché par l'épidémie au Moyen-Orient avec plus de 325.000 cas et 4.200 décès officiellement enregistrés.

des générations montantes et dans les familles, en invitant souvent à se demander où réside la légitimité dans l'ensemble des articulations de la société. La sociologie, la politique, la psychanalyse et peut-être même la psychiatrie auraient du pain sur la planche à décortiquer des grands faits et des petits événements pour trouver un fil conducteur pour expliquer des comportements illogiques.

Déduction faite, il semble que ces décrochages intempestifs humains ne seraient qu'une maladive volonté de se suspendre à des droits étroits quand les vrais droits sont inabordables.

Si ce phénomène laisse sous-entendre des étapes historiques dramatiques vécues par la société algérienne, où s'étaient mêlés colonialisme, guerres, famines et misères, il reste inconcevable pour un peuple, qui dit s'orienter vers une Algérie nouvelle, de se laisser emporter par une culture désagrégeante.